



**En route vers
une économie
circulaire,
de manière
durable**

Rapport de durabilité 2023



VANHEEDE
ENVIRONMENT GROUP



En route vers une économie circulaire, de manière durable

Nous sommes confrontés à des défis qui exigent des solutions innovantes et un leadership résilient.

Dans un monde marqué par les troubles géopolitiques et les turbulences du marché des matières premières, nous sommes confrontés à des défis qui exigent des solutions innovantes et un leadership résilient. Une fois de plus, il est important de s'en tenir à nos principes de développement durable et d'économie circulaire.

*L'économie circulaire est le fil conducteur de nos efforts pour préserver la valeur des matériaux le plus longtemps possible. Plus nous produisons de matières premières et d'énergie vertes, plus nous contribuons à la décarbonisation. Après tout, une **économie à faible teneur en carbone** est aussi une économie à faible consommation de matériaux.*

*En tant que producteur net d'énergie renouvelable, nous avons fait le bon choix. Nous montrons l'exemple en évitant les **impacts** négatifs sur l'environnement, en investissant dans la **sécurité** et en nous conformant de manière proactive*



David Vanheede,
CEO Vanheede Environment Group

*à la directive RSE, qui exigera des entreprises européennes qu'elles soient plus **transparentes** sur leurs performances non financières à partir de 2026. Notre Management Manual, dans lequel nous expliquons notre organisation et nos choix stratégiques pour un avenir durable, nous sert de boussole.*

*Nos **employés passionnés** sont au cœur de notre entreprise familiale. Nous nous efforçons de leur assurer tranquillité d'esprit et sécurité de l'emploi, sachant que leur engagement et leur flexibilité sont essentiels à notre croissance et à notre innovation. Dans un secteur où rentabilité et développement durable vont de pair, nous avons réalisé en 2023 des **investissements records** pour développer davantage nos solutions circulaires. Des installations performantes équipées des dernières technologies (intelligence artificielle, informatisation, robotisation...) illustrent notre engagement en faveur du progrès.*

Alors que nous envisageons les défis et les opportunités que nous réserve l'avenir, nous restons déterminés à suivre notre chemin. Ensemble, nous construisons un monde circulaire où croissance économique et développement durable vont de pair, notre entreprise montrant la voie.

Grâce à toutes nos parties prenantes qui continuent à nous inspirer et à nous motiver, nous envisageons avec confiance ce que l'avenir nous réserve.



Nos valeurs

INDEX

<p>Introduction Page 8 → Reconnaissance de nos efforts</p> <p>Page 9 → Nos chiffres clés</p>	<p>1</p>	<p>Passion Voici Vanheede</p> <p>→ Vanheede Environment Group → Qui nous sommes → Ce que nous faisons → Notre vision → Notre mission → Notre culture et nos valeurs → Nos atouts → Nos trois forces directrices → Notre stratégie → Notre modèle d'entreprise → Nos politiques → Nos objectifs → Les Business Units et les Group Support Services forment un groupe solide → L'innovation, facteur d'amélioration</p>	<p>Pages 10 – 45</p>
	<p>2</p>	<p>Planet Environnement</p> <p>→ Atténuer le changement climatique → Le parcours de modélisation du carbone de Vanheede → Rendre notre flotte de camions plus verte → Notre transition vers une flotte automobile électrique → Plus intelligent et plus économique sur la route → Utilisation des matériaux et économie circulaire → Propres flux de déchets → La meilleure destination pour vos déchets → Sensibilisation → Réduction de notre empreinte écologique</p>	<p>Pages 46 – 71</p>
	<p>3</p>	<p>People Social</p> <p>→ L'innovation dans notre politique de formation → Ensemble pour la mission zéro → Nos Safety Days pour un environnement de travail sécurisé → Encore plus de flexibilité pour nos employés → Valorisation de nos collaborateurs grâce au « Comité pour un lieu de travail agréable » → Women in Recycling → Vers encore plus de diversité multiculturelle et d'inclusion → Notre canal de signalement officiel pour les lanceurs d'alerte → Des chances pour tous → Comment nous interagissons avec nos riverains → Nos actions caritatives → Partenariat durable avec Special Olympics Belgium → Traçabilité maximale dans notre chaîne de valeur</p>	<p>Pages 72 – 81</p>
	<p>4</p>	<p>Profit Volet financier</p> <p>→ Investissements majeurs dans l'économie circulaire → Bientôt opérationnelle : notre toute nouvelle ligne de tri automatisée à Rumbeke → Vanheede opte pour une grue électrique → Avancement des travaux d'expansion à Billy-Berclau → 2,4 millions d'euros investis dans la prévention des incendies à Port Sud Roulers → Aménagements durables à Quévy → Résultats financiers</p>	<p>Pages 82 – 95</p>
	<p>5</p>	<p>Pride Gouvernance</p> <p>→ Un aperçu approfondi de notre structure organisationnelle → Approche du rapport de durabilité → Points de mesure → Informations générales</p>	<p>Pages 96 – 125</p>

« Même si le titre est à mon nom,
pour moi c'est plutôt une reconnaissance
pour ma famille et nos collaborateurs. »

Caroline Vanheede,
Commercial Director



Caroline Vanheede, l'entrepreneuse la plus remarquable de Flandre occidentale

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, les lecteurs de Made in West-Vlaanderen ont élu Caroline Vanheede entrepreneuse la plus remarquable de Flandre occidentale. Après une période de sélection et de nombreuses nominations, elle a été choisie parmi les cinq dirigeantes nominées.



Reconnaissance de nos efforts

Certification en matière de qualité, d'environnement, de responsabilité sociale des entreprises, de sécurité et de stratégie

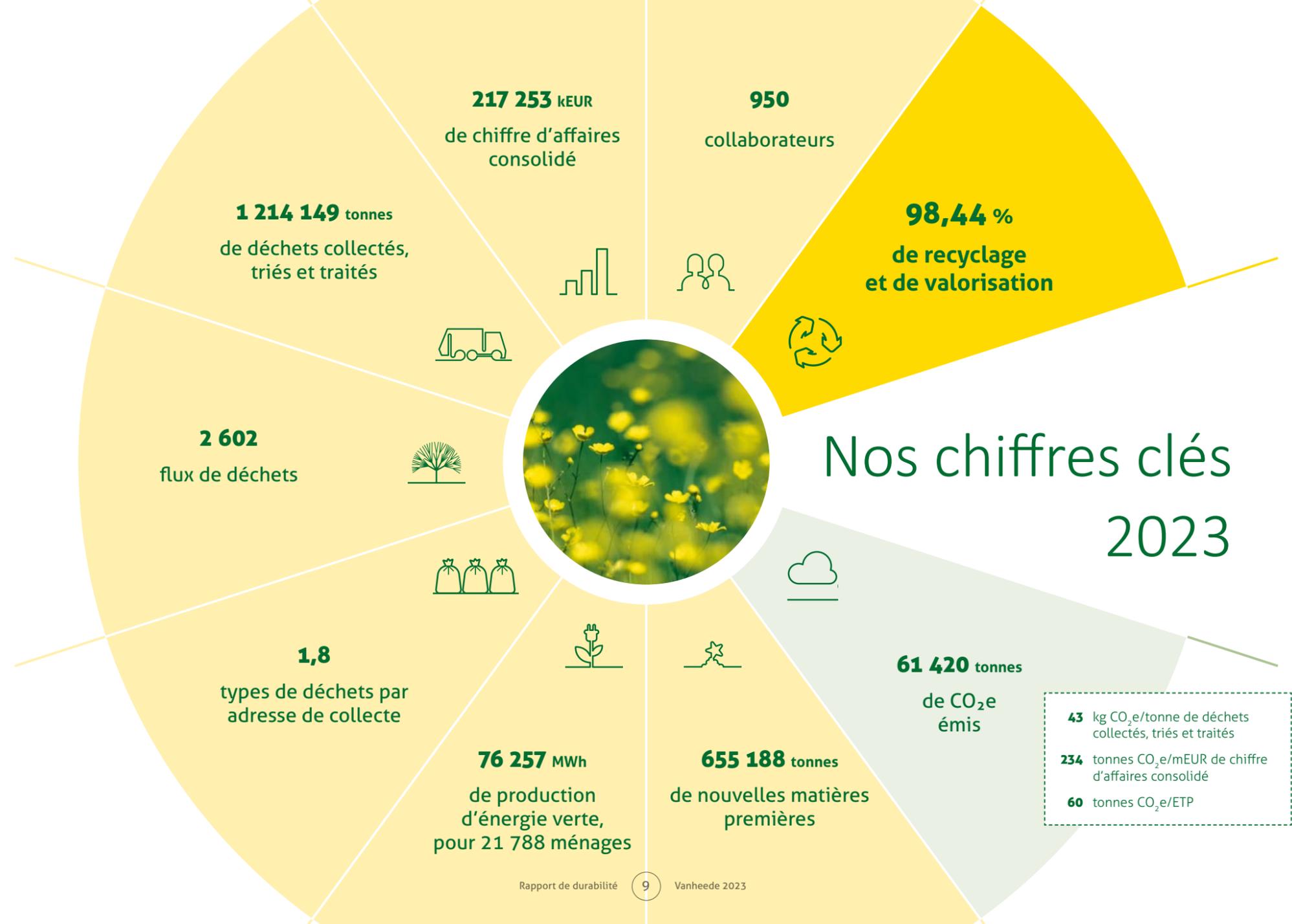


Une médaille d'argent qui brille encore plus fort !



EcoVadis a revu ses critères d'évaluation pour se conformer aux normes et à la législation de plus en plus strictes en matière d'entrepreneuriat durable. Pour 2023, nous avons reçu la **médaille d'argent**. Grâce à cette reconnaissance, Vanheede Environment Group se trouve dans le **top 13 % des entreprises les plus durables de notre secteur**.





Voici Vanheede

NOTRE CULTURE DE CRÉATIVITÉ ET D'ENTREPRENEURIAT EST LA SOURCE DE L'ENGAGEMENT FORT DE NOS COLLABORATEURS.



Nous tenons nos promesses

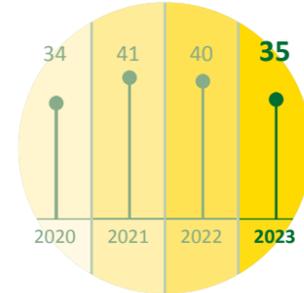




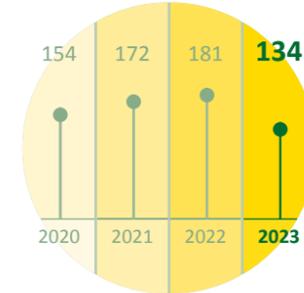
Vanheede Passion en chiffres



Héros verts passionnés



ETP au département R&D



Employés directement impliqués dans les projets d'innovation

Comment nous contribuons aux ODD de l'ONU

Pour **maintenir notre position sur le marché**, nous devons répondre de manière proactive aux **défis environnementaux du futur** et offrir une **valeur durable** à nos clients et à la société.



Vanheede Environment Group



Aujourd'hui, Vanheede propose ...

à près de 20 000 clients - principalement des entreprises (B2B), des gouvernements et des intercommunales - une solution durable, efficace et économique en matière de gestion des déchets. **Nous jouons un rôle clé dans la réalisation de l'économie circulaire, en transformant chaque* flux de déchets en nouvelles matières premières vertes ou en énergie verte, dans nos installations de traitement et dans des installations externes.** Ces matières premières vertes et cette énergie verte peuvent être utilisées pour fabriquer les produits durables et à faible impact de demain.

QUI nous sommes



* Sauf explosifs, cadavres et déchets radioactifs

Vanheede Environment Group fait partie ...

du **top 5** dans le Benelux et dans le nord de la France. Le groupe emploie un peu plus de 900 collaborateurs répartis dans 20 sites en Belgique, dans le Luxembourg et en France. Chaque année, le groupe d'entreprises traite plus de **1,2 million de tonnes de déchets**, dont **98,44% sont recyclés** ou valorisés.

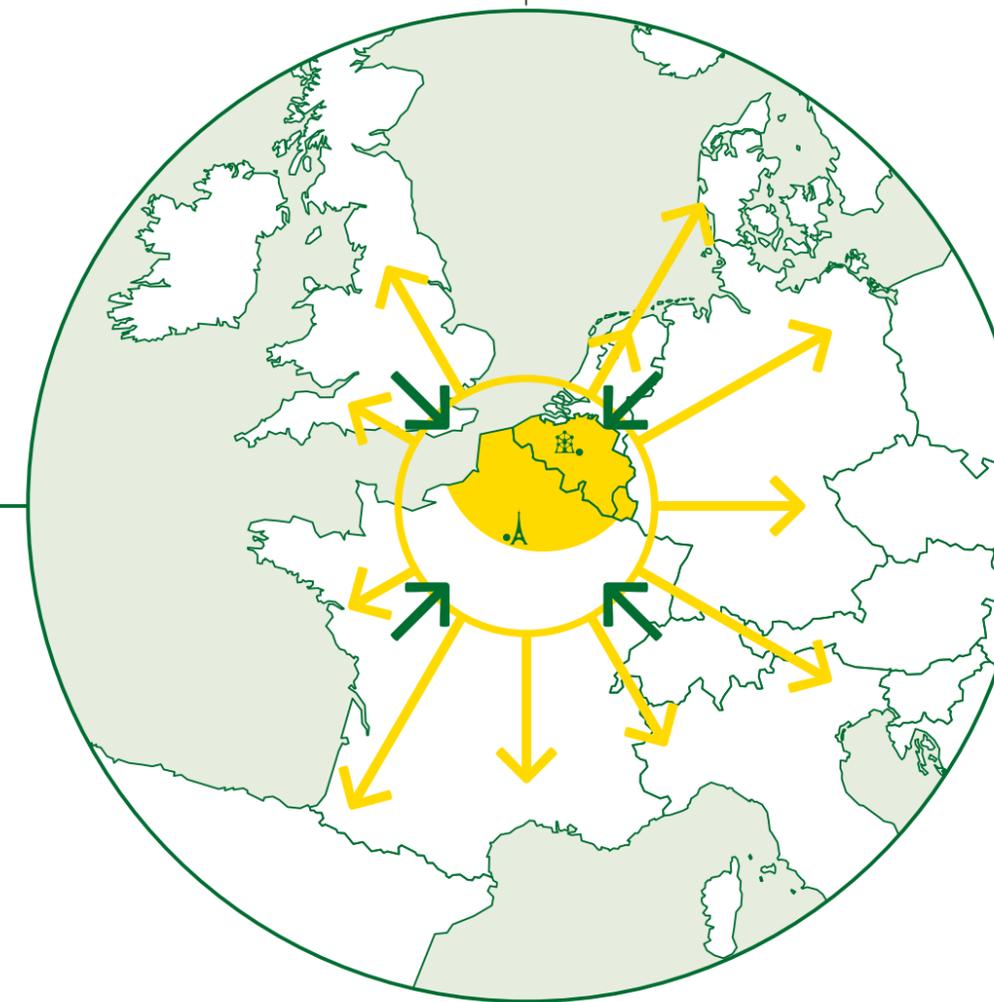


En tant qu'entreprise environnementale intégrée, ...

Vanheede Environment Group gère plus de **2 600 flux de déchets** sous la devise « **En route vers une économie circulaire, de manière durable** ». Grâce à ses centres de traitement performants, elle garantit la production de plus de **76 millions de kWh d'énergie verte**, suffisamment pour alimenter 21 780 ménages, et elle produit environ **655 188 tonnes de nouvelles matières premières vertes**. Vanheede Environment Group a un chiffre d'affaires consolidé **plus de 200 millions d'euros**.

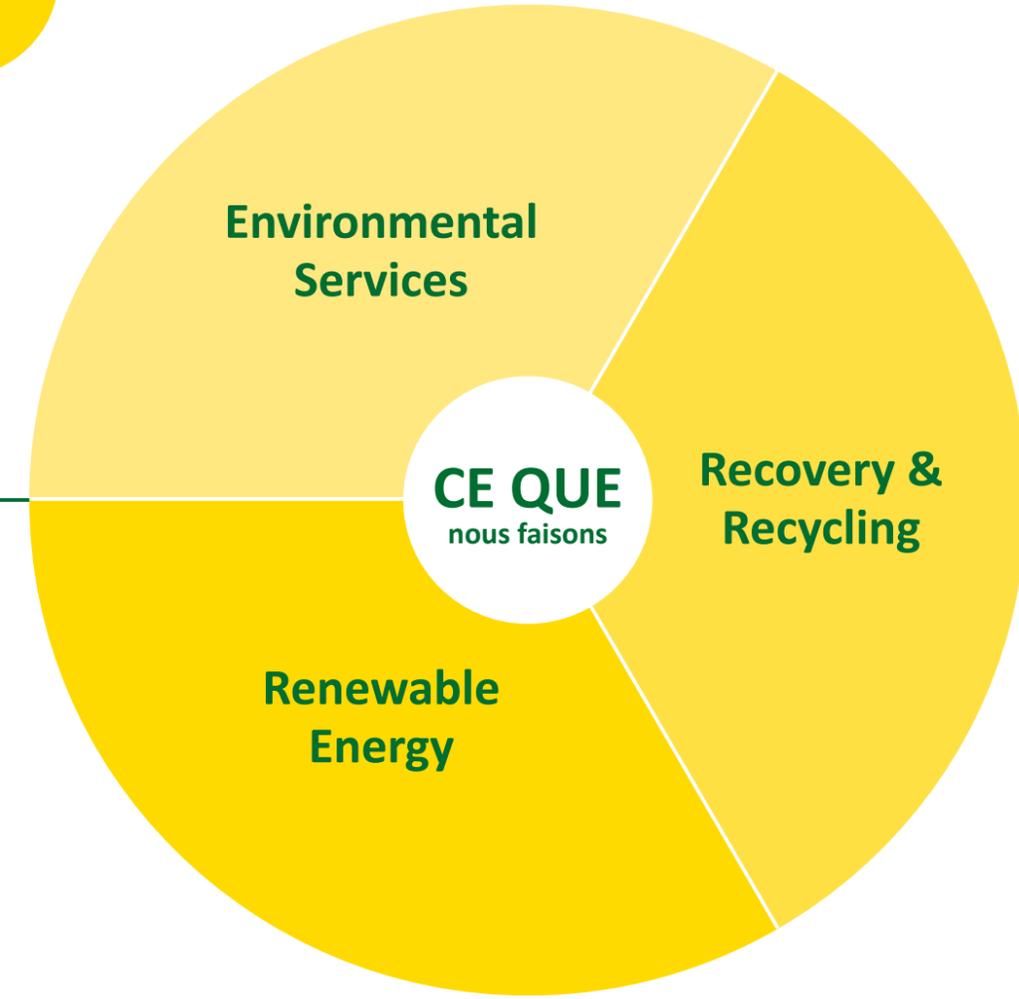


Notre zone d'opération



Nos sites





Collecte des déchets

Nous proposons des services et des conseils de collecte des déchets, la location de conteneurs et des services de transport pour différents types de déchets, des déchets ménagers et assimilés aux déchets dangereux et spéciaux. Nous proposons à nos clients des solutions personnalisées et durables pour la gestion des déchets et le recyclage.



Environmental Services

Tri et traitement des déchets

Dans nos installations industrielles de tri, les flux de déchets mélangés sont automatiquement triés en différentes catégories en fonction de leur composition et de leurs caractéristiques. Dans nos centres de traitement, nous transformons les déchets en matières premières et en produits de qualité qui peuvent être réutilisés dans l'économie circulaire. Ce qui ne peut plus être converti en matières premières est transformé en énergie, en remplacement des combustibles fossiles. Les déchets ultimes* sont stockés dans notre décharge ultramoderne.



Recovery & Recycling

Production d'énergie durable

Nous développons de nouvelles technologies pour convertir les sources d'énergie renouvelable en électricité, en gaz et en chaleur, optimisons des installations existantes et explorons de nouvelles possibilités dans le domaine de l'énergie à zéro émission.



Renewable Energy

**Déchets ultimes : les déchets résiduels qui subsistent après tous les efforts de recyclage et qui, en raison de leurs propriétés et/ou de leur composition, ne peuvent plus être réutilisés ou recyclés et sont finalement incinérés ou mis en décharge.*

Notre vision

En route vers une économie circulaire, de manière durable

Vanheede veut être un leader dans la transition vers une économie circulaire, où les matières premières sont (ré)utilisées de manière responsable et efficace.

De plus, nous voulons mener nos activités de manière durable. Ainsi, nous souhaitons minimiser notre impact négatif sur l'environnement.

Nous croyons que nous pouvons parvenir à un monde véritablement circulaire grâce à l'innovation et à la collaboration.

Notre mission

En tant qu'entreprise durable, Vanheede Environment Group veut être un acteur à part entière de l'économie circulaire

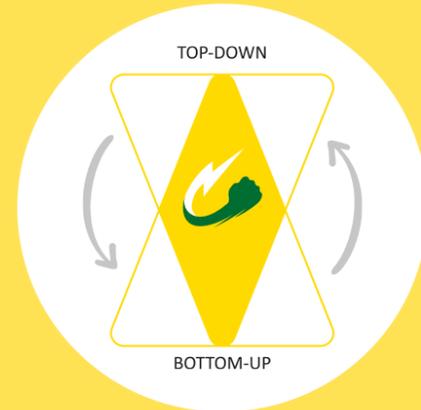
Nous offrons à nos clients les solutions les plus efficaces en matière de gestion des déchets, de matières premières vertes, d'énergie verte et d'environnement. Une approche de qualité, professionnelle et innovante, avec une valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes, est la norme.

L'entrepreneuriat durable signifie qu'avec un impact négatif minimal et un impact positif maximal sur l'environnement, nous obtenons les meilleurs résultats pour nos clients, nos employés, les actionnaires, l'organe d'administration, le gouvernement, les sous-traitants, les fournisseurs, les banques et les assurances, les riverains, les médias, etc.



Notre culture, une force insoupçonnée

Vanheede Environment Group possède son propre caractère, sa propre culture. Depuis **1968**, celle-ci est profondément ancrée dans l'entreprise. Les valeurs d'autrefois se reflètent dans la façon dont nous gérons l'entreprise aujourd'hui.



La culture Vanheede, portée par nos valeurs, s'est développée de manière organique. Nous sommes une entreprise familiale et nous nous écoutons les uns les autres. C'est en écoutant, en observant et en prenant des décisions réfléchies que les valeurs de notre entreprise se sont formées et se maintiennent encore aujourd'hui. Nous saisissons toutes les occasions de renforcer notre culture. Inconsciemment, notre culture d'entreprise a un impact considérable sur notre stratégie, garantissant la durabilité de nos valeurs fondamentales et de notre culture, mais aussi de notre stratégie.

Les caractéristiques spécifiques de la culture Vanheede sont **la culture familiale, le V-power, un bon équilibre entre la gestion formelle et informelle** et le fait de **donner du temps au temps**.

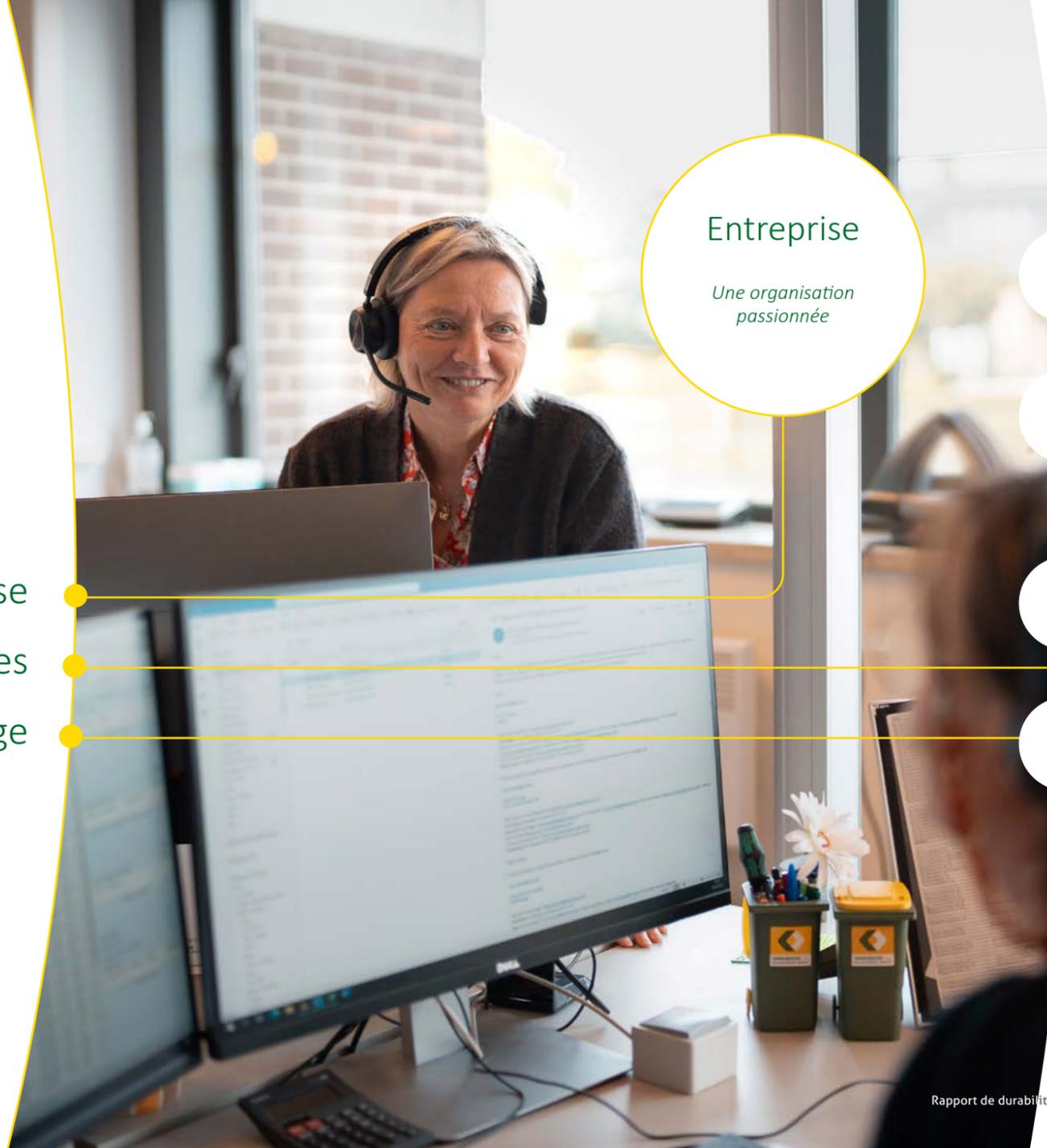
Notre culture et nos valeurs





Nos atouts

en tant qu'entreprise
en matière de services
en matière de recyclage



Entreprise

Une organisation passionnée

- **Une entreprise stable avec des employés passionnés**
Depuis 55 ans, nous sommes connus pour notre service soigné, apprécié et fiable, ainsi que pour notre flexibilité au service de notre fidèle clientèle.
- **Le développement durable au cœur de nos activités**
Le traitement de chaque flux de déchets en matières premières secondaires et/ou en énergie a un caractère durable en soi, mais le fait de le réaliser de manière durable est tout aussi important pour nous. Nos cinq valeurs (Passion, Planet, People, Profit, Pride) sont au centre de chacune de nos actions.
- **Innovant**
Grâce à nos équipes R&D, nous disposons du savoir-faire nécessaire pour concevoir et mettre au point les installations de tri et de traitement afin de les rendre aussi efficaces et neutres en CO₂ que possible.
- **Présent localement, actif internationalement**
En tant qu'entreprise, nous optons pour une approche globale avec un ancrage régional, tant dans les capacités de traitement locales que dans l'alignement de nos services et activités sur les lois et réglementations locales. Nous visons un service cinq étoiles.



Services

Des services environnementaux de qualité

● Un guichet unique pour votre gestion des déchets

Nous accompagnons nos clients, quel que soit leur secteur, de A à Z dans leur gestion des déchets. Du sac poubelle et de la poubelle à la benne de déchets et au roll-packer ; de la signalisation et du coaching déchets au reporting.

● Une gestion des déchets réussie et une grande satisfaction des clients

Nos clients organisent avec succès leur gestion des déchets à l'aide de tous les outils disponibles : signalisation, portail client myVanheede et application « Vanheede Plus ». Ils gèrent leurs dossiers de manière très conviviale, qu'il s'agisse d'un seul site ou de centaines de sites !

Recyclage

Des matières premières vertes de haute qualité avec le meilleur taux de valorisation

● Une garantie de recyclage maximale

Pour tous les matériaux collectés, notre département « **Material Recovery** » cherche une nouvelle destination durable, dans nos propres centres de traitement ou en externe. Il joue un rôle indépendant à cet égard. De plus, la distance à parcourir jusqu'à la destination est également prise en compte.

● Tri et traitement en interne

Nous investissons dans nos propres activités de tri et de traitement des déchets mixtes, des matières organiques, des plastiques et des déchets à haute valeur calorifique. Nous garantissons une chaîne de valeur transparente pour nos propres déchets collectés et agissons en tant que partenaire de l'économie circulaire pour de nombreux autres collecteurs.

● Des produits de haute qualité et à faible impact

Grâce aux connaissances et à la technologie dont nous disposons en interne, nous pouvons transformer les déchets en produits de haute qualité qui seront utilisés comme nouvelles matières premières vertes et/ou comme combustibles alternatifs dans l'industrie.

Nos trois forces directrices

sur lesquelles toutes nos parties prenantes s'alignent

Assumer pleinement
notre rôle au sein de
l'économie circulaire



Autant dans la collecte que dans le traitement des déchets. La valeur des ressources doit être maintenue au plus haut niveau possible, le plus longtemps possible. Nous devons donc être innovants dans le développement de services, de produits et de processus. Pour cela, nous utilisons de nouvelles techniques et technologies. Nous devons maximiser notre impact positif et notre valeur ajoutée.

Adopter une approche
à faible impact



Nous évitons nous-mêmes autant que possible les déchets (résiduels). Nous devons nous efforcer d'utiliser de l'énergie renouvelable dans nos activités, et les produits que nous achetons doivent être de préférence fabriqués à partir de ressources vertes. Nous émettons le moins possible de CO₂ et nous donnons une destination verte à nos émissions. Dans le même temps, nous devons continuellement réduire l'intensité énergétique de nos activités. Nous devons également être attentifs à notre impact sur l'air, l'eau et la biodiversité. Nous devons minimiser notre impact négatif.

Travailler et vivre dans
un environnement
sûr, sain, agréable et
stable



Qu'il s'agisse de nos employés, de nos clients, de nos actionnaires, de nos fournisseurs ou de nos riverains, nous tenons à ce que tout le monde soit heureux. Nous avons un impact réel sur la société. Nous contribuons à la création d'emplois supplémentaires et au développement des talents grâce à la formation et à l'éducation nécessaires. Nous veillons à une diversité adéquate et évitons la discrimination. Nous nous efforçons d'avoir des clients satisfaits et des employés loyaux. Ils sont la meilleure référence pour notre entreprise.

Notre stratégie

nous guide ...

en route vers
une économie
circulaire,

de manière
durable

En tant que prestataire de services environnementaux, nous nous focalisons sur nos trois domaines d'expertise : la collecte des déchets, le tri et le traitement des déchets et la production d'énergie durable. Par ces activités, nous souhaitons continuer à augmenter notre impact positif sur l'environnement et notre entourage et nous soutenons nos clients au maximum vers une économie circulaire.

Les familles de déchets auxquelles nous souhaitons accorder une attention particulière sont donc les flux de déchets que nous trions et/ou traitons au sein de notre propre groupe d'entreprises en vue d'un recyclage maximal : déchets organiques, déchets plastiques, déchets mélangés et déchets dangereux et spéciaux.

Collecte
des déchets

Production
d'énergie
durable

Tri et
traitement
des déchets



Déchets
organiques



Déchets
plastiques



Déchets
mélangés



Déchets
dangereux et
spéciaux

Notre modèle d'entreprise

En route vers une économie circulaire ...

Vanheede Environment Group s'engage en faveur de la « **gestion intégrée des déchets** » dans une économie circulaire. Nous entreprenons des activités tout au long de la chaîne de valeur, de la collecte et du tri des déchets à leur traitement ou recyclage et à l'élimination des déchets ultimes.



<p>1. Sensibilisation de nos clients et des gouvernements</p> <p>Grâce à notre vaste connaissance des matériaux, des techniques et des marchés, nous jouons un rôle essentiel dans la sensibilisation à l'importance d'une gestion des déchets efficace et respectueuse de l'environnement, en mettant l'accent sur le tri à la source. En nous concentrant sur des segments de clients spécifiques, nous pouvons approfondir notre expertise et ainsi accroître notre impact.</p>	<p>3. Collecte sélective et tri des déchets en vue de leur traitement</p> <p>La collecte sélective des déchets dangereux et non dangereux, en mettant l'accent sur les déchets industriels, est l'essence même de notre entreprise. Une fois la collecte effectuée, nous nous occupons également du tri des déchets et de leur transport vers le traitement, tant en interne qu'en externe.</p>	<p>5. Vente de « matières premières vertes » recyclées et de qualité aux centres de traitement, entreprises de production, etc.</p> <p>Un marché de vente dédié aux matériaux recyclés est essentiel pour la conservation durable des ressources naturelles. La demande de « contenu recyclé » de qualité continue d'augmenter, ce qui favorise davantage le recyclage et les opportunités économiques. Un marché de vente bien portant réduit également les émissions de gaz à effet de serre et empêche les matériaux recyclés d'être incinérés ou enfouis dans des décharges.</p>
<p>2. Mise en place de partenariats auxquels nous pouvons apporter une valeur ajoutée concrète</p> <p>Avec Vanheede, nous souhaitons unir les acteurs essentiels de la chaîne de valeur : des fournisseurs de matières premières aux producteurs et aux prestataires de services logistiques, en passant par les consommateurs et le lieu où les déchets sont produits. Ainsi nous souhaitons mieux boucler la boucle des matériaux et identifier les problèmes ou les opportunités beaucoup plus rapidement.</p>	<p>4. Recyclage et transformation des déchets en matériaux alternatifs de haute qualité</p> <p>Lors du recyclage des déchets collectés, nous visons à atteindre le taux de recyclage maximal. En renforçant nos connaissances sur les matériaux et en nous concentrant sur l'innovation et les techniques de traitement novatrices, nous pouvons produire des matériaux et des produits de haute qualité qui peuvent être utilisés en même temps que les matières premières traditionnelles.</p>	<p>6. Une destination finale pour les déchets non recyclables, ou les déchets ultimes</p> <p>Les déchets ultimes sont fournis aux transformateurs de déchets spécialisés pour un traitement ultérieur ou sont stockés dans une décharge à récupération d'énergie.</p>

Notre modèle d'entreprise

de manière durable

La durabilité semble indissociable de notre cœur de métier, mais nous sommes également soucieux de mener nos activités dans le cadre d'une économie circulaire, et ce également de manière durable.

Chez Vanheede, le développement durable peut être comparé à une fleur : nos activités principales (collecte, tri et traitement des déchets, production d'énergie renouvelable) sont au cœur, tandis que les quatre dimensions essentielles du développement durable, qui sont à nos yeux les piliers de notre entreprise, sont les pétales de développement durable. Notre entreprise ne peut prospérer que si elle intègre ces quatre dimensions fondamentales (Environnement, Social, Gouvernance et Finance).



Environnement

Nous voulons nous positionner comme des protecteurs de l'environnement et veiller à ce que toutes nos actions **respectent la Terre**.



Social

Nous prenons soin de nous et des autres, qu'il s'agisse de nos employés, de nos clients, des employés dans notre chaîne de valeur, des communautés affectées ou d'autres parties prenantes.



Gouvernance

Nous nous engageons à mener **une gestion responsable** et à prendre des décisions éthiques et équitables. Nous assumons la responsabilité de nos actes et nous cherchons à être un exemple d'intégrité dans notre secteur.



Finance

Nous tenons à assurer notre **solidité financière**, parce que l'argent constitue un levier puissant pour générer un impact positif au sein de notre entreprise et de la société.

de manière
durable

Nous protégeons
l'environnement
Environnement

Nous prenons soin
de nous et des autres
Social

Environmental
Services

Recovery
&
Recycling

Renewable
Energy

Finance

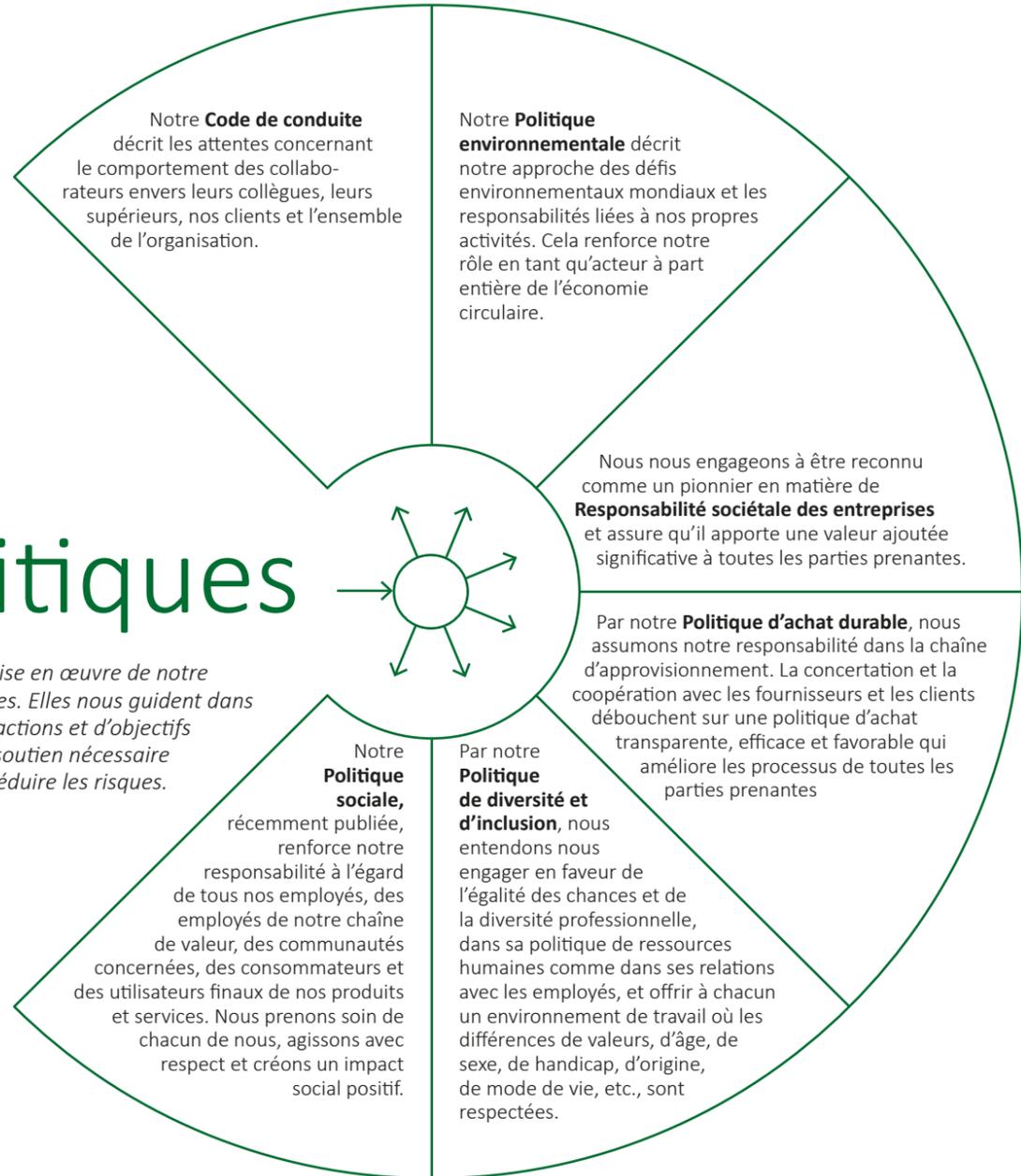
Une situation
financière saine

Gouvernance

Une gestion éclairée

Nos politiques

Nos politiques sont essentielles à la mise en œuvre de notre stratégie dans nos actions quotidiennes. Elles nous guident dans la prise de décisions et la définition d'actions et d'objectifs stratégiques, et offrent également le soutien nécessaire pour se conformer à la législation et réduire les risques.



Notre stratégie



1

Nos objectifs

● Croissance durable

1. Nous protégeons l'environnement

2. Nous prenons soin de nous et des autres

3. Une gestion éclairée

4. Nous souhaitons conserver une situation financière saine

Parmi nos objectifs, la croissance est primordiale. La croissance au sens large du terme : nous souhaitons promouvoir une **croissance économique durable**. Dans cette démarche, nous tenons compte des aspects sociétaux et environnementaux afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui, tout en préservant les possibilités des générations futures de satisfaire leurs besoins. Pour promouvoir une croissance économique durable, nous suivons les **principes ESG** (Environnement, Social et Gouvernance).



1. Nous protégeons l'environnement

En tant qu'entreprise leader dans la gestion et le recyclage des déchets, Vanheede Environment Group s'engage en faveur du développement durable et de la gestion environnementale. Notre politique environnementale décrit notre approche des défis environnementaux mondiaux et des responsabilités liées à nos propres activités, dans le cadre de la vision « **En route vers une économie circulaire, de manière durable** ». Cela renforce notre rôle en tant qu'acteur à part entière de l'économie circulaire.

Changement climatique

- D'ici 2030, Vanheede vise à économiser **3 fois plus de CO₂ qu'elle n'en émet**.
- Nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. **Nous visons la neutralité carbone d'ici 2050.**
- Toute notre électricité doit provenir de sources vertes et renouvelables. **Nous utilisons exclusivement de l'énergie verte** (électricité) dans l'ensemble de nos activités.
- **Au moins 50% de nos voitures d'entreprise seront entièrement électriques d'ici fin 2024.**
- Entre 2024 et 2030, notre objectif est d'arriver à **20% de camions électriques** dans notre flotte et d'augmenter la part de biodiesel HVO*

*HVO est l'abréviation de « Hydrotreated Vegetable Oil » (Huile Végétale Hydrotraitée).



Utilisation des matériaux et économie circulaire

- Nous mettons nos principes en pratique chez nous. **Nous cherchons à recycler au maximum nos propres déchets afin de réduire au maximum nos déchets résiduels.**
- Achats durables, maintenance, réparation et réutilisation. **Nous souhaitons maximiser la part de matériaux recyclés dans nos achats de biens** (conteneurs poubelles, bennes à déchets, fûts médicaux, sacs, etc.). Grâce à une bonne maintenance et à notre propre service de réparation, nous prolongeons la durée de vie de ces biens.
- Nos clients, un levier pour un impact positif maximal. **Nous souhaitons donner la meilleure destination possible aux déchets collectés chez nos clients, en les orientant vers le recyclage** et en réduisant ainsi la proportion de déchets résiduels au strict minimum.
- D'ici 2030, Vanheede vise à **recycler 80% des déchets collectés**



Nos objectifs

2. Nous prenons soin de nous et des autres

Nous souhaitons promouvoir la confiance et une collaboration sécurisée, aussi bien avec nos employés qu'avec nos clients, nos fournisseurs et la communauté.

Nos employés

- Aujourd'hui, le groupe emploie presque 1 000 collaborateurs, répartis dans 20 sites en Belgique, au Luxembourg et en France. **D'ici à 2030, le groupe emploiera d'après les estimations 1 500 héros du recyclage.**
- Des conditions de travail sûres, saines, agréables et durables pour nos employés. **Nous visons un Employee Net Promotor Score (eNPS) supérieur à 30.** Nous aspirons à un **lieu de travail sans accidents du travail.**

Les employés dans la chaîne de valeur

- **Nous respectons les droits de l'homme** dans notre chaîne de valeur.
- Nous cherchons à collaborer étroitement avec des entreprises de travail adapté (E.T.A.) afin de **contribuer à l'inclusion sociale et à la promotion de l'égalité des chances pour tous.**

Influence sur les communautés

- Nous souhaitons **sensibiliser** nos clients, nos employés et les générations futures à l'importance du tri des déchets.

3. Une gestion éclairée

Nous nous engageons à tout moment à travailler de la manière la plus efficace possible et à gérer l'organisation selon des principes de bonne gouvernance.

Structure de gouvernance

- **La diversité de genre est respectée au sein du conseil d'administration : les deux sexes sont représentés, avec un rapport d'un tiers - deux tiers.**

Innovation

- Nous souhaitons prévoir un **budget annuel d'investissement d'au moins 8 % du chiffre d'affaires.**
- Nous souhaitons développer une culture dynamique de collaboration, d'amélioration et d'apprentissage continu, qui inspire chaque employé à explorer de nouvelles idées et méthodes de travail, et à **embrasser l'innovation en tant que valeur fondamentale.**

Clients et utilisateurs finaux

- Des clients loyaux qui sont des ambassadeurs de notre proposition. Nous visons un **Net Promotor Score (NPS) supérieur à 30.** Nous souhaitons fournir des produits répondant aux **exigences de qualité de nos clients.**

4. Nous souhaitons conserver une situation financière saine

Notre secteur présente une forte intensité d'investissements. Une base financière solide nous permet d'investir dans des solutions durables et de répondre aux normes et réglementations de plus en plus strictes en matière de développement durable. Notre bénéfice est l'oxygène qui nous permet de continuer à entreprendre.

Capacité financière

- Nous souhaitons maintenir un **ratio de liquidité d'au moins 1.**

Les Business Units et les Group Support Services forment un groupe solide



Les Business Units

Collecte des déchets



Commercial & Industrial Waste Management

se donne pour mission de décharger les organisations dans le domaine de la gestion des déchets non dangereux, en créant de la valeur ajoutée. La Business Unit divise ses activités en quatre piliers : le soutien au client dans sa politique circulaire, Total Waste Care for Enterprises (soutien à la gestion des déchets « sur site »), la solution optimale - et donc la plus durable - pour les déchets du client et les services logistiques (transport, requalification et reconditionnement).



Special Waste Management

est une Business Unit axée sur la connaissance, qui aide les organisations à gérer les déchets spéciaux. En mettant l'accent sur la qualité et la gestion des risques, la Business Unit crée de la valeur ajoutée pour les déchets collectés. L'objectif est de mener les activités avec le moins d'impact négatif possible sur l'environnement, en investissant continuellement dans la numérisation et l'automatisation. Special Waste Management répartit ses activités entre les piliers suivants : collecte des déchets, traitement des déchets, projets et conseil.



Household Waste Collection

s'occupe de la collecte en porte-à-porte des déchets résiduels, des PMC et des papiers et cartons.

Tri et traitement des déchets



Recovery Facilities

assure la récupération de produits spécifiques par le biais d'installations de tri innovantes. La Business Unit comprend deux activités, chacune se concentrant sur un marché spécifique : Material Recovery Facilities (MRF) et Plastic Recovery Facility (PRF). MRF se concentre sur la récupération de produits spécifiques issus des déchets résiduels en mélange des entreprises, et veille ainsi à ce que les résidus soient conformes aux réglementations en vigueur. PRF se concentre sur la récupération de produits spécifiés par le client à partir de matières premières riches en plastique. De cette manière, de nouveaux produits peuvent être fabriqués et la valeur du plastique est pleinement exploitée.



Plastic Recycling

s'est donné pour mission de nettoyer les plastiques contaminés

(principalement les polyoléfinés). Une installation de traitement ultramoderne réduit les plastiques, les trie par polymère et par couleur, les nettoie minutieusement et veille à ce qu'ils puissent être réutilisés comme matière première. La valeur ajoutée de ce processus de recyclage mécanique est principalement créée au niveau de l'installation d'upcycling approfondie et du tri par couleur, car cela permet de produire des matières premières de haute qualité adaptées aux besoins des clients et pouvant être réutilisées dans l'économie circulaire.



Organics Recycling

s'engage à proposer les meilleures solutions de gestion des déchets organiques, en offrant la meilleure valeur ajoutée et un impact minimal sur l'environnement. Organics Recycling déballe et transforme les déchets alimentaires en amendement de sol et en énergie verte, produit de la biomasse et du compost, valorise les boues





pour ses propres sites et pour des tiers, et assure la gestion et le traitement de l'eau. Dans le cadre de ses activités, cette Business Unit utilise son expertise en matière de production et d'ingénierie, de processus biologiques, de processus agronomiques, de processus logistiques et d'administration.



Chemical Recycling

produit des pellets qui remplacent les matières premières fossiles dans les processus de production industrielle par des matières premières alternatives. Dans le processus de production des produits AlterCoal, la R&D, les dernières technologies et la qualité sont essentiels. Les pellets sont fabriqués sur mesure, de sorte que les produits AlterCoal répondent toujours à la composition physique et chimique requise pour le type d'industrie concerné. Outre les déchets biologiques, les granulés peuvent également contenir des

déchets synthétiques secs et complexes qui ne peuvent pas être recyclés mécaniquement. Les produits AlterCoal sont également utilisés dans le cadre du recyclage chimique pour produire des matières premières circulaires.



Landfilling

s'engage à traiter correctement les déchets non circulaires à l'aide des meilleures techniques possibles, de manière à ce qu'ils n'aient pas d'impact négatif sur les générations futures. La Business Unit est divisée en trois activités principales : mining (excavation de l'argile), filling (mise en décharge) et nature management (aménagement de la nature). En extrayant des matières premières (terre franche, limon argileux et argile) et en aménageant un parc naturel, Landfilling restitue également une partie à la nature et à la société.

Production d'énergie durable



Renewable Energies

vise à permettre à Vanheede de rester indépendant du marché de l'énergie, tout en produisant de l'énergie renouvelable sur l'ensemble des sites. Il s'agit d'électricité, de chaleur et de gaz produits par la valorisation énergétique des déchets organiques, l'énergie éolienne et l'énergie solaire. Renewable Energies remplit ici trois rôles : la détermination et le renforcement de notre position sur le marché de l'énergie, le développement et la production, ainsi que le suivi administratif et l'appui/conseil à l'ensemble du groupe. L'énergie la moins chère étant celle que l'on ne consomme pas, Renewable Energies offre aide et soutien dans le processus d'optimisation énergétique.



Les Group Support Services

Les Group Support Services assurent l'optimisation des services indispensables au sein de chaque Business Unit et qui peuvent donc être mieux coordonnés et traités à plus grande échelle.

Les connaissances relatives aux sujets auxquels sont confrontés les services de support deviennent également de plus en plus spécifiques et complexes.



L'innovation, facteur d'amélioration

En innovant, nous relevons deux grands défis :

Nous visons à avoir un impact positif dans un monde circulaire.

D'une part, la pression sur notre climat et sur l'environnement ne cesse de croître. L'une des principales solutions à ces problèmes mondiaux : boucler la boucle des matériaux au sein de l'économie circulaire. En tant qu'entreprise, nous sommes en position privilégiée pour y contribuer.

Nous souhaitons rester pertinents de manière durable.

D'autre part, le monde qui nous entoure change à une vitesse fulgurante, au niveau de la technologie, de la législation, de l'expérience client, des générations, etc. Nous devons nous montrer flexibles pour nous adapter.

En route vers une économie circulaire, de manière durable

Cinq programmes d'innovation liés à notre vision

Notre vision constitue le fondement des cinq programmes d'innovation. Deux d'entre eux sont directement liés à « **En route vers une économie circulaire** », ainsi qu'à nos activités principales : la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets, en vue d'une économie circulaire. Sous le principe « **de manière durable** », trois programmes veillent à ce que nous restions une entreprise durable, également pour les générations futures. Pour cela, nous devons rester pertinents dans un monde qui évolue rapidement, mais aussi maximiser notre impact positif sur l'environnement et le climat.

Circular Materials

L'objectif de l'économie circulaire est de dissocier la croissance économique de la production de matériaux utilisant des ressources naturelles. Nous contribuons à cela en recherchant et en adoptant les meilleures techniques de traitement pour certains flux de matériaux spécifiques, ainsi qu'en explorant des méthodes innovantes pour transformer ces déchets en produits de qualité.

Intelligent Supply Chain

La supply chain est un facteur clé de succès, qui contribue à la prospérité et à l'épanouissement de nos activités. Pour élever nos activités de supply chain à un niveau supérieur, nous misons sur une efficacité maximale de nos opérations sur site, mais aussi sur l'innovation dans les modèles de logistique inversée.

Venturi

Nous innovons afin de parfaire la transformation des processus Vanheede. Notre objectif : les transformer en processus efficaces de haute performance, dans lesquels les technologies numériques jouent un rôle dominant. L'architecture et la conception de cette transformation se réalisent en se focalisant sur le client et les employés, tout en recherchant constamment de nouvelles technologies.

Infrastructural Development

Pour assurer notre avenir de leader industriel et d'entreprise logistique et de traitement des déchets, nous prenons en compte les besoins, les plans et les rêves de toutes les parties prenantes sur nos sites. La réduction de l'impact, la priorité accordée à la santé et à la biodiversité sont profondément ancrées dans nos objectifs globaux.

Carbon-Smart Economy

Notre ambition : appliquer la vision économique sobre en carbone. Cette vision, réaliste et réfléchie, comprend une approche centrée sur le climat, afin de créer des systèmes énergétiques neutres en carbone. Ainsi, nous souhaitons investir dans des solutions respectueuses du climat qui peuvent réellement faire la différence.



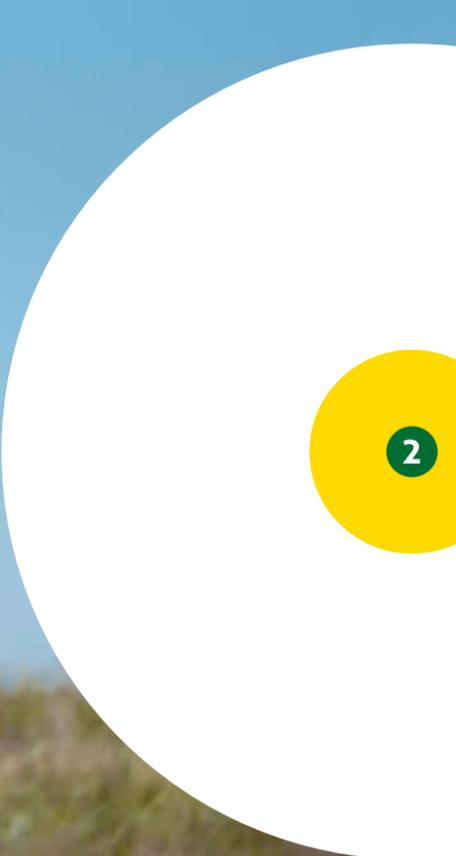


Nous contribuons
à la création d'un
monde meilleur



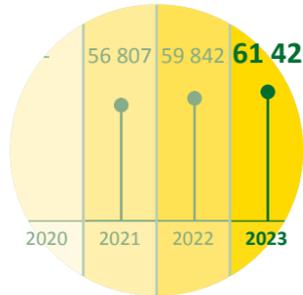
Environnement

LES MATÉRIAUX HÉRITENT D'UNE SECONDE VIE CHEZ NOUS.
NOUS EXERÇONS AINSI UN IMPACT POSITIF SUR LE CLIMAT
ET NOTRE ENVIRONNEMENT, AUJOURD'HUI ET DANS
LE FUTUR.



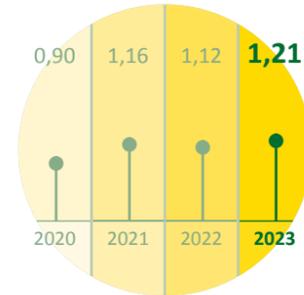


Vanheede Planet en chiffres

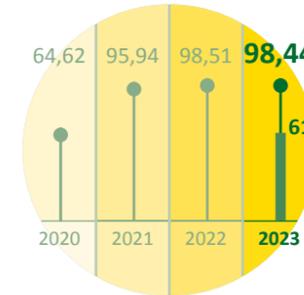


tonnes de CO₂e émis

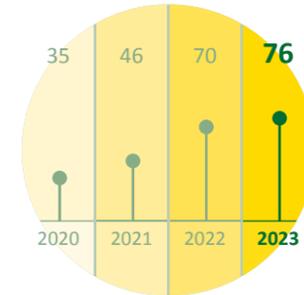
OBJECTIF :
économiser 3 fois plus de CO₂ que nous n'en émettons d'ici 2030



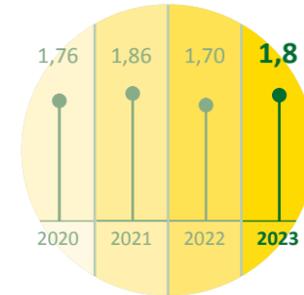
M de tonnes de déchets collectés, triés ou traités



% de recyclage (I) et de valorisation des déchets collectés



MkWh production d'énergie verte



flux de déchets par adresse de collecte (Benchmark VALIPAC : 1,5)

OBJECTIF :
3 d'ici 2030

Comment nous contribuons aux ODD de l'ONU

La prise de conscience de la façon dont il faut gérer les déchets et les matériaux avec un impact négatif minimal sur l'environnement est essentielle dans l'évolution vers une économie circulaire et sobre en carbone.



Atténuer le changement climatique

Le parcours de modélisation du carbone de Vanheede avec Greenfish part of Accenture

Notre ambition est de maximiser l'impact positif de Vanheede sur le climat. Le lancement du **programme Carbon Smart Economy** en 2019 a été la première étape pour concrétiser cet engagement. Le programme se compose de quatre sous-programmes : Modélisation carbone, Transition énergétique des processus, Transition énergétique des transports et Énergies renouvelables.

Le sous-programme de Modélisation carbone est conçu pour fournir une vision de notre empreinte climatique et de celle de notre secteur. En collaboration avec Greenfish part of Accenture, nous travaillons à améliorer notre cartographie de l'impact climatique et à développer un plan d'action ambitieux pour réduire nos émissions d'entreprise.

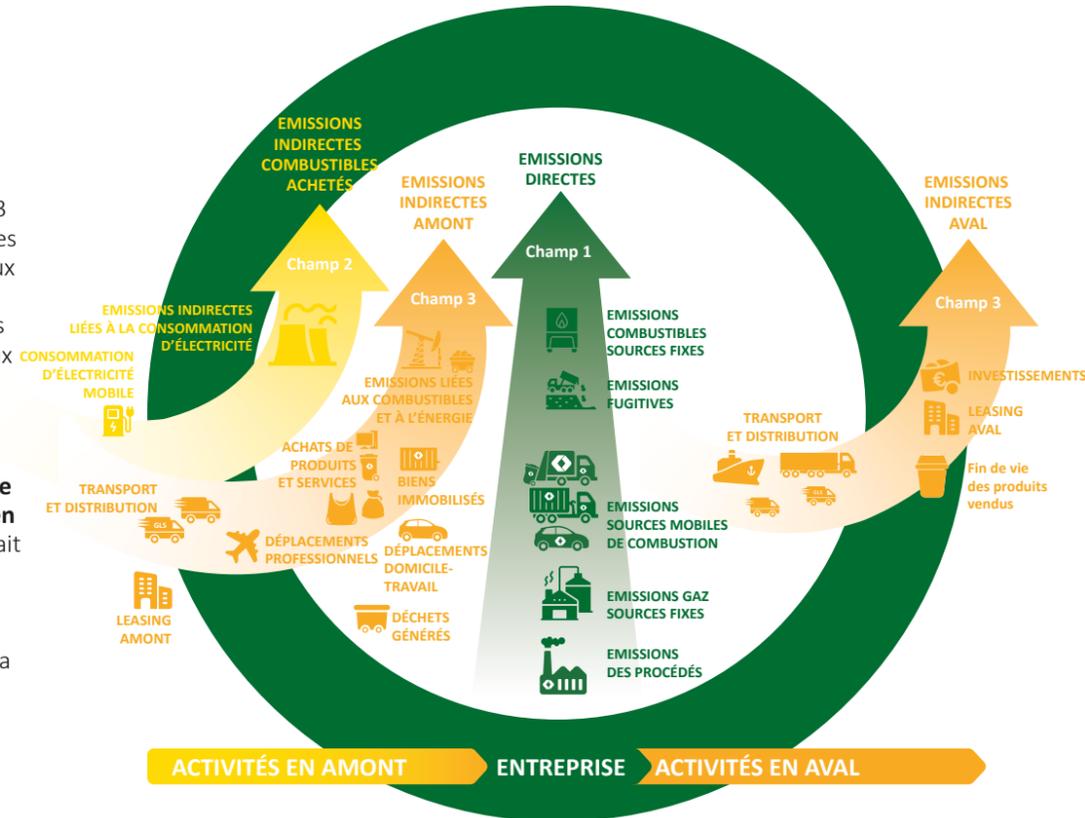
Notre objectif est d'étendre les bénéfices de ce travail à nos parties prenantes et de les soutenir dans leurs efforts de modélisation du carbone et de décarbonisation.



Du reporting des émissions à l'action sur les émissions

Après avoir établi et mis à jour l'évaluation des GES pour la base de référence de 2021 en 2022, nous avons consacré l'année écoulée à rendre l'évaluation pérenne et exploitable. Notre outil de calcul automatisé nous a permis de simplifier la collecte des données de 2023 et d'automatiser les calculs, assurant ainsi notre préparation aux normes de reporting en évolution. Avec des émissions suivies sur quatre niveaux (groupe, site, entité juridique, Business Unit), notre méthodologie de calcul était déjà pragmatique, mais une granularité accrue des données l'améliore encore davantage. Par conséquent, les calculs reflètent mieux l'impact des initiatives vertes, nous permettant de suivre de près nos progrès climatiques.

Ces améliorations visent à combler l'écart entre les chiffres théoriques des émissions et les actions concrètes. **Notre objectif est de profiter de nos résultats de calcul des émissions pour soutenir nos partenaires en amont et en aval dans leurs efforts de décarbonisation.** Nous avons fait un premier pas vers cet objectif en reliant les émissions de l'entreprise Vanheede aux 56 familles de déchets que nous gérons. De cette manière, nous pourrions **informer nos clients de la part des émissions générées lors du traitement de leurs déchets**, pour promouvoir ainsi la **transparence de nos opérations** et renforcer la responsabilité tout au long de notre chaîne de valeur.



Contexte 1 – Qu'est-ce qui est pris en compte dans notre inventaire des gaz à effet de serre ?

Au total, 19 catégories d'émissions sont calculées et consolidées dans 3 domaines :

Champ 1 : les émissions provenant de la combustion de gaz et de carburant brûlés dans les actifs détenus par Vanheede (les installations et les véhicules à carburant fossile).

Champ 2 : les émissions provenant de la production d'électricité achetée et consommée par les actifs détenus par Vanheede (les installations et les véhicules électriques).

Champ 3 : les émissions générées par les clients et les fournisseurs de premier plan Vanheede. Dans le champ 3, les investissements dans les actifs fixes ont été regroupés séparément dans la sous-catégorie distincte Champ 3b. Les émissions des nouveaux bâtiments et installations font partie intégrante du Champ 3, mais la création d'une catégorie dédiée permet de séparer les grandes fluctuations des investissements de l'inventaire des gaz à effet de serre – ce qui est plus cohérent.

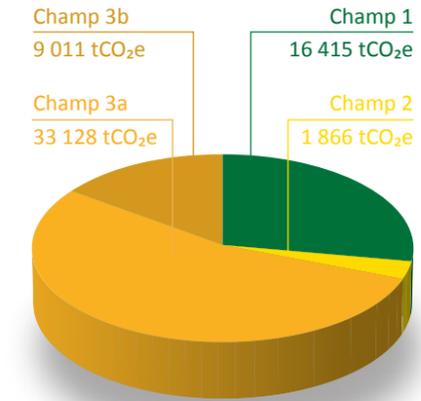
Contexte 2 – Quelles sont les limites de notre inventaire ?

Géographiquement, l'inventaire de l'entreprise se concentre sur les activités de Vanheede en Belgique et en France.

Opérationnellement, 15 sites de Vanheede ont été pris en compte, ainsi que 12 entités juridiques et 9 Business Units.

Les **émissions anthropiques** causées par l'activité humaine sont incluses dans le périmètre. Les **émissions biogéniques naturelles** ont également été calculées, bien que rapportées séparément. Ces dernières concernent le biogaz provenant de l'enfouissement et de la biométhanisation.

Pour plus d'informations sur le périmètre de l'exercice et toutes les sources d'émissions considérées, veuillez consulter le rapport de durabilité 2022-2023.



Rapport des émissions 2023

En 2023, Vanheede a enregistré un total de 61.420 tonnes de CO₂e dans l'inventaire des émissions d'entreprise. Près d'un tiers des émissions proviennent du transport des déchets avec les véhicules Vanheede (Champ 1), tandis que 3 % seulement sont attribuées à l'électricité achetée (Champ 2). La majorité des émissions de Vanheede sont associées aux activités au sein de notre chaîne de valeur (Champ 3), en particulier à l'achat de biens de consommation et de biens d'équipement, ainsi qu'aux investissements dans les actifs fixes. Ces derniers sont rapportés séparément dans le Champ 3b en raison de la forte volatilité de cette catégorie au fil des ans.

Comparé aux années précédentes, une légère augmentation des émissions totales de l'entreprise en termes absolus peut être observée. En 2023, les émissions de Vanheede étaient conformes aux niveaux enregistrés en 2022. Cependant, deux différences significatives sont observées entre les champs d'application des émissions :

- Les émissions fugitives du champ d'application 1 ont diminué de manière significative de 3 000 tCO₂e en 2023. Cette réduction peut être attribuée à la production de biogaz de notre installation de biométhanisation à Quévy. En 2023, une plus petite partie du biogaz a été enrichie en gaz naturel au moyen de notre installation de purification, ce qui a permis de réduire les rejets de méthane dans l'atmosphère au cours du processus.

- Les émissions du Champ 3b ont plus que doublé entre 2022 et 2023, atteignant près de 5 000 tCO₂e. Cette tendance est en ligne avec le doublement de nos investissements dans de nouvelles installations au cours de la même période. En anticipant les futurs investissements, nous prévoyons de nouvelles fluctuations des émissions du Champ 3b, ce qui justifie la séparation des investissements dans les actifs fixes des autres catégories du Champ 3.

Malgré l'augmentation de 100 tCO₂e des émissions absolues, les efforts de réduction de Vanheede commencent à porter leurs fruits. En tenant compte de la croissance absolue de nos opérations, une diminution relative des émissions se manifeste. En normalisant les émissions totales des Champs 1, 2, et 3a par rapport aux équivalents temps plein (ETP), au chiffre d'affaires consolidé et aux tonnes de déchets traités, **tous les ratios montrent une diminution relative des émissions par rapport à la base de référence de 2021.** Le Champ 3b est exclu de cet exercice, car la fluctuation annuelle des investissements pourrait fausser l'analyse.

Contexte 3 – Les calculs des années précédentes ont-ils été mis à jour ?

Oui, les calculs des années précédentes ont été légèrement affinés pour s'aligner sur les nouveaux calculs de 2023.

Plus précisément, des ajouts rétroactifs de plusieurs produits, tels que les petits équipements et les fournitures de bureau, ont été effectués, ainsi que des mises à jour des pourcentages de recyclage pour certains articles.

L'ajustement le plus significatif concerne l'incorporation d'un facteur d'inflation pour les calculs basés sur les dépenses monétaires. Cependant, comme nous visons à minimiser la dépendance aux entrées monétaires, la différence entre les totaux des émissions mis à jour et les totaux originaux est négligeable.

L'empreinte annuelle révisée pour les années précédentes est maintenant de 61 343 tonnes de CO₂e pour 2022 (auparavant 60 660 tCO₂e) et de 58 971 tonnes de CO₂e pour 2021 (auparavant 56 494 tCO₂e).

Résultats relatifs de l'inventaire des émissions de l'entreprise (Champs 1, 2, 3a)

	2021	2022	2023	unité
• Emissions/ETP	64	67	60	tCO ₂ e/FTE
• Emissions/mEUR de chiffre d'affaires consolidé	300	286	234	tCO ₂ e/mEUR
• Emissions/tonne de matériaux collectés, triés ou traités	48	51	43	kgCO ₂ e/t

Plan de réduction 2030

Nous souhaitons utiliser les données d'activité les plus détaillées disponibles pour nos calculs d'émissions, afin de garantir que les effets réels de nos initiatives vertes sont précisément reflétés dans nos calculs. De cette manière, nous nous assurons que la réduction des émissions de carbone est considérée comme un facteur clé dans nos processus de prise de décision. Nos efforts de réduction des émissions peuvent être observés par la diminution du total de plusieurs catégories d'émissions.

L'électrification continue de notre flotte réduit les émissions de Champ 1 provenant de la combustion de carburant mobile. La consommation de carburant a diminué régulièrement au cours des deux dernières années, atteignant une réduction de 4 % des émissions en 2023 par rapport à 2021. Parallèlement, les émissions du Champ 2 dues à la consommation d'électricité mobile augmentent en raison de la recharge accrue des véhicules électriques. À mesure que nous continuons à électrifier les voitures de tourisme, les véhicules logistiques sur site et les camions à l'avenir, cette transition deviendra plus visible dans les prochaines années.

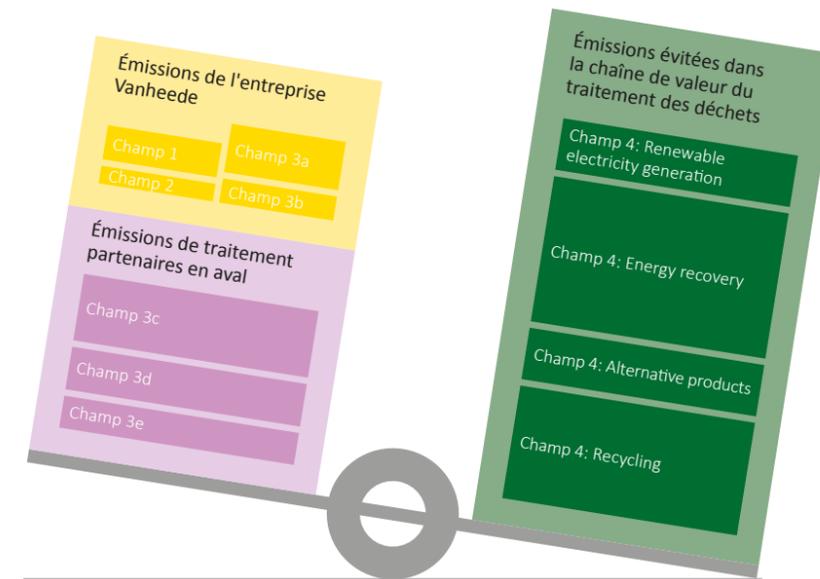
Nos initiatives de réduction commencent également à se manifester dans le Champ 3. Nous privilégions les biens avec un contenu recyclé plus élevé chaque fois que cela est possible. Pour les conteneurs en plastique et les sacs à déchets notamment, nous exploitons progressivement le potentiel de réduction du plastique recyclé. Tout au long de l'année 2023, le contenu recyclé de divers articles à usage unique est passé de 90 % à 95 %, entraînant une réduction de 25 % des émissions de production pour ces produits. À mesure que nous explorons des alternatives aux matériaux vierges, cette tendance se manifesterait de plus en plus dans nos émissions de Champ 3.

Avec l'impact des initiatives de décarbonisation visible dans les résultats des calculs, notre modèle carbone soutient les efforts de réduction des émissions des trois autres sous-programmes : Transition énergétique des processus, Transition énergétique des transports et Énergies renouvelables. Nous faisons maintenant progresser notre parcours "Carbon Smart Economy" en consolidant ces efforts individuels au niveau de l'entreprise pour définir des objectifs ambitieux, mais réalisables de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. À cette fin, nous avons organisé une journée hackathon Carbon Smart Economy, au cours de laquelle nous avons discuté des potentiels de réduction et de l'ambition climatique. Nous souhaitons bientôt traduire notre ambition collective en objectifs concrets alignés avec l'Accord de Paris.

Action collective sur les émissions des déchets

Dans notre engagement à maximiser l'impact positif de notre secteur, nous nous concentrons avant tout sur la minimisation de notre impact négatif sur le climat. Cependant, le secteur des déchets permet d'éviter les émissions dans de nombreux autres secteurs. C'est pourquoi, inspirés par l'étude climatique de Denuo de 2023, nous avons calculé les émissions totales de traitement des déchets et les émissions évitées pour les 56 familles de déchets que nous gérons. Ci-dessous, nous présentons le modèle introduit l'année dernière pour expliquer la méthodologie.

L'inventaire d'entreprise Vanheede (en jaune) a été utilisé pour attribuer nos émissions opérationnelles (par exemple, celles provenant du transport) à chaque famille de déchets. Ces émissions de Vanheede sont complétées par les émissions générées par nos partenaires en aval qui gèrent les étapes de traitement restantes (en violet). Ainsi, pour chaque famille de déchets et chaque option de traitement correspondante, nous avons créé une vue d'ensemble des émissions de Vanheede et des partenaires en aval (échelle de



gauche). De plus, sur la base des moyennes du marché, nous avons estimé les émissions évitées pour chaque famille de déchets et méthode de traitement (échelle de droite).

En combinaison, ce modèle fournit un aperçu de l'impact net sur le climat de Vanheede. Conformément à l'étude de Denuo, bien que de manière plus conservatrice, le résultat général est que pour 1 tonne de CO₂ générée par Vanheede et/ou nos partenaires en aval, 1,5 tonne de CO₂ est évitée ailleurs. Avec ce point de départ, notre objectif est de continuer à augmenter notre impact positif pour atteindre l'objectif de 3 fois plus d'émissions évitées qu'émissions d'ici 2030, comme décrit dans notre initiative Recycling Revolution.

Contexte 4 – Comment le secteur des déchets évite les émissions dans d'autres secteurs

Grâce à la récupération de matériaux et d'énergie, les entreprises de traitement des déchets évitent la mise en décharge des déchets sans aucune valorisation. Les ressources récupérées peuvent être utilisées comme ressources secondaires dans diverses autres industries. Elles se substituent à des ressources primaires telles que le charbon ou l'acier vierge, évitant ainsi les émissions provenant de l'extraction et de la fabrication.

Cependant, il convient de noter que l'estimation des émissions évitées est significativement moins précise que l'estimation des émissions réelles. De plus, les émissions évitées ne peuvent pas être revendiquées pour rapporter des émissions réelles plus faibles.

Aller de l'avant

Bien que l'empreinte absolue de GES de Vanheede ait légèrement augmenté en 2023, les résultats révèlent une réduction de plusieurs sources d'émissions grâce à nos efforts d'atténuation. En utilisant notre outil de calcul automatisé, nous sommes bien équipés pour surveiller de près nos progrès et améliorer les calculs afin de refléter les initiatives de réduction en cours, en alignement avec nos objectifs climatiques.

Au-delà de notre inventaire de GES d'entreprise, nous avons fait un pas majeur vers une compréhension complète de l'impact climatique de notre chaîne de valeur en cartographiant les émissions de traitement de nos partenaires et les émissions évitées. À l'avenir, nous nous engageons à partager ces informations avec nos parties prenantes. Notre objectif est de fournir à nos clients une évaluation précise des émissions associées à la génération de leurs déchets et de leur donner les moyens d'agir sur leur propre empreinte carbone. Pour y parvenir, nous avons lancé un projet pilote visant à traduire les données d'émissions des familles de déchets au niveau des clients, avec pour objectif de fournir ces informations à tous les clients de Vanheede d'ici 2025.

Le secteur des déchets a un rôle important à jouer pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C. Cependant, pour y parvenir, une collaboration plus étroite entre toutes les parties prenantes sera nécessaire pour rapporter précisément les émissions en utilisant les données des partenaires et maximiser l'impact des initiatives de réduction. Vanheede est enthousiaste à l'idée de partager ses connaissances avec l'ensemble de la chaîne de valeur et de promouvoir la collaboration.

« L'assurance de la durabilité des véhicules lourds joue un rôle clé dans la transition vers une mobilité sans émissions et l'élimination de la pollution. »

Peter Degraeve,
Business Unit Manager Commercial &
Industrial Waste Management

Entre 2024 et 2030, notre objectif est d'électrifier 20 % de notre flotte de camions et d'augmenter la part du HVO.

OBJECTIF

Rendre notre flotte de camions plus verte

Des normes plus ambitieuses en matière d'émissions de CO₂ pour les nouveaux véhicules lourds et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables pour recharger les batteries peuvent réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre des transporteurs. C'est essentiel pour atteindre les objectifs climatiques européens.

Vanheede prend l'initiative en investissant dans deux camions entièrement électriques (un camion poubelle et un camion-crochet). À l'heure actuelle, l'électrification semble particulièrement prometteuse pour les collectes où l'on parcourt peu de kilomètres par jour (l'autonomie des camions électriques est encore trop limitée pour que l'on puisse généraliser l'utilisation de ce type de véhicules). Bien que les véhicules électriques soient jusqu'à trois fois plus chers, Vanheede prend des mesures en faveur d'une flotte plus durable, avec des tests axés sur l'autonomie des véhicules, l'effet des différentes saisons sur l'autonomie, l'impact sur le chauffeur et la disponibilité des stations de recharge. La moitié des transports régionaux devraient être électriques d'ici 2030, à condition qu'il y ait suffisamment d'infrastructures de recharge. Ceci est conforme à l'objectif de l'UE de ne plus lancer de véhicules à moteur à combustion sur le marché d'ici 2035.

L'utilisation du HVO est également une option, en raison de ses émissions de CO₂ nettement plus faibles (jusqu'à 90 % de moins) et de sa large applicabilité (il convient à presque tous les véhicules actuels), en particulier maintenant que les prix commencent à baisser.

Notre transition vers une flotte automobile électrique

D'ici 2025, notre flotte automobile comptera pas moins de 141 véhicules électriques, tandis que 91 points de charge seront installés sur nos différents sites, marquant ainsi un virage significatif vers une mobilité plus respectueuse de l'environnement. À ce jour, notre parc automobile compte 18 voitures 100 % électriques et 43 plug-in hybrides.

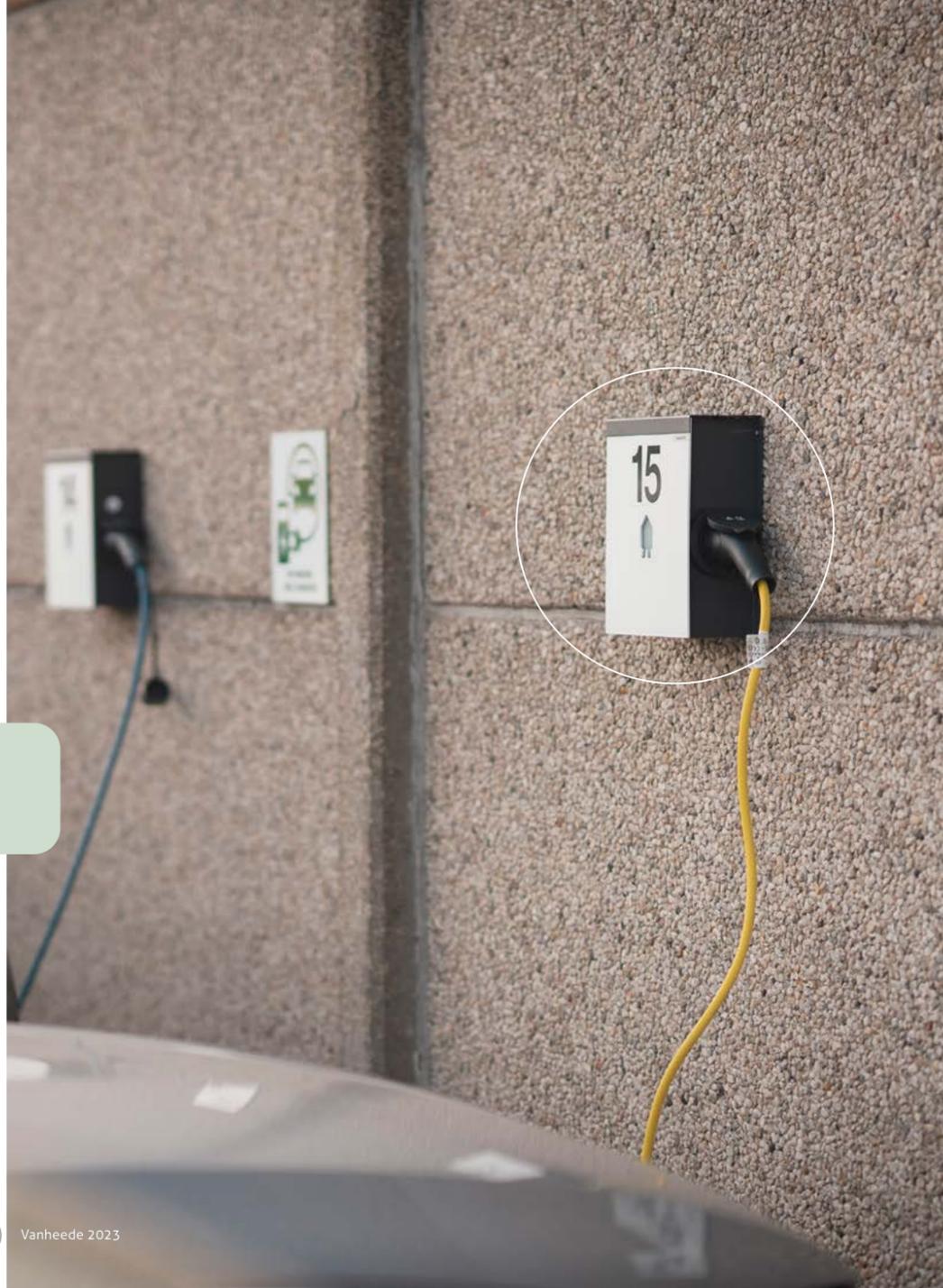
En 2020, notre flotte était composée de 92 % de véhicules diesel. En seulement trois ans, ce pourcentage a chuté à 67 %. Nous comptons poursuivre cette tendance, en réduisant la part de véhicules diesel à 48 % d'ici la fin de l'année 2024.

Cette transition vers une flotte électrique s'inscrit pleinement dans notre engagement envers la neutralité carbone d'ici 2050.



OBJECTIF

Au moins 50 % de nos voitures de société seront entièrement électriques d'ici fin 2024



Plus intelligent et plus économique sur la route

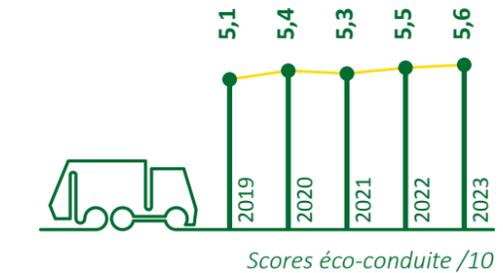
Une petite amélioration du comportement au volant peut apporter de grands avantages. C'est pourquoi tous les chauffeurs ont suivi la formation à l'éco-conduite, récemment étendue à la conduite défensive. Au cours d'une session pratique individuelle sur un parcours déterminé, ils découvrent dans leur propre véhicule que la conduite économique et défensive est payante. Il s'agit d'une meilleure gestion des situations de circulation difficiles, d'une réduction des dommages et de l'usure, d'une sécurité accrue, d'économies de carburant et d'une contribution positive à l'environnement. Des ordinateurs de bord intelligents les aident en leur fournissant des informations sur leur style de conduite personnel, combiné au type de camion et aux conditions de conduite. À Quévry, nous avons lancé un projet pilote visant à examiner chaque mois avec nos chauffeurs ce que l'on appelle le « driver performance score ».

« Grâce à notre service logistique, nous avons mis en place une démarche proactive pour sensibiliser nos chauffeurs à la sécurité routière. À partir d'un reporting détaillé, nous évaluons l'éco-conduite et la consommation de carburant de chaque chauffeur à l'aide d'un indicateur global. Chaque chauffeur reçoit ensuite un rapport personnalisé d'éco-conduite pour s'auto-évaluer. Cette initiative vise à renforcer la vigilance de nos chauffeurs sur leur conduite, et nous prévoyons d'intensifier son utilisation dans le futur pour améliorer encore davantage nos pratiques en matière de sécurité routière. »

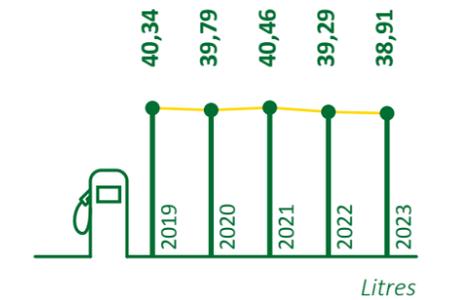
Xavier Verdonck,
Logistics Manager



Evolution éco-conduite :
10 % d'amélioration sur 4 ans



Consommation :
Légère progression



Utilisation des matériaux

et économie circulaire



Vanheede s'efforce de modifier la façon dont nous traitons les déchets et d'évoluer vers une économie circulaire. En allant au-delà des solutions standards et en développant une technologie propre à Vanheede, nous nous engageons pleinement en faveur d'un recyclage de qualité, de nouvelles matières premières et d'une énergie durable.

Vanheede lance la Révolution du Recyclage

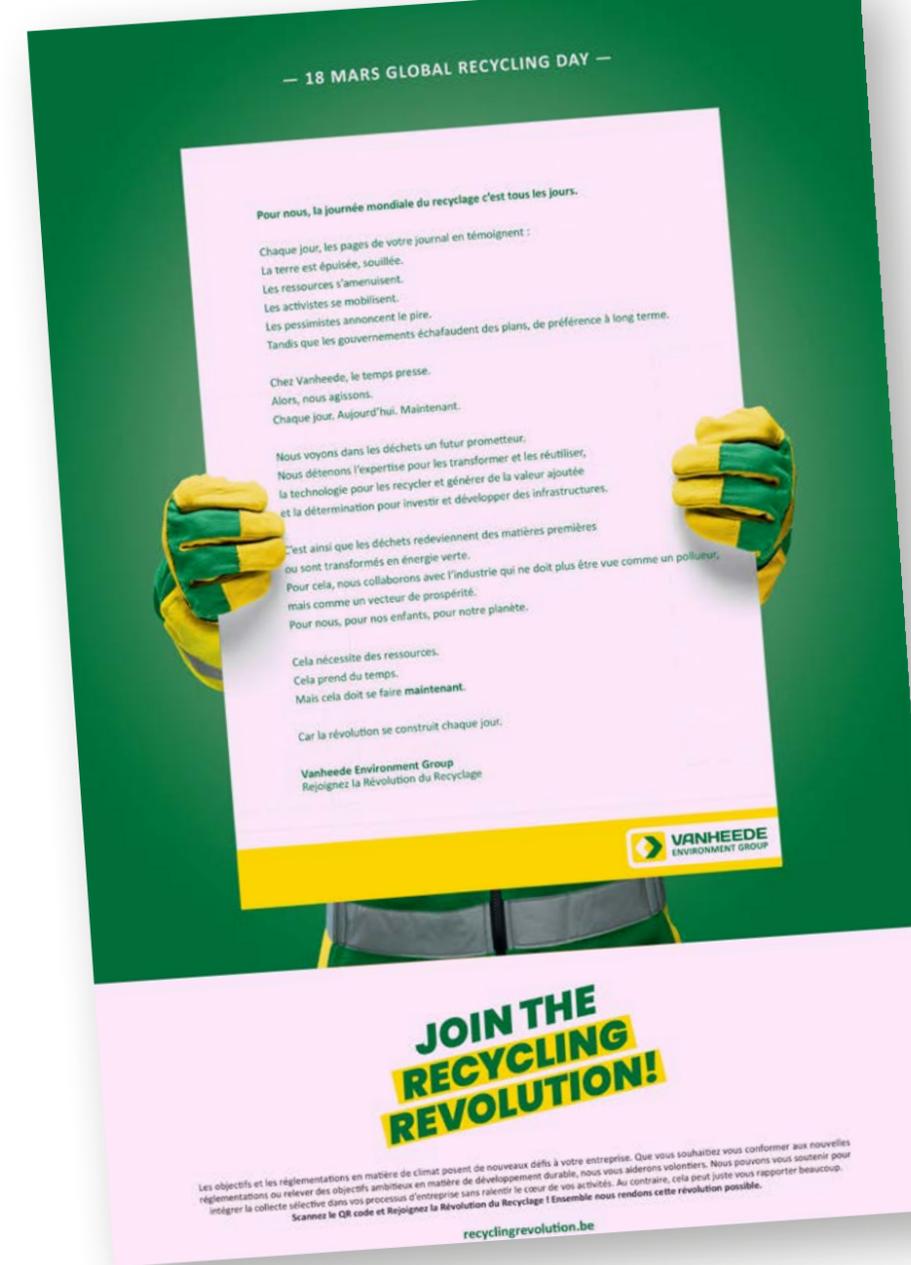
Nous sommes tous responsables de notre planète et des générations futures, c'est pourquoi nous devons agir. Et plutôt aujourd'hui que demain. Pour cela, nous proposons des solutions uniques et innovantes qui rendent le recyclage accessible et simple, pour tout le monde.

Vanheede a lancé la **Révolution du Recyclage** à l'occasion de la Journée mondiale du recyclage. L'ambition est grande. Avec la Révolution du Recyclage, Vanheede souhaite d'ici 2030 :

Recycler 80 % des déchets collectés

Ne plus avoir de matériaux recyclables dans les déchets résiduels

Économiser 3 fois plus de CO₂ que nous n'en émettons



Ceux qui prêchent la révolution ne peuvent le faire sans plan de bataille. C'est pourquoi Vanheede Environment Group présente trois solutions uniques, innovantes et concrètes pour les défis urgents. Le Plastic Switch, L'Organic Switch et le PDD Switch doivent rendre le tri à la source accessible et simple. Ils permettent aux entreprises de se conformer aux nouvelles réglementations et aux objectifs ambitieux en matière de collecte sélective des plastiques, des déchets organiques et des déchets dangereux et spéciaux. Un bénéfice pour les entreprises et un bénéfice pour le monde, car plus les flux de déchets sont purs, plus le pourcentage de recyclage est élevé, et plus on évite l'incinération ou la mise en décharge.



Scan me



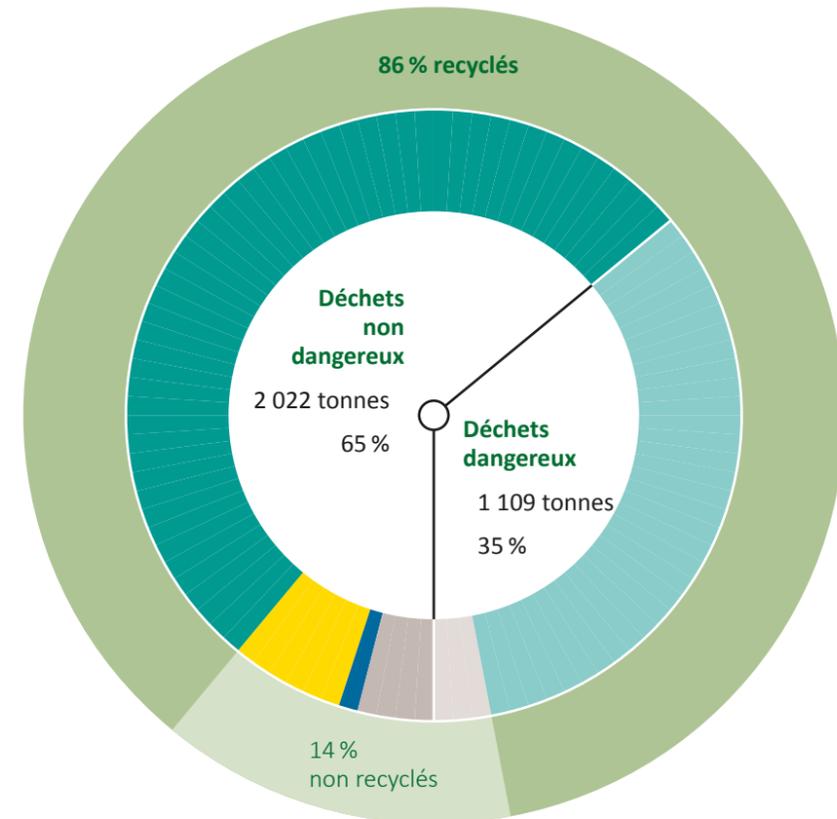
« Avec la Révolution du Recyclage, nous souhaitons que nos clients, nos employés et nos fournisseurs participent à la réalisation de nos objectifs ambitieux en matière de recyclage. Nous incitons à la réflexion. 2030 sera bientôt là. Il est temps d'agir, aujourd'hui, maintenant ! »

Kim Delvoe,
Marketing & Communication Manager

Propres flux de déchets

Nous donnons le bon exemple en traitant nos propres flux de déchets en toute connaissance de cause et en les triant de manière optimale.

3 132 tonnes de déchets dont 86 % sont recyclés



- 2 022 tonnes de déchets **non dangereux**
La destination finale des déchets non dangereux de nos propres activités en valeur absolue et en pourcentage :

La destination finale	valeur absolue	pourcentage
Réutilisation*	0 tonne	0 %
Recyclage	1 678 tonnes	54 %
Incineration	170 tonnes	6 %
Mise en décharge	46 tonnes	1 %
Autre	128 tonnes	4 %

- 1 109 tonnes de déchets **dangereux**
La destination finale des déchets dangereux de nos propres activités en valeur absolue et en pourcentage :

La destination finale	valeur absolue	pourcentage
Réutilisation*	0 tonne	0 %
Recyclage	999 tonnes	32 %
Incineration	10 tonnes	0 %
Mise en décharge	0 tonne	0 %
Autre	100 tonnes	3 %

* Aujourd'hui, un certain nombre de flux de matériaux sont déjà réutilisés, tels que les palettes et divers contenants, mais nous ne disposons pas encore d'un moyen de mesurer cette réutilisation

Un meilleur tri sur nos sites

En tant que collecteur de déchets, nous devons donner le bon exemple à près de 20 000 clients et minimiser le volume de nos propres déchets.

Mesurer, c'est savoir. Tout commence donc par un bon enregistrement des quantités de déchets, avant de pouvoir lancer des actions ciblées. C'est pourquoi notre groupe de travail « **Own waste** » a été créé. Ce groupe effectue des visites sur le terrain afin de déterminer les mesures à prendre pour réduire autant que possible nos déchets résiduels. Nous regroupons ces actions par source de déchets, afin de mieux contrôler leur efficacité en reliant les données collectées (les quantités de déchets par exemple) à des indicateurs spécifiques : nombre d'employés (dans les bureaux par exemple) ou nombre de camions (dans les garages par exemple).

De plus, nous encourageons activement le tri à la source. Nous commençons par optimiser l'utilisation et l'entretien des biens que nous acquérons. Si nécessaire, nous essayons de les réparer, et ce n'est que si la réparation est impossible qu'ils sont recyclés. En triant correctement, nous pouvons recycler autant que possible et minimiser nos déchets résiduels.



Conteneurs et contenants de déchets circulaires

Pour faciliter la collecte sélective des flux de déchets, nous proposons de nombreux conteneurs et contenants. Au total, ceux-ci représentent plus de 9 000 tonnes de CO₂ dans la catégorie « *purchased goods and services* ». Si nous voulons réduire notre empreinte carbone, nous devons également réaliser des gains environnementaux dans ce domaine.

1. Le bon contenant pour la bonne utilisation

Nous conseillons le contenant le plus approprié et achetons en fonction de la demande et de la croissance de notre entreprise. Nous privilégions les fournisseurs européens. La circularité est de toute façon une condition de base de la coopération.

« *Chaque conversation avec un fournisseur potentiel commence par la même question : est-ce qu'il a une approche circulaire ? Si c'est le cas, nous pouvons poursuivre la conversation.* »

Danny Acke,
Purchasing & Procurement Manager



2. Une utilisation maximale du recyclat

Nos conteneurs contiennent autant de recyclats que possible. Pour les conteneurs verts, il s'agit maintenant de 70 à 80 % de matériaux recyclés. Grâce à notre nouveau parc de machines, la couleur jaune des conteneurs poubelles, qui est actuellement composée à 100 % de matières premières vierges, pourra être obtenue à partir de régénérat.

Conformément à Vlarema 7, les sacs poubelles doivent contenir 80 % de recyclat, dont la moitié post-consommation. En 2025, ce pourcentage sera de 100 %. Tous nos sacs LDPE sont déjà conformes à la législation Vlarema-7-2025. Cette conformité est également attestée à chaque livraison de production.

Nos sacs de presse, qui doivent être transparents (c'est-à-dire vierges) pour des raisons d'acceptation, contiendront à l'avenir 30 % de régénérat sans perdre leur transparence. Un sac en PP a également été développé récemment pour collecter les emballages en PP et pouvoir les traiter facilement.

« Plus le pourcentage de recyclats dans les conteneurs et sacs achetés est élevé, plus les émissions de production liées aux biens et services achetés/biens d'équipement sont faibles. La différence d'émissions peut aller jusqu'à un facteur 10 en fonction du matériau et de la composition. Par exemple, le HDPE a un facteur d'émission de 1 920 kg de CO₂e/tonne pour le matériau vierge contre 202 kg de CO₂e/tonne pour le matériau recyclé. »

| Bernard Huyghe,
Greenfish part of Accenture



3. La fermeture des boucles de matériaux

En fin de vie, nous effectuons nous-mêmes les réparations mineures et nous démontons les conteneurs et contenants pour les recycler au maximum. Les roues sont dévissées, le caoutchouc, le métal et le plastique sont triés. Les plastiques sont broyés et granulés sur notre site de Dottignies et renvoyés à nos producteurs comme matières premières. Ainsi, les produits et matériaux mis au rebut sont transformés en nouveaux conteneurs afin de réduire l'utilisation de matières premières vierges.

Un bel exemple est celui de nos fûts médicaux (MedyBins) entièrement circulaires. En collaboration avec notre fournisseur néerlandais, ils sont fabriqués à partir de 100 % de recyclat Vanheede. Nous entamons également une collaboration avec un fabricant français de fûts médicaux pour le développement de fûts contenant le pourcentage le plus élevé possible de recyclat (dans la limite de ce qui est techniquement réalisable aujourd'hui). Notre partenaire néerlandais est en train d'approcher d'autres pays européens afin d'étendre le marché des fûts médicaux contenant 100 % de régénérat (notre MedyBin).



Nos pellets AlterCoal pour une approche circulaire de la construction

Pour la réalisation du gros œuvre de notre nouveau centre logistique et de notre complexe de bureaux à faible consommation d'énergie, nous coopérons avec Valcke Prefab Beton, une entreprise spécialisée dans la construction agro-industrielle. Le fournisseur de ciment pour ces éléments préfabriqués en béton est Heidelberg Materials, qui nous achète aussi les pellets à haut pouvoir calorifique que nous produisons. Heidelberg Materials, l'un des plus grands producteurs mondiaux de matériaux de construction, a délibérément fait le choix d'utiliser des combustibles alternatifs dans son processus de production afin de réduire sa consommation de combustibles fossiles.

Une valorisation à 100 %

Vanheede Alternative Fuels produit des pellets AlterCoal dans son installation innovante de Dottignies. L'AlterCoal est un combustible alternatif fabriqué à partir de déchets au pouvoir calorifique élevé, qui ne sont pas susceptibles d'être recyclés. Les industries à forte consommation d'énergie, comme l'industrie du ciment, sont demandeuses de ces combustibles alternatifs qui, dans un souci de durabilité, remplacent les combustibles fossiles. Dans le cadre du processus de production du ciment, les pellets sont également valorisés à 100 % : 80 % des pellets sont utilisés sous forme d'énergie et les cendres - soit 20 % du volume - entrent dans la composition du ciment en tant que matière première. Seules quelques techniques offrent cette garantie de recyclage à 100 % des matériaux.

12 500 tonnes de matériaux réutilisés

Pour la construction de notre nouveau site dans la zone industrielle Port Sud Roulers, nous utilisons également des matériaux provenant des travaux de démolition de notre site de Rumbeke, où nous construisons actuellement un nouveau centre de tri. Plus de 12 500 tonnes de matériaux, dont des gravats mixtes, des gravats de béton et de la terre, trouveront ainsi une nouvelle affectation.

« La création de zones industrielles durables axées sur une utilisation circulaire des matériaux n'est possible que grâce à la coopération avec des partenaires qui s'engagent eux-mêmes résolument dans cette voie. Grâce à Heidelberg Materials et Valcke Prefab Beton, nous pouvons boucler la boucle. »

| David Vanheede,
CEO



Collecte de chaussures de sécurité usagées et recyclage de vêtements de sécurité

Les chaussures de sécurité sont essentielles pour assurer la sécurité de nos employés, mais elles contiennent également une mine de matériaux qui méritent d'être recyclés à la fin de leur vie utile. De nombreux matériaux contenus dans ces chaussures de sécurité ne sont d'ailleurs pas biodégradables, ce qui souligne la nécessité de recourir à des méthodes durables, telles que le recyclage et la réutilisation, afin de réduire l'impact sur l'environnement.

C'est pourquoi un projet pilote de chaussures de sécurité circulaires a été lancé sur notre site de Geluwe. Lors de l'achat d'une nouvelle paire, l'ancienne est reprise, broyée en externe et séparée en métaux ferreux, métaux non ferreux, textiles et peluches, caoutchouc et PU, cuir et mousse. Tous les matériaux sont réduits en particules très fines (granulés) et transformés en matières premières secondaires pour être utilisés dans de nouveaux produits tels que l'isolation ou les dalles de terrain de jeu.

À la fin de leur vie utile, nous collectons également nos vêtements de sécurité et nos uniformes. Ceux-ci sont traités sur notre site de Dottignies. Au lieu de les traiter comme des déchets à haute valeur calorifique comme avant, nous avons récemment mis en place un processus permettant de transformer en nouveaux matériaux les chaussures et les vêtements de travail, mais aussi les masques anti-poussière.



Une poubelle intelligente pour mettre fin aux erreurs de tri

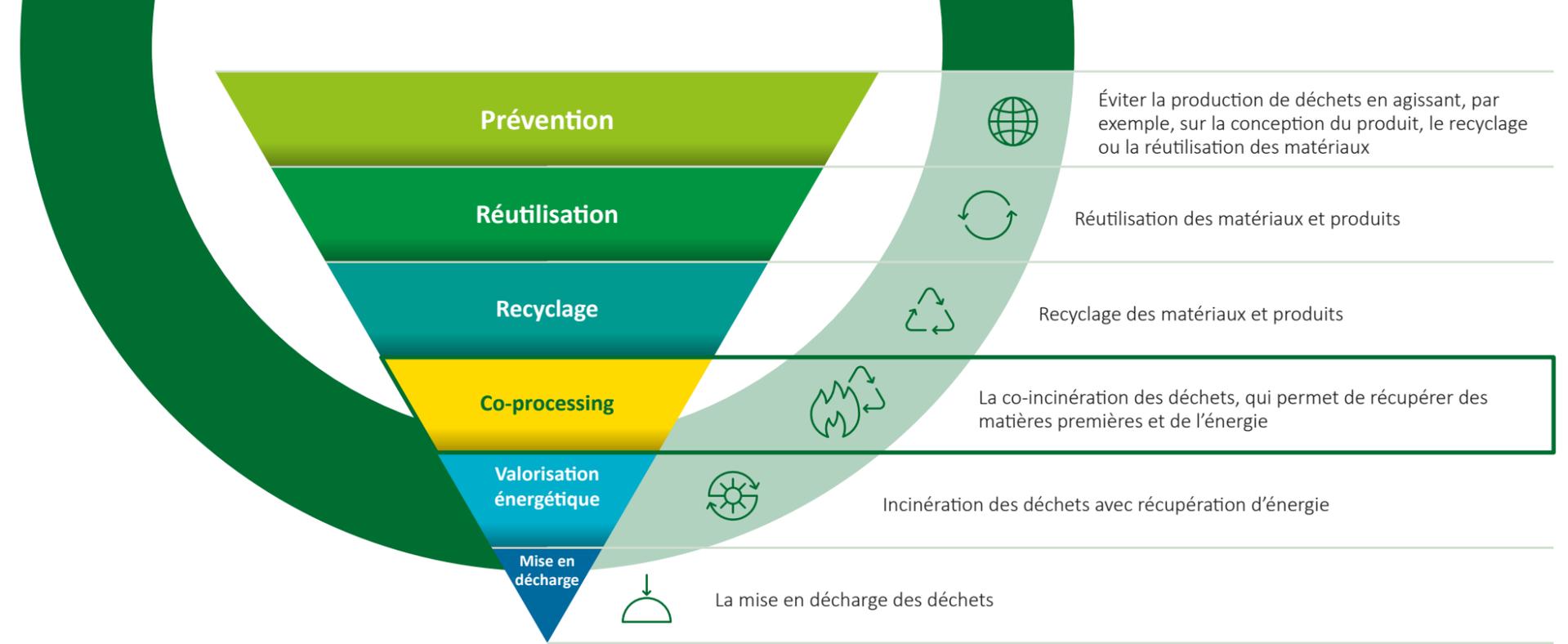
Dans un effort pour éliminer toute confusion quant à la destination appropriée de nos déchets, une initiative pilote prometteuse a été lancée sur notre site de Quévy : la poubelle de tri intelligente.

Fruit d'une collaboration entre Vanheede et Neurogreen, start-up wallonne, cette poubelle révolutionnaire teste nos connaissances en matière de tri et corrige automatiquement les erreurs grâce à un feed-back visuel et sonore en temps réel. Cette approche novatrice met fin au gaspillage causé par le déclassement des poubelles de PMC en DIB, contribuant ainsi à une gestion des déchets plus efficace et durable.



« Aujourd'hui en test dans nos bureaux, cette solution pourrait être proposée à nos clients, principalement des grandes collectivités avec espace de restauration, pour qu'eux aussi apprennent à trier en s'amusant! »

| Gilles Godissart,
Commercial Manager Wallonie C&I



La meilleure destination pour vos déchets

Vanheede investit en permanence afin de pouvoir apporter une réponse proactive à des défis tels que l'importance du tri à la source, la prévention des déchets résiduels et le développement de nouvelles techniques de recyclage.

La « hiérarchie des déchets » établie par le World Business Council for Sustainable Development nous sert de ligne directrice pour optimiser notre gestion d'entreprise, ainsi que celle de nos clients, et satisfaire aux objectifs de développement durable. En encourageant la prévention et la réutilisation des déchets, les entreprises peuvent réaliser des économies de coûts tout en contribuant à une société durable. Le respect de ce concept favorise en outre une image positive et une plus grande confiance des clients et parties prenantes.

Notez que le « **co-processing** » a pris sa place dans la hiérarchie, puisque Vanheede transforme les fractions résiduelles telles que les plastiques non recyclables et les textiles en combustibles respectueux de l'environnement et en matières premières destinées notamment aux industries du ciment, de la chaux et de l'acier. L'utilisation de ces alternatives au charbon rend ces déchets 100 % utiles. D'une part, il y a la valorisation énergétique grâce à la chaleur dégagée lors de la combustion, et d'autre part, les cendres restantes après la combustion constituent une matière première pure pour le ciment, la chaux ou l'acier. Seules quelques techniques offrent cette garantie de recyclage à 100 % des matériaux.

 **2 602** flux de déchets collectés

 **1 214 149 tonnes** de déchets collectés, triés ou traités

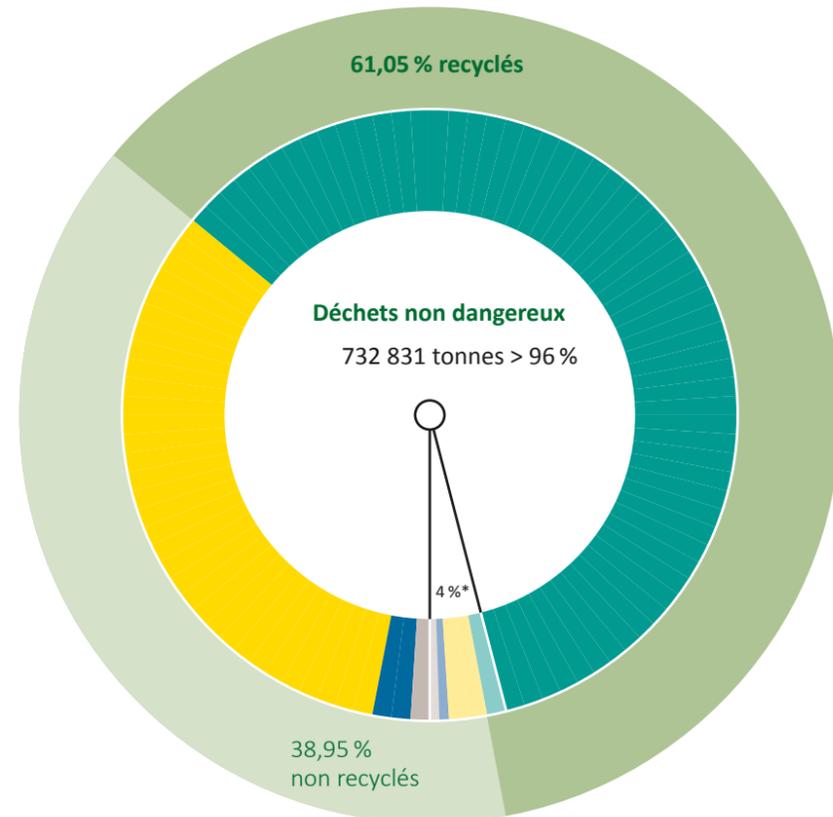
 **655 188 tonnes** de nouvelles matières premières

 **98,44 %** de recyclage et de valorisation



 **1,8** types de déchets par adresse de collecte

764 657 tonnes de déchets collectés dont **61,05 % recyclés**



- 732 831 tonnes de déchets **non dangereux**
La destination finale des déchets non dangereux de nos clients en valeur absolue et en pourcentage :

La destination finale	valeur absolue	pourcentage
Réutilisation*	0 tonne	0 %
Recyclage	459 260 tonnes	60,06 %
Incinération	255 600 tonnes	33,43 %
Mise en décharge	11 788 tonnes	1,54 %
Autres opérations d'élimination	5 808 tonnes	0,76 %
Autres opérations de récupération	375 tonnes	0,05 %

- 31 826 tonnes de déchets **dangereux**
La destination finale des déchets dangereux de nos clients en valeur absolue et en pourcentage :

La destination finale	valeur absolue	pourcentage
Réutilisation*	0 tonne	0 %
Recyclage	7 175 tonnes	0,94 %
Incinération	13 055 tonnes	1,71 %
Mise en décharge	6 304 tonnes	0,82 %
Autres opérations d'élimination	5 292 tonnes	0,69 %

* Aujourd'hui, un certain nombre de flux de matériaux sont déjà réutilisés, tels que les palettes et divers contenants, mais nous ne disposons pas encore d'un moyen de mesurer cette réutilisation.



Recycler 80 % des déchets collectés

Laisser 0 % de matériaux recyclables dans les déchets résiduels

Sensibilisation

Vanheede sensibilise des segments clients spécifiques à l'importance d'une gestion des déchets efficace et écologique en mettant l'accent sur le tri à la source. Nous obtenons ainsi des matières premières de qualité supérieure. Nous aidons nos clients à atteindre leurs objectifs de développement durable en termes de gestion des matériaux.

Un indice de référence puissant

Grâce à Valipac, nous renforçons la transparence dans notre gestion des déchets, ce qui est essentiel pour mieux comprendre et améliorer nos pratiques. Un indicateur puissant de notre succès est le nombre de types de déchets collectés par adresse. Un progrès, même minime de ce résultat, démontre une amélioration du comportement de tri, soulignant ainsi l'impact positif de notre sensibilisation auprès de nos clients.



Réduction de notre empreinte écologique

En tant qu'entreprise leader dans la gestion et le recyclage des déchets, nous essayons d'organiser nos activités de la manière la plus durable possible afin de limiter notre propre consommation et notre impact environnemental.



Notre gestion durable de l'eau

La préservation des ressources marines est au cœur de notre activité, car en recyclant et en traitant davantage les déchets, nous réduisons leur potentiel de contamination de l'eau et de la nature en général. Dans un contexte de raréfaction de l'eau, **la réduction de notre consommation et l'amélioration de notre gestion** de cette ressource sont des mesures cruciales.

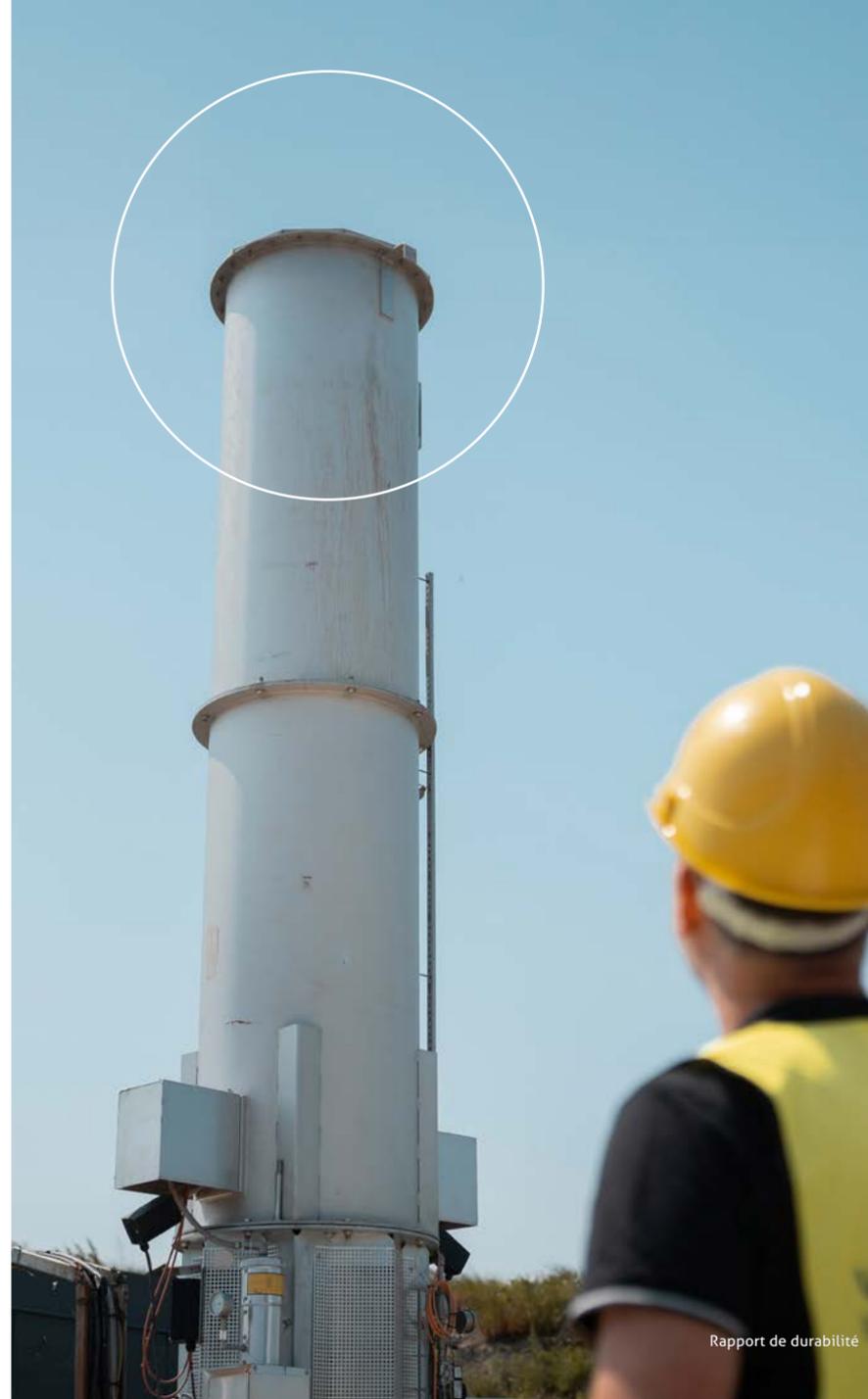
Pour atteindre cet objectif, nous mettons en œuvre plusieurs actions concrètes, telles que la réutilisation de l'eau de pluie pour des usages tels que la réduction de la poussière dans l'air, le lavage de nos camions ou les chasses d'eau des toilettes, en remplaçant l'eau du réseau urbain. À cette fin, des bassins de rétention ont été aménagés sur nos différents sites, garantissant un approvisionnement en eau de pluie suffisant même pendant les périodes de sécheresse, ce qui contribue à une utilisation plus responsable et durable de cette précieuse ressource.

En 2023, nous avons lancé une initiative supplémentaire en construisant un mur de soutènement le long de notre décharge à Rumbeke. Ce mur vise à prévenir une baisse excessive du niveau de la nappe phréatique aux alentours de la décharge, réduisant ainsi le risque de tassement du sol. Actuellement, nous étudions la possibilité de prétraiter le lixiviat, l'eau contaminée provenant de l'infiltration dans la décharge. Aujourd'hui, cette eau est stockée dans des bassins de rétention en attendant d'être dirigée vers des stations d'épuration spécialisées.

Enfin, nous sommes en train d'élaborer une « **politique de l'eau** ». Une fois établie, cette politique nous permettra de mettre en œuvre des mesures concrètes avec une vision claire et nous pourrions sensibiliser encore davantage nos collaborateurs à une gestion efficace de l'eau.

En 2023, la consommation d'eau provenant du réseau urbain a augmenté d'environ 10 % en raison de la mise hors service temporaire de notre station d'épuration, entraînant une insuffisance de l'eau traitée pour la production.

	2021	2022	2023
Eau courante dans la consommation totale d'eau	72 %	74 %	83 %
Consommation d'eau courante	9 715 M³	8 793 M³	12 051 M³
Consommation d'eau de pluie	3 719 M³	3 069 M³	2 523 M³
Eau épurée	45 414 M³	45 000 M³	74 090 M³



Limitation des émissions

Nous veillons aux conditions de vie de nos voisins, en limitant les nuisances et en tenant compte de leurs souhaits et de leurs doléances. Depuis des années, des **enquêtes sur les odeurs** sont menées autour de la décharge de Rumbeke. De plus, nous informons et consultons les voisins afin de rester à l'écoute. Dans le cadre du nouveau permis, des consultations de voisinage sont organisées à Quévy et, à l'avenir, à Port Sud Roulers.

Les **nuisances sonores** sont également à prendre en compte. À Quévy et à Dottignies, nous effectuons des tests de sonométrie supplémentaires afin de pouvoir réagir de manière proactive en cas de calamités. Le bruit est en tout cas un critère pour l'achat de nouvelles installations et l'emplacement des nouveaux bâtiments. Les murs antibruit constituent également un tampon supplémentaire contre les nuisances.

Nous concevons nos nouveaux sites, tels que le centre logistique (Smart Special Waste Logistic Center) à Port Sud Roulers, avec un impact aussi faible que possible. La prévention de **la pollution de l'air et de l'eau** est l'une des priorités de cet objectif. La pollution de l'air est évitée grâce à l'extraction dans chaque pièce et à l'évacuation par un filtre à charbon actif. Des mesures constantes sont effectuées au point d'évacuation, ce qui permet d'assurer un suivi permanent. Le contrôle à la source sera également utilisé au maximum et stockant à l'intérieur les flux sensibles aux odeurs et aux poussières.

La pollution de l'eau est évitée en menant les activités à l'intérieur ou à l'abri et en travaillant avec un système d'égout séparé. Les eaux usées domestiques et les eaux usées industrielles non polluées (chacune avec un itinéraire séparé) sont déversées directement dans le collecteur d'Aquafin et acheminées vers la station d'épuration. Les eaux usées provenant des activités de nettoyage et du laboratoire sont collectées dans des citernes et transportées en vue de leur traitement.



Les arbres, tampons du changement climatique

Dans le cadre de notre collaboration avec la ville de Roulers pour planter des arbres supplémentaires dans la zone autour du Bergmolenbos, une campagne de plantation d'arbres a eu lieu en février. Au total, 4 000 chênes ont été plantés ! Cette action fait partie du plan climatique de la ville de Roulers visant à planter 100 000 arbres supplémentaires d'ici 2025.



4 000 chênes ont été plantés dans le Bergmolenbos





Nous sommes une entreprise familiale



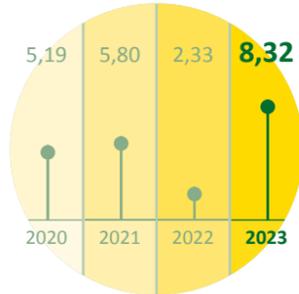
Social

LE BIEN-ÊTRE, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ, AINSI QUE LA STABILITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION SONT NOS PRIORITÉS ABSOLUES. NOUS RECONNAISSONS LES TALENTS ET NOUS LEUR OFFRONS TOUTE LATITUDE D'ÉPANOUISSEMENT, EN TOUTE CONFIANCE. LE RESPECT MUTUEL CONSTITUE LA BASE DE NOTRE COOPÉRATION.

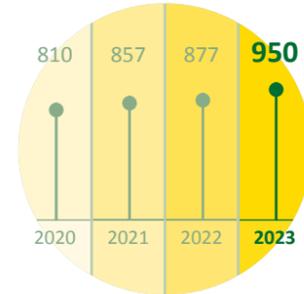




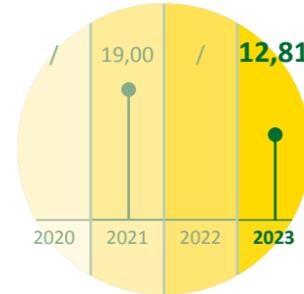
Vanheede People en chiffres



Croissance du nombre d'employés (%)



Héros du recyclage à bord



Employee Net Promoter Score (eNPS)

OBJECTIF : > 30

Comment nous contribuons aux ODD de l'ONU



En offrant un **travail judicieux avec des perspectives d'avenir**, en s'engageant dans **la formation et le développement** et en garantissant des conditions de travail **sûres et saines**, nos employés restent impliqués et motivés.



L'innovation dans notre politique de formation

L'innovation et la digitalisation sont des piliers essentiels du groupe Vanheede. Depuis le début de cette année, nous avons lancé une plateforme qui centralise l'ensemble de notre processus de formation : des demandes d'inscription aux rapports, tout est désormais géré de manière efficace et intégrée.

Cette initiative marque le début d'un projet à long terme visant à offrir des parcours d'apprentissage hybrides, où les formations physiques et numériques sont combinées et adaptées à différentes fonctions. L'objectif est de rendre ce projet opérationnel d'ici 2026 et de l'intégrer dans un *Learning Management System* à part entière.

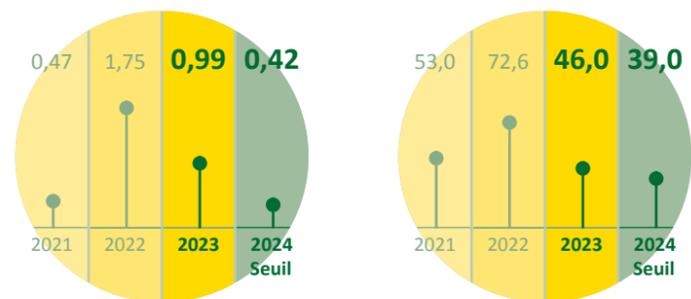
Au cours des deux prochaines années, l'accent sera mis sur la recherche et l'utilisation d'un logiciel pour convertir les formations existantes en e-learning.



Ensemble pour la mission zéro

Vanheede veut faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir les situations dangereuses sur le lieu de travail et s'investit pleinement dans sa fonction d'exemple, la vigilance partagée, l'ordre & la propreté et la protection personnelle. La sécurité requiert la coopération et la vigilance de chaque collaborateur, c'est la seule façon d'atteindre notre « mission zéro ». Grâce au projet de changement de comportement, la sécurité est devenue un sujet de discussion à tous les niveaux.

Au niveau du groupe, nous avons obtenu de bien meilleurs résultats en 2023 qu'en 2022, et nous sommes à peu près revenus au niveau de 2021.



Taux de gravité (Tg)

Benchmark sectoriel 2022 (Nace2 - code 38) = 0,83

Taux de fréquence (Tf)

Benchmark sectoriel 2022 (Nace2 - code 38) = 24,89

Le nombre de décès dus à des blessures liées au travail et à des problèmes de santé liés au travail en 2021, 2022 et 2023 est de 0.

Le seuil pour 2024 est également de 0.

Le benchmark sectoriel 2022 (Nace2 - code 38) est 1.



ZÉRO ACCIDENT

En 2023, nous avons malheureusement enregistré 53 accidents du travail. C'est toujours 53 de trop !

Pour nous faire une idée de nos résultats en matière de sécurité, nous utilisons deux mesures importantes : le taux de gravité et le taux de fréquence.

Le taux de fréquence mesure le nombre d'accidents du travail avec arrêt, exprimé par le rapport du nombre total d'accidents du travail sur le lieu de travail avec au moins 1 jour d'arrêt, hors jour de l'accident, sur le nombre total d'heures travaillées, multiplié par 1 million.

Le taux de gravité mesure les dommages humains causés par les accidents du travail. Le taux de gravité est le rapport du nombre de jours calendrier effectivement perdus en raison des accidents du travail sur le nombre total d'heures travaillées, multiplié par 1 000.

Bien que l'évolution soit prometteuse, nous n'avons pas réussi à rester en dessous des seuils que nous nous étions fixés.

Le chemin vers l'objectif « zéro accident par an » est encore long, mais nous y travaillons ensemble.

L'analyse des causes des accidents du travail a montré que l'ordre et la propreté sont encore régulièrement identifiés comme la cause première d'un accident du travail. Le projet de changement de comportement, et en particulier le thème de l'ordre et de la propreté, restera donc le pilier du plan d'action annuel en 2024. Parmi les autres causes courantes, citons la montée et la descente des camions, l'ouverture et la fermeture des bennes à déchets, les glissades ou les trébuchements et l'utilisation d'outils à main.



Parmi les autres actions prévues au programme, citons :

- Le suivi des investissements et la mise en service méticuleuse des nouvelles machines/chaînes de production
- L'amélioration de l'enregistrement des accidents évités de justesse (actions dangereuses/situations dangereuses), afin de prévenir l'aggravation de la situation
- La poursuite du développement du logiciel HSE, permettant d'enregistrer les accidents et les incidents, de les examiner et d'en assurer le suivi de manière plus structurée
- Le renforcement de l'équipe HSE avec de nouveaux collègues, la collaboration avec les services externes de prévention et de protection, et les assureurs
- L'élaboration de plans d'évacuation et la poursuite du développement des plans d'urgence
- L'élaboration d'une politique de bien-être
- L'inventaire des agents chimiques
- La création de fiches de poste de travail
- Etc.

Nos Safety Days pour un environnement de travail sécurisé

En avril dernier, Vanheede a organisé des « Safety Days » sur dix de ses sites afin de réduire le nombre d'accidents du travail. Ces journées dédiées à la sécurité, élaborées en collaboration avec Liantis, l'assurance accidents du travail et DrivOolution ont permis à l'ensemble des collaborateurs de relever les défis auxquels les chauffeurs sont confrontés, tels que la gestion des angles morts, le temps de réaction ou encore les techniques pour monter et descendre en toute sécurité d'un camion.

Des stands thématiques variés ont été mis en place pour sensibiliser les participants, comprenant un parcours avec des lunettes simulant l'alcoolémie et la fatigue, la diffusion de vidéos illustrant des situations proches d'accidents qui se sont réellement produites sur nos sites, etc. Une attention particulière a également été portée au tri correct de nos propres déchets.

Pendant ces journées, chaque collaborateur a eu l'occasion de compléter un formulaire évaluant son bien-être au travail. Nous accordons une importance primordiale à la santé mentale et au bien-être de nos collaborateurs, les considérant comme des piliers essentiels pour le bon déroulement des activités du groupe Vanheede. Une fois les résultats analysés, un plan d'action sera élaboré en mettant l'accent sur les éventuels domaines nécessitant une attention particulière.

L'organisation de ces Safety Days était donc un excellent moyen d'accroître l'implication et la sensibilisation à la sécurité au sein de notre organisation et de réduire le risque d'accidents sur le lieu de travail !

SAFETY DAYS



Encore plus de flexibilité pour nos employés

Depuis le 1er janvier, nos employés bénéficient d'un nouveau système d'enregistrement des horaires de travail, leur offrant ainsi une plus grande flexibilité. Chaque employé peut désormais en partie définir son propre horaire de travail, garantissant ainsi un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du nouveau Deal pour l'Emploi.

Valorisation de nos collaborateurs grâce au « Comité pour un lieu de travail agréable »

Être une entreprise durable se traduit aussi par un lieu de travail où les employés se sentent appréciés et soutenus.

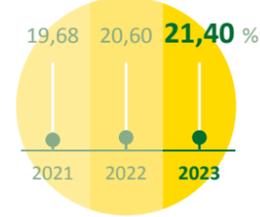
Avec le soutien de la direction et du « Comité pour un Lieu de Travail Agréable », nous avons instauré diverses initiatives pour créer un environnement de travail positif et stimulant : nous célébrons par exemple les départ à la retraite et les jubilés des employés, organisons des achats groupés de vélos pour favoriser la mobilité douce, challengeons nos employés à l'ascension du Mont Ventoux, proposons des billets bon marché pour les festivals et les activités sportives, etc.

Le Comité pour un lieu de travail agréable

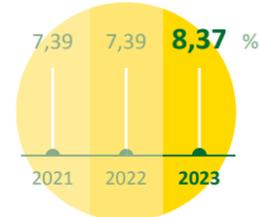
Women in Recycling

Depuis 2021, Caroline Vanheede est l'une des ambassadrices de l'égalité des sexes dans le secteur belge du traitement des déchets, en tant que Présidente du projet « Women in Recycling », instauré par Denuo.

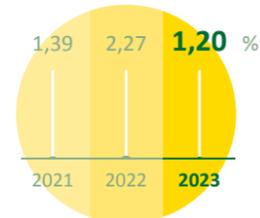
La proportion de femmes au sein de notre effectif, englobant toutes les fonctions, a atteint un niveau record en 2023. Bien que cette croissance reste modeste, il convient de la saluer, notamment dans un secteur traditionnellement perçu comme masculin. Une dynamique positive est observée au sein du groupe des ouvriers, tandis que chez les chauffeurs et les employés, une légère diminution du nombre de femmes est à noter. Ces résultats nous poussent à maintenir nos efforts pour favoriser la diversité des genres au sein du groupe Vanheede.



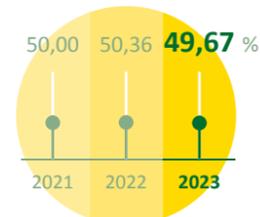
nombre total



parmi les ouvriers



parmi les chauffeurs



parmi les employés



Vers encore plus de diversité multiculturelle et d'inclusion

En 2023, Vanheede a intégré le groupe de travail de Denuo dans le cadre du projet Business Uniting Talents (BUT) 2030, lancé par le Fonds Prince Philippe avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et de CSR Europe. Ce projet ambitieux vise à favoriser la diversité ethnique et l'inclusion sur le lieu de travail, notamment en encourageant l'emploi des citoyens non européens.

Cette collaboration a offert à Vanheede l'opportunité de soumettre ses pratiques à une évaluation rigoureuse grâce à l'Outil d'Évaluation de la Diversité Multiculturelle et de l'Inclusion développé par CSR Europe. Cet outil sert de référence pour évaluer le niveau de maturité des entreprises dans ces domaines. Bien que Vanheede bénéficie d'une grande diversité parmi ses collaborateurs en termes d'origines, de genres, d'âge, de langue, et autres, l'analyse a néanmoins révélé que l'entreprise affiche un score de maturité inférieur à la moyenne des 14 entreprises évaluées au même moment.

Vanheede entend donc intensifier ses efforts et mettre en œuvre les recommandations fournies afin d'atteindre un niveau de maturité supérieur en matière de diversité multiculturelle et d'inclusion.

Notre canal de signalement officiel pour les lanceurs d'alerte

Depuis le début de l'année 2023, Vanheede s'est conformée à la nouvelle obligation légale visant à protéger les lanceurs d'alerte en instaurant un canal de signalement officiel. Ce dispositif a été conçu pour permettre aux lanceurs d'alerte de signaler de manière totalement confidentielle des violations du droit de l'UE dans un contexte professionnel, sans craindre d'éventuelles représailles.

Pour répondre à cette exigence législative, notre service des ressources humaines a appliqué une procédure dédiée en mettant en place un canal de signalement accessible directement via notre site web. Les lanceurs d'alerte ont la possibilité de remplir un formulaire en ligne, garantissant ainsi la confidentialité absolue de tout le processus. Cette démarche encourage la transparence et à créer un environnement où les employés se sentent en sécurité pour signaler des comportements répréhensibles.

Des chances pour tous

Vanheede s'engage dans l'économie sociale en intégrant les compétences de personnes éloignées du marché du travail par le biais des organisations Westlandia (Ypres), Manus (Anvers), Bewel (Genk), Mariasteen (Hooglede) et Intrenser (France). Cette collaboration nous permet de bénéficier de compétences et d'expériences uniques, renforce notre capacité à proposer des solutions originales, tout en contribuant au développement professionnel et personnel de ces travailleurs en les intégrant dans un environnement de travail inclusif et respectueux.



Comment nous interagissons avec nos riverains

Maintenir une communication ouverte et transparente avec les riverains reste une priorité absolue. C'est pourquoi nous avons établi, sur notre site de Quévy, un Comité d'accompagnement qui se réunit deux fois par an avec des représentants de Vanheede et les riverains. L'objectif est de tenir ces derniers informés des activités en cours, des possibles nuisances, mais aussi de recueillir leurs éventuelles revendications et de trouver des solutions. Ces dernières années, le nombre de riverains participant à ces réunions a chuté, ce qui témoigne de notre engagement à mener nos activités dans le respect de notre environnement et de l'efficacité de notre communication proactive. De manière exceptionnelle, nous organisons également des réunions d'information publique pour présenter aux riverains les projets majeurs, tels que l'expansion du site.

À Rumbekke, nous assurons une communication régulière avec les riverains en les tenant informés de toutes les activités en cours et à venir sur ce site grâce à notre journal, « Infoblad Rumbekke », distribué dans quelque deux cents boîtes aux lettres voisines. De plus, nous mettons à leur disposition un numéro de téléphone pour signaler toute anomalie.

Nos actions caritatives locales

En tant qu'entreprise durable, nous aspirons à avoir un impact positif au-delà de notre chaîne de valeur en soutenant chaque année diverses organisations et initiatives qui partagent nos valeurs fondamentales :

- Nous sommes heureux d'avoir pu faire un don d'ordinateurs portables, d'écrans et de téléphones portables à Allemaal Digitaal Kortrijk et ainsi contribuer à leur noble cause. Nous croyons en l'importance soutenir des projets qui favorisent l'accès à la technologie pour tous.

Don de :

- 20 écrans
- 17 ordinateurs portables
- 1 ordinateur de bureau
- 60 téléphones portables



- En août dernier, Justine Vanheede a pris place sur le sulky lors du Horse Race 4Brain pendant Waregem Koerse. La recette du prix gagné a été intégralement reversé au profit du centre d'aide à la jeunesse Ten Dries à Zwevegem.



Partenariat durable avec Special Olympics Belgium

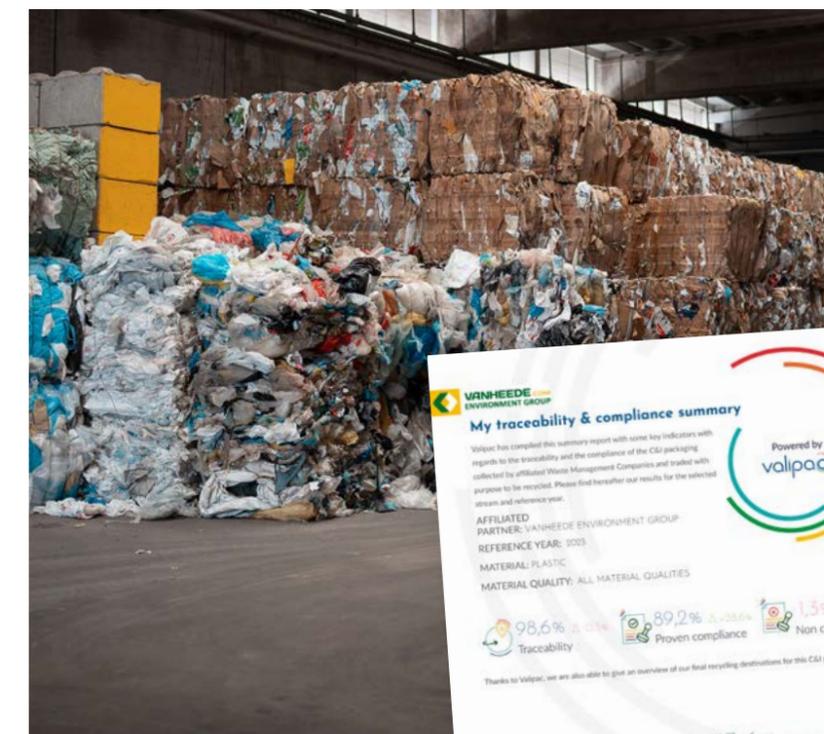
Après le succès de notre première collaboration en 2023, Vanheede a établi un partenariat durable pour les trois prochaines années afin d'offrir un soutien maximal à Special Olympics Belgium dans la gestion de leurs déchets. Cette année, les Jeux Nationaux, rassemblant plus de 3400 athlètes ayant un handicap mental dans 20 disciplines sportives, ont eu lieu à La Louvière.

« Ce partenariat renouvelé et à long terme avec un spécialiste dans le domaine de la gestion des déchets nous permet de laisser une empreinte écologique plus réduite avec les Jeux Nationaux dans les années à venir. Nous nous réjouissons donc de travailler avec Vanheede pour rendre les Jeux Nationaux plus écologiques et en faire un modèle pour d'autres événements Special Olympics. »

Dominique Dehaene,
National Director Special Olympics Belgium

Traçabilité maximale dans notre chaîne de valeur

Valipac joue un rôle clé en auditant les recycleurs en dehors de l'Europe pour garantir, grâce à un nouveau système de déclaration, que les déchets d'emballages que nous collectons sont ensuite recyclés dans des conditions de santé, de sécurité et d'environnement respectant les normes de l'Union européenne.





Nous œuvrons en faveur d'un avenir durable



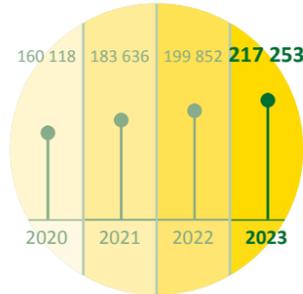
Volet financier

CHACUN DE NOUS FAIT LA DIFFÉRENCE, POUR LA PARTIE PRENANTE, POUR L'ENTREPRISE ET POUR LUI-MÊME. CE GAIN EST L'OXYGÈNE QUI NOUS PERMET D'INVESTIR, D'INNOVER ET DE NOUS ORGANISER INTELLIGEMMENT.

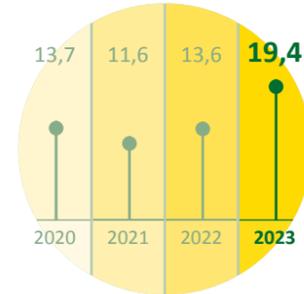




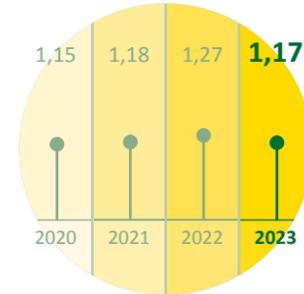
Vanheede Profit en chiffres



Chiffre d'affaires consolidé



Budget d'investissement par rapport au chiffre d'affaires consolidé (%)



Ratio de liquidité
OBJECTIF :
doit être au moins égal à 1

Comment nous contribuons aux ODD de l'ONU



Notre vision à long terme vise la **continuité de l'entreprise**. La rentabilité et une politique financière saine constituent **l'oxygène qui nous permet d'entreprendre** et de continuer à miser pleinement sur les **partenariats durables**.



Investissements majeurs dans l'économie circulaire

Bientôt opérationnelle : notre toute nouvelle ligne de tri automatisée à Rumbeke

À l'automne prochain, Vanheede mettra en service sa toute nouvelle ligne de tri automatisée (Material Recovery Facility) à Rumbeke. Cette installation de pointe, d'une capacité annuelle de 100 000 tonnes, utilisera des technologies avancées et l'intelligence artificielle pour séparer efficacement les déchets résiduels des entreprises en matériaux recyclables et non recyclables. Il s'agit d'une étape importante dans l'économie circulaire, permettant à ces matériaux, autrefois destinés à l'incinération, de bénéficier d'une seconde vie. Ces matières seront ensuite acheminées vers nos propres centres de traitement, des centres partenaires ou directement vers des producteurs de matières premières.

À partir de 2025, et pour une période de cinq ans, Vanheede triera en collaboration avec Fost Plus annuellement environ 35 000 tonnes de résidus de PMC dans cette nouvelle installation, représentant un investissement de 35 millions d'euros.

« En tant que partenaires à part entière de l'économie circulaire, nous sommes fiers de pouvoir proposer une nouvelle solution pour sauver davantage de matériaux autrement perdus dans les incinérateurs. Nos nouvelles installations de tri garantiront un recyclage maximal et nous permettront de préserver au maximum la valeur des matériaux. Il s'agit d'une nouvelle étape cruciale de l'économie circulaire, et de notre contribution à un avenir plus durable. »

David Vanheede,
CEO

Vanheede opte pour une grue électrique

Dans une démarche écologique et économique, Vanheede a opté pour une grue électrique pour sa nouvelle ligne de tri des déchets résiduels. L'utilisation d'une grue électrique permet en effet d'éliminer les émissions de CO₂ sur le lieu de travail, offre une durée de vie beaucoup plus longue par rapport aux grues traditionnelles à moteur diesel, réduit les coûts d'entretien et évite les pertes de temps liées au ravitaillement en combustible. De plus, elle présente une option plus sûre en matière de sécurité incendie.



Avancement des travaux d'expansion à Billy-Berclau

Suite au réaménagement du bâtiment administratif, la première phase d'expansion du site de Billy-Berclau vient d'être finalisée, avec la construction des bâtiments opérationnels au stade du gros œuvre. En parallèle, un nouveau bâtiment sur trois étages est en cours d'aménagement pour accueillir les nouveaux locaux sociaux. Ces derniers remplaceront les vestiaires existants situés dans le bâtiment administratif, permettant ainsi la création de nouvelles salles de réunion et de bureaux.

Avant leur mise en service complète, tous les bâtiments nécessitent encore l'installation des équipements techniques spécifiques ainsi que des travaux de finition.

Pour répondre aux besoins croissants, la superficie opérationnelle du site a été étendue avec l'aménagement d'une nouvelle dalle en béton de 3 800 m², qui servira à terme de parking pour conteneurs. De plus, ce projet prévoit l'agrandissement du parking des chauffeurs, portant sa capacité finale à 78 places. Le parking du personnel sera quant à lui équipé de bornes de chargement.



2,4 millions d'euros investis dans la prévention des incendies à Port Sud Roulers

En vue d'un recyclage maximal des déchets spéciaux, Vanheede construit un centre logistique (Smart Special Waste Logistic Centre) pour l'acceptation, le regroupement, le reconditionnement (repackaging) et le stockage de ces déchets. Ce projet représente un investissement total d'environ 54 millions d'euros entre 2020 et 2027 et garantit un traitement efficace des déchets tout en minimisant les risques pour les employés et l'environnement.

Tous les produits sont stockés de manière centralisée dans un entrepôt hautement sécurisé et automatisé, relié à un système de transport automatique interne. Grâce à un Manufacturing Operations Management System, toutes les données nécessaires sont tenues à jour. Ainsi, Vanheede sait toujours où se trouve tel ou tel produit et à quel risque il est exposé.

En collaboration avec les pompiers, les assurances et les organismes de contrôle, Vanheede consacre beaucoup d'efforts à la gestion des risques, afin d'exclure les dangers possibles de l'activité et des produits dangereux utilisés. Cela commence par des procédures strictes dans un entrepôt hautement sécurisé et une détection adaptée en fonction de l'application (détection ponctuelle, détection de faisceau, détection de flamme et échantillonnage d'air). De plus, chaque zone est couverte par des enrouleurs et des sprinklers

et un réseau d'hydrants est installé autour du bâtiment. L'équipe de première intervention est autorisée à prendre les mesures d'évacuation ou de première tentative d'extinction. Ensuite, le système d'extinction par sprinklers ou par mousse est activé. Grâce à un système d'extinction à mousse légère à haut foisonnement, l'entrepôt peut être entièrement recouvert de mousse en trois minutes. L'entrepôt est donc vide de tout personnel.

« La gestion des risques est une priorité absolue, c'est pourquoi nous investissons, entre autres, 2,4 millions d'euros dans la meilleure protection anti-incendie. »

Mathias D'Hulster,
Project Engineer Infrastructure

En cas de calamités, les eaux d'extinction libérées sont recueillies sur le site de l'entreprise en fermant les égouts et en collectant l'eau de manière contrôlée dans les quais de chargement, entre autres, en vue d'une élimination ultérieure vers un centre de traitement.

* Avec le terme "déchets spéciaux", Vanheede fait référence à tous les déchets qui requièrent une attention particulière. Exemples de déchets spéciaux: déchets de laboratoire, huiles usées, DEEE, batteries de voiture, aérosols, filtres à huile, diluants/solvants, acides/bases, eaux usées, lampes fluorescentes, conteneurs IBC contenant des eaux usées non dangereuses, cigarettes, etc.



Aménagements durables à Quévy

Le parking de notre site de Quévy a récemment bénéficié d'une transformation majeure, résultant en une augmentation de sa capacité d'environ 20% et l'installation de 22 points de recharge. Cette métamorphose a permis de séparer le parking des visiteurs de la voie publique et de la zone de production, assurant ainsi une meilleure organisation des flux. Un éclairage renforcé a été mis en place pour une meilleure sécurisation de l'accès au site. De plus, un nouveau plan d'aménagement paysager a été mis en place, intégrant de nouveaux arbres, des haies de hêtres et de la végétation, ce qui contribue à l'esthétique générale du site. Par ailleurs, l'entrée du bâtiment administratif a subi une transformation significative afin de s'aligner avec le récent projet d'extension. Cette mise à jour comprend de nouveaux bureaux ainsi qu'une entrée optimisée pour une meilleure accessibilité et une expérience utilisateur améliorée.



Résultats financiers



Bilan

Le bilan consolidé pour l'année 2023 a été clôturé avec un bilan total de 213 222 k€. Il s'agit d'une forte augmentation par rapport à l'année dernière. Elle s'explique principalement par le programme d'investissement majeur « plan 2022-2024 » et l'inclusion de la société Soret Containers & Recycling (acquisition en janvier 2023) dans la consolidation pour l'année 2023.

Du côté des actifs, nous enregistrons une forte augmentation de la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles. Les investissements de l'exercice en immobilisations incorporelles (hors goodwill) et corporelles s'élèvent à 42 192 k€, et consistent, entre autres, en l'achèvement de la construction d'une nouvelle éolienne de 3,4 MW, et la construction d'une ligne de recyclage des plastiques et d'une ligne de tri des déchets industriels mixtes. Le tout est complété par les investissements annuels en récipients, matériel roulant et outillage, les investissements d'adaptation de nos lignes de pelletisation (déchets à haut pouvoir calorifique) et de déconditionnement (déchets organiques). En ce qui concerne les règles d'évaluation, il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière.

Les immobilisations financières ont augmenté suite à l'acquisition de la société Soret Containers & Recycling.

Les créances à maximum un an restent plus ou moins stables par rapport à l'année 2022. Elles concernent les créances commerciales en cours, les recettes à percevoir, la TVA et les taxes récupérables.

Les liquidités disponibles s'élèvent à 20 145 k€. Le niveau de la liquidité est de 1,19. La liquidité s'avère suffisante pour faire face à toutes les obligations à court terme.

Le résultat positif de l'exercice (voir sous la rubrique « compte des résultats ») entraîne une augmentation des fonds propres. Les provisions pour risques et charges comprennent principalement la provision constituée pour la phase de suivi de notre centre d'enfouissement technique.

Les dettes à long terme et à court terme ont augmenté par rapport à l'année dernière. Pour les dettes financières à long terme, nous constatons que d'une part le prêt subordonné « DACAR » (Dacar : holding familial de la famille Vanheede) a légèrement diminué, mais que d'autre part, les prêts accordés par la banque ont largement augmenté (en raison du programme d'investissement 2022-2024 en cours) ; de 16,6 M€ à 50,2 M€. Les dettes financières à court terme augmentent également. Il y a une augmentation des dettes commerciales, en partie due aux factures d'investissement reçues, à une diminution des avances fixes tirées et à une augmentation des dettes auprès des banques remboursables dans l'année.

La solvabilité de Vanheede Environment Group a diminué, mais reste saine : 35,90 % ; nous tenons compte de l'ajout aux fonds propres du prêt subordonné à long terme « DACAR »

Bilan consolidé (en KEUR) 2023

ACTIFS	2023	2022
Actifs immobilisés immatériels	14 647	2 787
Actifs immobilisés matériels	118 518	89 563
Actifs immobilisés financiers	3 889	3 884
ACTIFS IMMOBILISÉS	137 054	96 234
Créances à plus d'un an	625	175
Stocks	6 939	5 546
Créances à maximum un an	47 554	47 205
Liquidités	20 146	17 973
Comptes de régularisation	904	750
ACTIFS CIRCULANTS	76 168	71 649
TOTAL DES ACTIFS	213 222	167 883

PASSIFS	2023	2022
Capital	3 353	3 353
Réserves consolidées	53 998	50 935
FONDS PROPRES	57 351	54 288
Provisions destinées à couvrir les risques et charges	6 149	5 591
Impôts différés	0	0
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS	6 149	5 591
Dettes à plus d'un an	83 361	48 920
Dettes à maximum un an	64 035	56 633
Comptes de régularisation	2 326	2 451
ENDETTEMENT	149 722	108 004
TOTAL DES PASSIFS	213 222	167 883

Chiffres clés Les comptes annuels 2023 (01/01/2023-31/12/2023) de Vanheede Environment Group SA et de ses filiales, ainsi que les comptes consolidés, peuvent être librement consultés à la Centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique. Dans ce rapport de durabilité, nous vous en donnons un résumé.

Compte des résultats

Les évolutions du chiffre d'affaires et des coûts entre 2023 et 2022 sont affectées par l'acquisition de la société Soret Containers & Recycling. Le lecteur de ce rapport doit toujours garder cela à l'esprit.

Le chiffre d'affaires non consolidé pour l'année 2023 a augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente, pour arriver au montant de 260,63 M€.

Le chiffre d'affaires consolidé est également en hausse d'environ 9 % pour atteindre 217,25 M€. Les deux augmentations du chiffre d'affaires (consolidé et non consolidé) sont, comme indiqué précédemment, affectées par l'inclusion (pour la première fois) du chiffre d'affaires réalisé par la société acquise Soret.

La marge brute a augmenté (en % du chiffre d'affaires) par rapport à l'année dernière, passant d'environ 61,23 % à 62,85 %. En chiffres absolus, la marge brute augmente de plus de 14 M€. Les principaux postes de coûts dans la marge brute sont : les coûts de traitement et la sous-traitance (le transport). C'est surtout ce dernier poste qui est en forte augmentation.

Les autres produits d'exploitation restent inchangés par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 1,8 M€.

Les « services et biens divers » (code 61) ont augmenté de plus de 11 %. Les charges locatives (principalement pour l'utilisation de biens immobiliers) ont augmenté, mais la hausse est plus prononcée dans les postes « entretien et réparation », « remboursements à des tiers » et « coûts des intérimaires ». Les coûts salariaux propres (code 62) ont fortement augmenté, d'environ 21 %. En termes de pourcentage, notre EBITDA est en baisse (de 15,05 % par rapport au chiffre d'affaires en 2022 à 13,26 % en 2023). Il y a également une diminution en termes absolus (de 30 M€ à 28,80 M€).

L'amortissement annuel de la survaleur de consolidation est reporté séparément dans la consolidation sous la rubrique « amortissement des écarts de consolidation ». Il est passé de 1 M€ à 2 M€ (en raison du nouvel amortissement de la survaleur d'acquisition de Soret).

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles ont augmenté d'environ 8,5 % par rapport à l'année précédente. Les dépréciations restent limitées et concernent la provision inscrite pour la phase de suivi de notre centre d'enfouissement technique et une provision aux droits d'accises à rembourser.

Les produits financiers ont augmenté (les dividendes reçus, les subventions prises en résultat et la hausse des taux d'intérêt des prêts bancaires). Les charges financières ont augmenté en raison de la hausse des taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts.

Les produits et charges exceptionnels restent limités et concernent principalement des plus et moins-values sur la réalisation des actifs immobilisés.

En termes absolus, **l'EBITDA** consolidé de Vanheede Environment Group s'élève à 28 809 k€ (- 1 266 k€ par rapport à l'exercice précédent). L'EBIT a diminué jusqu'à 6 409 k€ (- 4 316 k€).

Les taxes ont diminué par rapport à l'année précédente.

Le compte de résultat consolidé est clôturé au 31/12/2023 avec un bénéfice consolidé de 2 861 k€.

Compte consolidé des résultats (en KEUR)

	2023	2022
Chiffre d'affaires	217 253	199 852
Modification du stock / actifs immobilisés produits	367	124
Autres revenus d'exploitation	1 863	1 860
REVENUS D'EXPLOITATION	219 483	201 836
Achats et sous-traitances	80 983	77 614
Services et marchandises diverses	52 533	47 031
Rémunérations et charges sociales	54 312	44 752
Amortissements	19 529	17 993
Moins-values et provisions	818	284
Autres coûts d'exploitation	2 845	2 364
Amortissements sur différences de consolidation	2 054	1 072
COÛTS D'EXPLOITATION	213 074	191 110

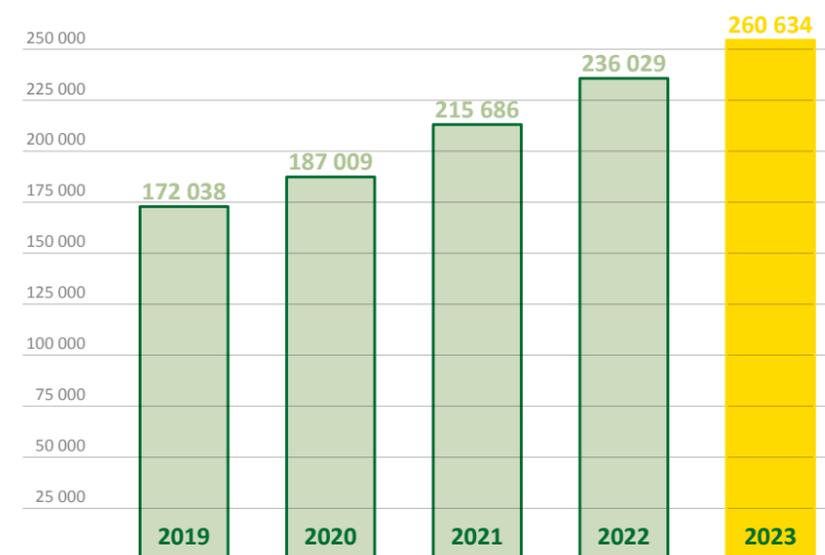
	2023	2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 409	10 726
Revenus financiers	1 134	581
Coûts financiers	3 218	1 352
BÉNÉFICE/PORTE DÉCOULANT DE L'EXPLOITATION ORDINAIRE	4 325	9 955
Revenus exceptionnels	917	119
Coûts exceptionnels	-20	168
BÉNÉFICE/PORTE DE L'EXERCICE COMPTABLE AVANT IMPÔTS	5 262	9 906
Exclusions	22	19
Impôts	2 423	2 774
BÉNÉFICE/PORTE CONSOLIDÉ	2 861	7 151

Résumé du compte consolidé des résultats (en KEUR)

	2023	2022
Chiffre d'affaires	217 243	199 852
EBITDA	28 809	30 075
Résultat net	2 861	7 151
Fonds propres	57 351	54 288
Prêt subordonné 'DACAR'*	19 200	23 100
Fonds propres corrigés	76 551	77 388
Total du bilan	213 222	167 884
Taux de solvabilité	35,90 %	46,10 %
Taux de liquidités	1,19	1,27

* voir expl. pag. 90 - bilan

Compte non consolidé des résultats (en KEUR)



Le chiffre d'affaires non consolidé pour l'année 2023 a connu une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente, à savoir de K€ 236 029 à K€ 260 634



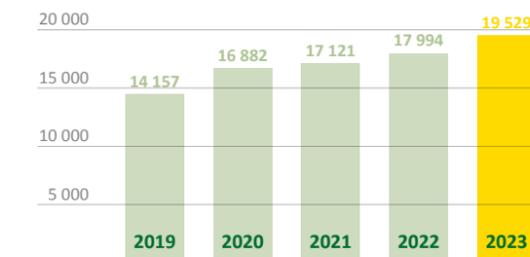
Investissements : évolution des investissements (en KEUR)



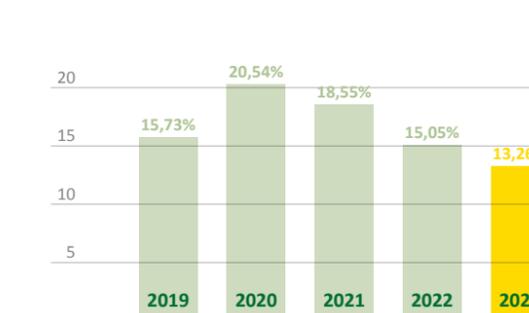
EBIT : évolution de la valeur EBIT (en % du chiffre d'affaires consolidé)



Chiffre d'affaires : évolution du chiffre d'affaires (en KEUR)



Amortissements : évolution des amortissements (en KEUR), hors amortissements sur les fonds commerciaux de consolidation



EBITDA : évolution de la valeur EBITDA (en % du chiffre d'affaires consolidé)



Cash-flow opérationnel : évolution du cash-flow opérationnel (en KEUR)



Pride

Nous sommes tous de fiers ambassadeurs de notre entreprise

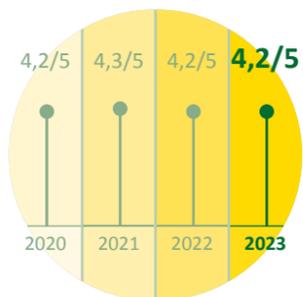


Gouvernance

NOUS RÉALISONS NOS AMBITIONS DANS LE CADRE D'UNE COLLABORATION TRANSPARENTE. NOUS RESTONS AINSI FIDÈLES À NOTRE CULTURE.

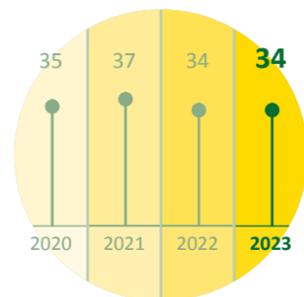


Vanheede Pride en chiffres



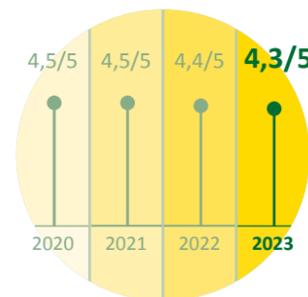
Satisfaction client

OBJECTIF :
> 4



Net Promoter Score (NPS)

OBJECTIF :
> 30



Trustpilot TrustScore

OBJECTIF :
> 4

Comment nous contribuons aux ODD de l'ONU



Les **partenariats loyaux** sont basés sur la **confiance**. Les intérêts partagés et les **actions éthiques et intègres** nous permettent d'aller ensemble dans la même direction.



Un aperçu approfondi de notre structure organisationnelle

La famille Vanheede, la force motrice de notre groupe d'entreprises

L'histoire de Vanheede Environment Group est celle d'un entrepreneuriat ambitieux sur un marché en plein essor, mais complexe. Une histoire de fierté, de passion et de responsabilité sociale.

Une histoire dans laquelle les protagonistes, Herwig Vanheede et Claudette Descamps, les parents de David et Caroline, décidèrent en 1968 d'abandonner le secteur en berne du lin pour se consacrer avant l'heure à la gestion des déchets. Dès le début, l'optimisation et l'efficacité ont été des concepts importants en matière de gestion durable des déchets.

Dans les années 80, un cadre législatif clair a été mis en place pour la collecte et surtout le traitement des déchets. Les entreprises souhaitant innover dans le domaine du traitement des déchets pouvaient investir dans des usines de recyclage et ainsi étendre leurs activités de la simple logistique au traitement et au recyclage des déchets collectés.

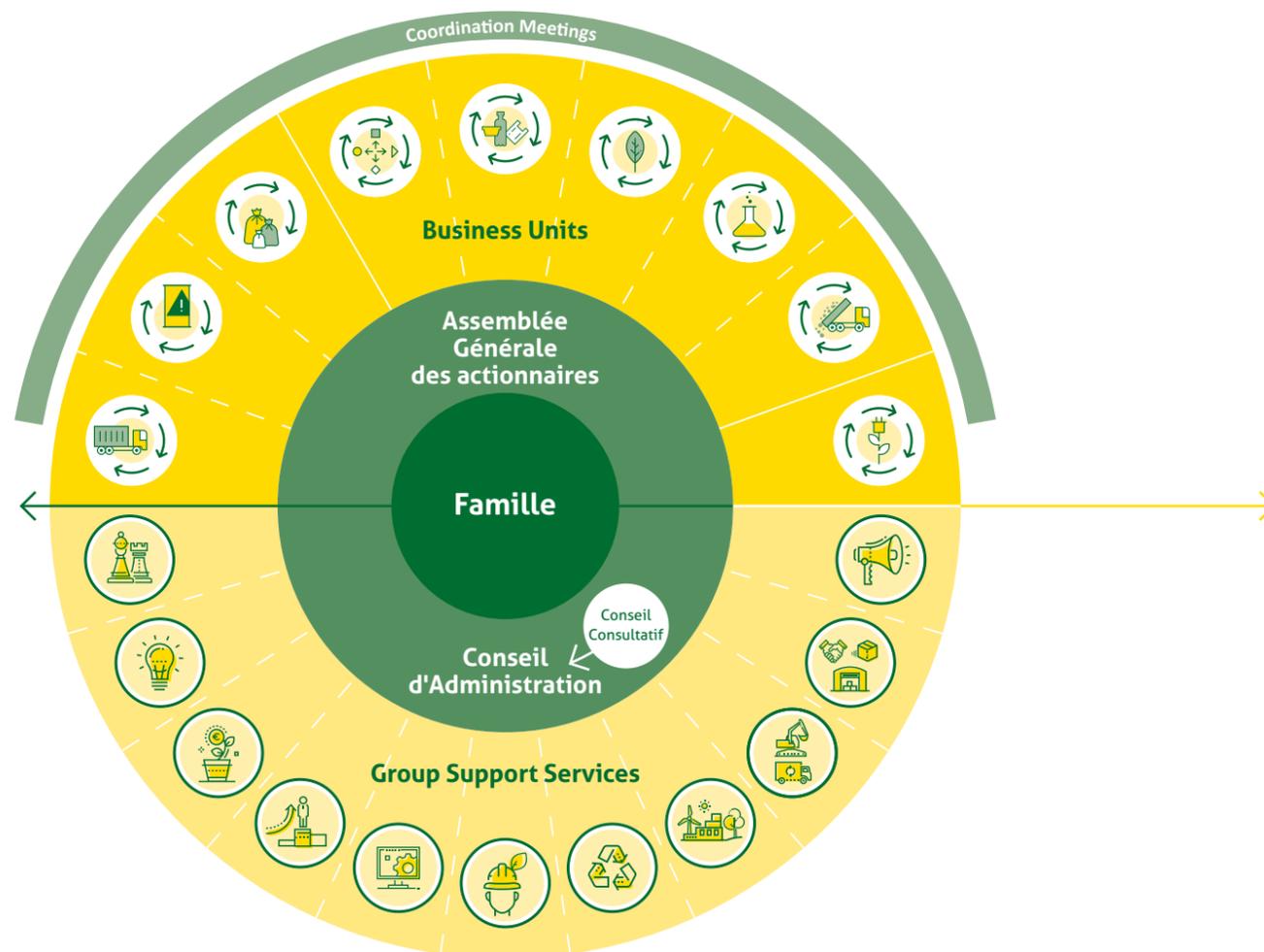


Au cours de ces dernières années, notre entreprise a acquis une place importante au sein de l'économie circulaire. Notre secteur s'est avéré crucial afin de boucler la boucle. Les déchets doivent être traités, purifiés et valorisés pour être réutilisés dans l'économie manufacturière régulière, mais il est aussi important de les trier à la source afin de leur donner un nouvel avenir précieux.

Le **caractère familial** est fondamental pour le développement de notre entreprise. Grâce à une vision forte où les solutions durables et efficaces étaient au premier plan et où le souci du client était la force motrice de la famille et de ses collaborateurs, une concentration intense était au rendez-vous. Ces éléments sont toujours au cœur de notre culture d'entreprise et restent nos principaux moteurs.

Vanheede Environment Group est toujours une entreprise familiale dont la famille Vanheede est actionnaire à 100 %. Les actionnaires sont réunis dans l'**Assemblée Générale des Actionnaires**.

À partir de l'Assemblée Générale des Actionnaires, le **Conseil d'Administration** a été nommé autorité administrative, les mandats d'administrateur restant exclusivement au sein de la famille Vanheede. Ce Conseil d'Administration est chargé de la direction stratégique de l'organisation. Le Conseil d'Administration sollicite, lorsque nécessaire, l'avis du **Conseil Consultatif**, qui comprend également des membres externes.



Business Units et Group Support Services, le cœur battant de notre entreprise

Nos Business Units et nos Group Support Services occupent une place centrale, et forment le cœur battant de notre organisation. Bien qu'ils remplissent chacun des fonctions uniques, ils sont inséparables et se complètent parfaitement. Les Business Units, avec leur orientation et leur expertise spécifiques, renforcent le cœur de nos activités opérationnelles. Parallèlement, les Group Support Services apportent un support crucial, ce qui fait que l'ensemble est plus que la somme des deux. Cette collaboration est le moteur de notre résilience organisationnelle. Ensemble, ils sont la force motrice de notre croissance et de notre succès continu.

Chaque Business Unit dispose de sa propre organisation (et de l'organigramme correspondant) avec son propre **Business Unit Manager** et sa **propre direction**, qui se réunit mensuellement.

Comme les différentes Business Units ont souvent des intérêts communs, ou parfois des intérêts contradictoires, elles peuvent se coordonner pendant les **Coordination Meetings (CoMeT's)**. Au cours de ces réunions, elles peuvent échanger leurs points de vue, se conseiller mutuellement et parvenir à des décisions et des accords communs. Les Coordination Meetings assurent la coordination quotidienne entre les différentes Business Units, mais aussi entre les Business Units et les Group Support Services.

Lors des Coordination Meetings, des sujets d'intérêt pour l'ensemble de l'organisation peuvent être abordés. Par exemple, la sécurité, les problèmes énergétiques, l'organisation de la maintenance et la gestion du site, les défis logistiques, les problèmes de planification, l'approche commerciale, la stratégie, etc.

Les audits internes et le Management Review : des outils d'amélioration

En tant qu'organisation, nous attachons une grande importance aux audits internes effectués à intervalles réguliers. Un plan d'audit interne est chaque fois défini à cet effet pour une durée de trois ans.

Les audits internes sont réalisés par une équipe d'auditeurs internes, formés à cet effet. Les auditeurs internes sont des employés Vanheede travaillant dans différents services.

Les audits internes servent donc tout d'abord à vérifier le bon fonctionnement de l'organisation et des processus. Mais plus important encore, les audits internes aident souvent à identifier les faiblesses, telles que les méthodes inefficaces ou les lacunes, débouchant sur des propositions d'amélioration et d'optimisation des processus. **Les audits internes sont donc, dans l'ensemble, un outil important pour notre organisation pour mesurer les performances, gérer les risques et stimuler l'amélioration continue.**

Les audits internes contribuent ainsi également à accroître la sensibilisation à la qualité et à l'environnement et à la nécessité d'une amélioration continue au sein de l'organisation. La réalisation d'audits internes contribue également à une culture d'amélioration et d'innovation.

À intervalles réguliers, et au moins une fois par an, nous voulons prêter attention à l'évaluation globale de notre organisation à travers le **Management Review**. À cette occasion, l'organisation est évaluée par la direction et les propriétaires de processus (*process owners*).



Notre engagement pour une expérience client de qualité

Chez Vanheede, nous sommes conscients que la satisfaction de nos clients est essentielle à notre réussite et accordons dès lors une grande importance à notre enquête de satisfaction annuelle. Celle-ci nous permet de tirer de précieux enseignements et d'utiliser les retours de nos clients pour offrir un service toujours plus performant et adapté à leurs attentes. Nous sommes convaincus que cette démarche proactive nous permet de continuer à hisser notre service à un niveau supérieur, tout en renforçant notre positionnement de leader sur le marché.

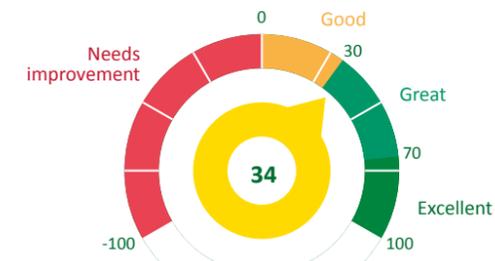
Assurer une satisfaction client durable

Satisfaction client 2023 = 4,2

Nous accordons une importance cruciale à la satisfaction de nos clients, la considérant comme un facteur déterminant au succès de Vanheede. Notre enquête de satisfaction annuelle - adressée à plus de 26 000 contacts clients en 2023 - nous permet donc d'acquérir des enseignements précieux et d'intégrer les retours de nos clients dans une démarche d'amélioration continue de nos services. Malgré une légère baisse du TrustScore au cours de l'année 2023, la satisfaction globale demeure très positive. Nous maintenons donc nos efforts pour garantir un service de qualité, répondant aux attentes de nos clients.

Une satisfaction globale renforcée grâce à nos outils numériques

En complément de la note générale de satisfaction de 4,2/5, nous avons observé que les clients qui utilisent nos outils numériques, tels que le portail client myVanheede et l'application Vanheede Plus, expriment une satisfaction accrue à l'égard de notre service global par rapport aux clients qui n'utilisent pas (encore) ces outils.



En effet, nos solutions numériques offrent à nos clients un accès rapide et facile à l'ensemble de nos services, tout en leur offrant une meilleure visibilité sur leurs activités et une plus grande autonomie dans leur gestion des déchets.

Nos clients nous recommandent

Net Promoter Score 2023 = 34

Pour calculer le Net Promoter Score, nous avons demandé à nos clients d'indiquer, sur une échelle de 0 à 10, la probabilité qu'ils recommandent Vanheede à leurs amis ou collègues.

Le Net Promoter Score ainsi obtenu atteint 34, témoignant que nos clients nous considèrent comme un partenaire fiable et qu'ils sont prêts à nous recommander auprès de leur entourage.

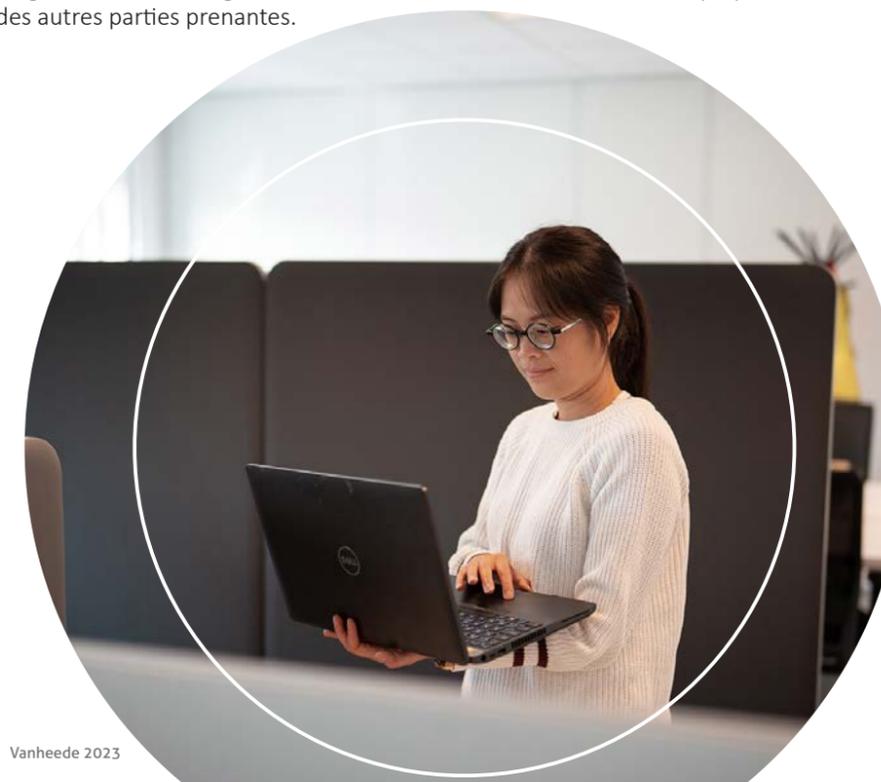
Une confiance solide en nos services

TrustScore Trustpilot 2023 = 4,3/5

Le **TrustScore** de Trustpilot, basé sur des témoignages authentiques, constitue une mesure tangible de **la satisfaction globale des nouveaux clients**. Malgré une légère baisse du résultat, nous sommes fiers d'afficher un score de 4,3/5, illustrant la confiance que nos clients témoignent envers la qualité de nos services.

Notre engagement en faveur d'une cybersécurité renforcée

Comme les organisations du monde entier, nous sommes confrontés à des cybermenaces de plus en plus sophistiquées. La protection de nos informations, de nos processus d'entreprise et de la vie privée de nos clients et de nos employés est donc une priorité absolue. C'est pourquoi, en 2023, nous avons de nouveau investi massivement dans des technologies de sécurité avancées, et nous avons également accordé une attention particulière à la sensibilisation de nos employés à la cybersécurité, par le biais de sessions de formation et de communication. Nous poursuivrons ces efforts et notre engagement en faveur d'une culture de la cybersécurité dans l'ensemble de l'organisation, afin de garantir la confiance de nos clients, de nos employés et des autres parties prenantes.



Approche du rapport de durabilité

Périmètre et approche

Ce 19ème rapport de durabilité concerne toutes les activités de Vanheede Environment Group SA (siège social : rue du Ruisseau 25, 1080 Bruxelles) en Belgique, au Luxembourg et en France. Nous annonçons les résultats de l'année de travail 2023 et utilisons les normes GRI, option Core. En tant que groupe familial, Vanheede reconnaît l'importance d'un reporting annuel de ses performances de durabilité. Les éditions précédentes du rapport de durabilité sont disponibles sur www.vanheede.com.

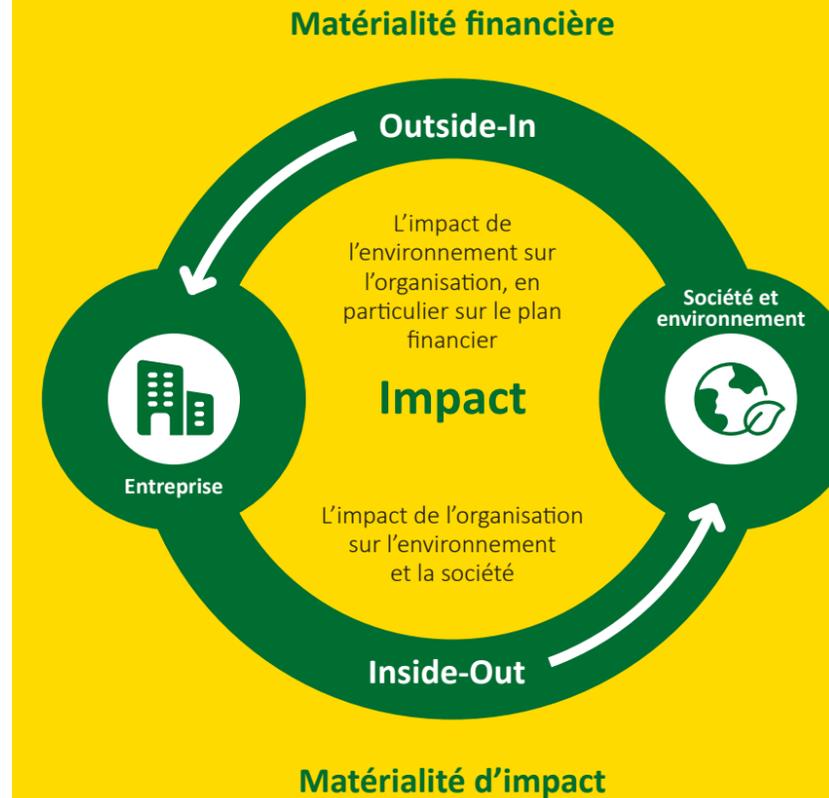


Le CEO David Vanheede est représenté de manière permanente au sein du conseil d'administration (Vamastine bv), dans lequel Caroline Vanheede (Vanica bv), Directrice commerciale et Claudette Descamps (Imdaca nv), administratrice, sont également des représentants permanents. Ils sont assistés par le comité consultatif, composé de deux spécialistes externes, M. Geert Asselman et M. Peter Vandekerckhove, et d'une spécialiste interne, Mme Evelyne Vanheede-Decrans.

L'équilibre entre les attentes des parties prenantes, les intérêts de l'entreprise, les risques et les opportunités

Dans un monde en mutation rapide, les intérêts et les attentes de nos parties prenantes peuvent évoluer. Pour mieux comprendre la dynamique actuelle du marché et en tenir compte dans nos décisions stratégiques, nous avons effectué une analyse de double matérialité en 2024. Cet exercice de double matérialité est prescrit par la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et vise à aider les entreprises à réfléchir aux impacts internes et externes en matière de durabilité.

Double matérialité



Qu'est-ce qu'une analyse de double matérialité et pourquoi est-elle importante ?

En tant qu'entreprise, nous examinons l'impact positif et négatif de nos activités sur l'environnement et la société (matérialité d'impact). Cela comprend l'impact environnemental ainsi que la responsabilité sociale et de gouvernance. La matérialité d'impact montrera quels aspects de nos activités sont les plus pertinents pour l'environnement et la société.

Outre l'impact que nous avons, nous devons également tenir compte de l'impact financier positif et négatif de l'environnement et de la société sur notre organisation (matérialité financière). Nous examinons dans quelle mesure les facteurs externes influencent nos activités et quel peut être leur impact financier. Il s'agit, par exemple, de l'impact du changement climatique, de l'évolution du marché, des développements technologiques et d'autres facteurs susceptibles d'affecter le succès et la durabilité de notre entreprise.

Le résultat de l'exercice de double matérialité est une liste de sujets matériels sur lesquels nous travaillerons dans les années à venir. Sur la base de ces sujets, nous établirons des objectifs clairs et des indicateurs de performance clés pour notre entreprise. Ces informations sont incluses dans notre rapport de durabilité annuel, ce qui permettra à toutes les parties prenantes de se faire une idée précise de l'impact global de nos activités.

Notre analyse de double matérialité

Notre analyse de double matérialité s'est déroulée de janvier 2024 à mai 2024 et a comporté les étapes suivantes :

1. Cartographie du contexte

2. Identification des IRO (impacts, risques et opportunités) matériels potentiels

3. Détermination des sujets matériels, sur la base de l'évaluation des IRO

4. Validation de la liste définitive des sujets matériels

1. Cartographie du contexte

Nous avons cartographié toutes les activités clés de notre entreprise en détail. Cela inclut nos activités, nos canaux de distribution et nos implantations géographiques.

De plus, nous avons analysé l'ensemble de la chaîne de valeur de l'organisation, en amont et en aval. Nous avons identifié les principales activités au sein de la chaîne de valeur et les parties prenantes impliquées : fournisseurs, clients, distributeurs, centres de traitement de déchets, utilisateurs finaux, employés, etc.

Enfin, nous avons identifié les principaux groupes de parties prenantes au sein de l'entreprise et le long de la chaîne de valeur, et déterminé à quel stade de l'analyse de double matérialité leur implication serait la plus pertinente.

2. Identification des IRO matériels potentiels

Élaboration d'une première liste

Après avoir cartographié le contexte, nous avons dressé une première liste d'impacts, de risques et d'opportunités (IRO) matériels potentiels en matière de développement durable dans notre chaîne de valeur. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur plusieurs sources, dont le benchmarking des concurrents. Nous avons examiné différents cadres de reporting et évalué les tendances émergentes dans le secteur de la gestion des déchets. Nous avons également tenu compte de notre précédent exercice de matérialité 2021. Enfin, nous avons interrogé plusieurs personnes clés en interne. Cette analyse a abouti à une liste de 78 impacts, risques et opportunités potentiels en matière de développement durable.

Consultation des parties prenantes

L'engagement des parties prenantes est essentiel pour évaluer les sujets matériels en matière de développement durable. C'est pourquoi nous avons recueilli les besoins et les informations par le biais d'une enquête en ligne auprès des parties prenantes, de discussions de groupe approfondies et d'une série d'interviews en profondeur.

Un large groupe de parties prenantes a reçu une enquête en ligne leur permettant d'évaluer la pertinence de certains sujets de développement durable pour les activités de Vanheede et la chaîne de valeur. L'enquête en ligne a été envoyée à plus de 950 parties prenantes internes et 2170 parties prenantes externes. Au total, nous avons reçu 353 réponses de 204 parties prenantes internes et 149 parties prenantes externes.

Nous avons organisé trois discussions de groupe internes avec différentes parties prenantes, sélectionnées sur la base de leur expertise. Les groupes étaient composés d'employés de différents sites et niveaux. Nous voulions ainsi avoir un aperçu d'une variété de sujets environnementaux et sociaux. De plus, nous avons organisé 13 interviews approfondies avec des parties prenantes externes, afin de mieux comprendre leurs intérêts et leurs points de vue. Au cours du processus de consultation, nous avons tenu compte de l'expertise des parties prenantes.

3. Détermination des sujets matériels, sur la base d'une évaluation des IRO

La matérialité des différentes IRO a été déterminée quantitativement à l'aide des critères définis dans l'ESRS 1. Nous avons organisé quatre groupes de discussion : trois sur la matérialité d'impact ESG (environnement, social et gouvernance) et un sur la matérialité financière.

Lors de l'évaluation de la matérialité d'impact, nous avons déterminé la gravité de l'impact en fonction de son ampleur, de sa portée ou de sa couverture, ainsi que de la possibilité d'y remédier. Ce faisant, nous avons évalué la probabilité des impacts potentiels. La matérialité financière a été déterminée en fonction de l'ampleur de l'impact financier et de la probabilité de survenance du risque ou de l'opportunité.

4. Validation de la liste finale des sujets matériels

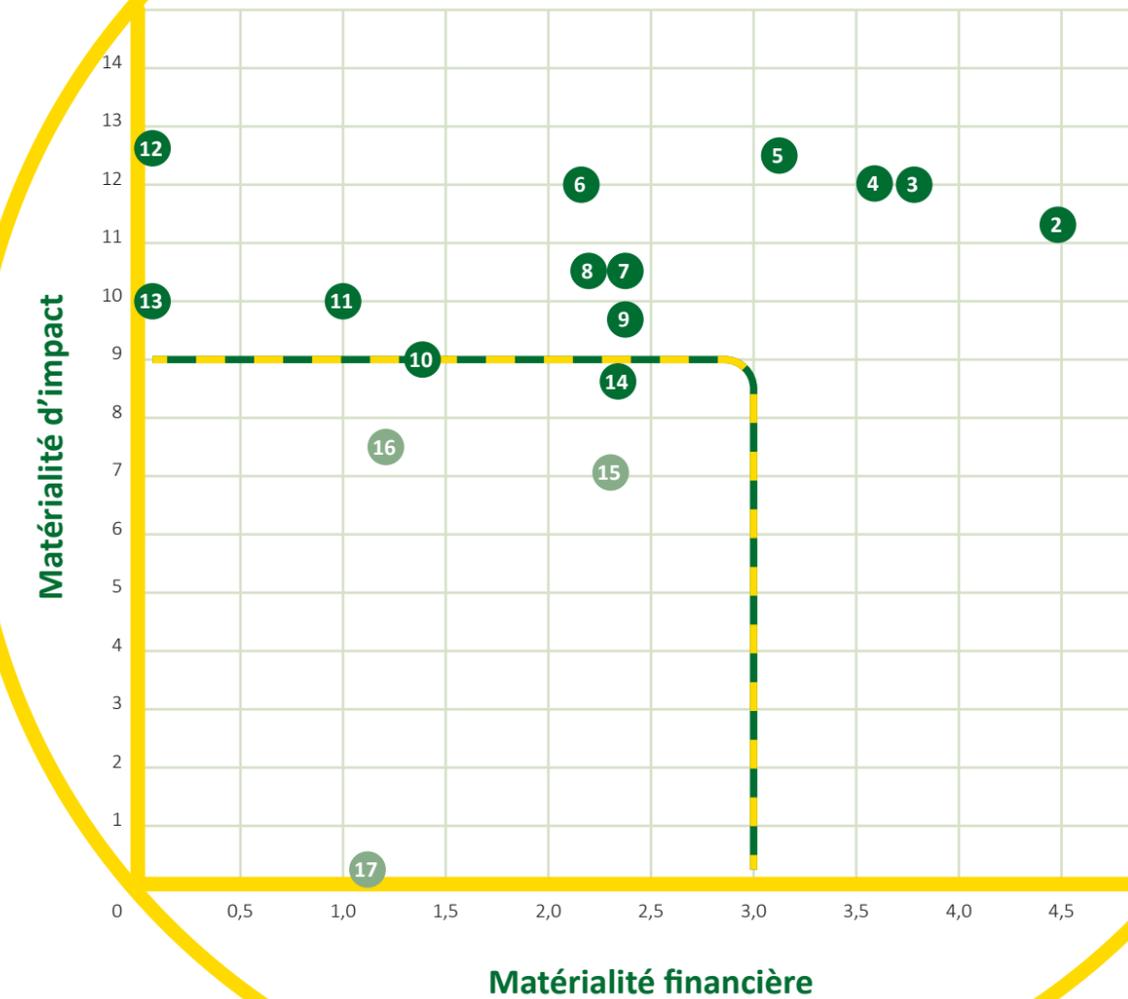
Pour déterminer la matérialité des IRO et valider la liste finale des sujets de développement durable, nous avons organisé un atelier auquel a participé la direction. Au cours de cette session, le seuil de matérialité a été déterminé. Ce seuil a été soigneusement choisi parce qu'il permet d'obtenir un bon équilibre entre le nombre d'IRO matériels et non matériels. Cela permet à Vanheede de se concentrer sur les IRO les plus importants sans négliger les aspects pertinents. La matrice de double matérialité indique quels sujets sont considérés comme matériels et lesquels ne le sont pas.

Deux IRO dont les scores étaient inférieurs au seuil ont tout de même été considérés comme importants, sur la base des informations des parties prenantes et de l'expertise du management. Par exemple, l'impact de la « gestion des propres déchets » au sein du sujet de l'économie circulaire a été qualifié de matériel. Et ce, malgré un score plus faible, en raison du volume limité de nos propres déchets par rapport au volume total de traitement de Vanheede. Néanmoins, nous nous efforçons d'être pionnier, c'est pourquoi la gestion de nos propres déchets a été considérée comme matérielle.

Le « développement des talents » a également été considéré comme matériel, ce qui signifie qu'il en va de même pour le sujet global « formation et développement des compétences ». Ces dernières années, nous avons travaillé sur des trajets de formation à développer davantage. Nous attachons une grande importance au fait d'y accorder suffisamment d'attention pour que nos employés puissent développer tout leur potentiel et continuer à s'épanouir.

- 1 Climat
- 2 Intégrité et éthique
- 3 Économie circulaire
- 4 Gestion d'entreprise
- 5 Politique gouvernementale et conformité
- 6 Pollution
- 7 Conditions de travail
- 8 Bien-être et santé
- 9 Énergie
- 10 Consommation d'eau
- 11 Biodiversité et écosystème
- 12 Utilisateurs finaux
- 13 Résidents locaux
- 14 Formation et développement des compétences
- 15 Égalité
- 16 Évaluation des fournisseurs
- 17 Droits de l'homme dans la chaîne de valeur

Double matrice de matérialité



Points de mesure



PASSION

Innovation processus et produits

	2022	2023	unité.	Objectif
ETP dans la R&D	40	32	nomb.	
Budget R&D par rapport au chiffre d'affaires consolidé	8,18	11	%	
Employés directement impliqués dans les projets d'innovation	181	134	nomb.	



PLANET

Valorisation maximale des matières

	2022	2023	unité.	Objectif
Tonnage déchets transformés	1 121 719	1 214 149	tonnes	
Tonnage nouvelles matières premières	587 067	655 188	tonnes	
Recyclage et valorisation des matériaux collectés (recyclage, tri, biométhanisation, compostage, traitement physicochimique, co-traitement, incinération avec valorisation)	98,51	98,44	%	
Taux de recyclage des matériaux collectés	57	61	%	80 %
Tonnage de déchets non dangereux		732 831	tonnes	
Réutilisation		0,00	%	
Recyclage		60,06	%	
Incinération		33,43	%	
Mise en décharge		1,54	%	
Autres opérations d'élimination		0,76	%	
Autres opérations de récupération		0,05	%	
Tonnage de déchets dangereux		31 826	tonnes	
Réutilisation		0,00	%	
Recyclage		0,94	%	
Incinération		1,71	%	
Mise en décharge		0,82	%	
Autres opérations d'élimination		0,69	%	
Types de déchets par adresse de collecte (VALIPAC)	1,7	1,8	nomb.	3 d'ici 2030

Propres flux de déchets

	2022	2023	unité.	Objectif
Tonnage de nos propres déchets	3 104 ⁽¹⁾	3 132	tonnes	
Recyclage de nos propres déchets	87,65	89,00	%	
Tonnage de déchets non dangereux	2 309	2 022	tonnes	
Réutilisation		0,00	%	
Recyclage		54,00	%	
Incinération		5,00	%	
Mise en décharge		1,00	%	
Autres opérations d'élimination		4,00	%	
Tonnage de déchets dangereux	795	1 109	tonnes	
Réutilisation		0,00	%	
Recyclage		32,00	%	
Incinération		0,00	%	
Mise en décharge		0,00	%	
Autres opérations d'élimination		3,00	%	

Énergie durable

	2022	2023	unité.	Objectif
kWh de production d'énergie verte (énergie + chaleur)	73 631 255	76 256 800	kWh	
Ménages ainsi approvisionnés en énergie	21 038	21 788	nomb.	
Origine de la production d'énergie				
Biomasse (biogaz, électricité, chaleur)	65 858 476	67 073 010	kWh	
Gaz de décharge	3 546 053	3 232 866	kWh	
Énergie éolienne	4 044 311	5 741 889	kWh	
Énergie solaire	182 415	209 035	kWh	
kWh de consommation d'électricité	22 012 892	21 859 381	kWh	
Certificats verts	45 141	60 318	nomb.	
Litres de consommation de diesel/tonne de déchets	5,61	4,60	lit.	
kWh d'énergie consommée/tonne de matières plastiques triées	86	61	kWh	
kWh d'énergie consommée/tonne de combustible alternatif produit	88	91	kWh	
kWh d'énergie consommée/tonne de matières plastiques recyclées	357	⁽²⁾	kWh	
kWh de consommation d'énergie/tonne de déchets alimentaires traités	45	30	kWh	

(1) Ce résultat a été ajusté car les déchets provenant des investissements et des travaux de construction ont été isolés par Dacar et n'ont donc pas été inclus dans ce calcul.

(2) En raison de la construction de notre nouvelle usine de traitement à Dottignies, les flux de 2023 ne peuvent pas être considérés comme représentatifs.

		2022	2023	unité.	Objectif
Empreinte carbone	Émissions de l'entreprise (anthropogènes)	61 343	61 420	tCO ₂ e	
	Émissions de l'entreprise (biogènes)	12 802	17 086	tCO ₂ b	
	Champ 1	20 727	16 415	tCO ₂ e	
	Champ 2	2 064	1 866	tCO ₂ e	
	Champ 3a (opérations de l'entreprise)	34 284	33 128	tCO ₂ e	
	Champ 3b (investissements en actifs fixes)	4 267	9 011	tCO ₂ e	
	Émissions totales (Champs 1+2+3a) par ETP	67	60	tCO ₂ e/FTE	
	Émissions totales (Champs 1+2+3a) par tonnes de déchets collectés, triés ou traités	51	43	kgCO ₂ e/t	
Fermeture des circuits d'eau	Émissions totales (Champs 1+2+3a) par mEUR de chiffre d'affaires consolidé	286	234	tCO ₂ e/mEUR	
	Eau courante	74,13	82,69	%	
	Eau de pluie	25,87	17,31	%	
Amélioration de la qualité des sols	Eau épurée	45 000	74 090	m ³	
	Surface asphaltée	58,27	58,27	%	
	Etudes du sol	2	2	nomb.	



PEOPLE

Employeur attractif	Croissance des effectifs	2,33	8,32	%	
	Collaborateurs permanents	789	855	nomb.	
	Collaborateurs	877	950	nomb.	



Employee Net Promoter Score (eNPS)		12,81	> 30
------------------------------------	--	--------------	------

		2022	2023	unité.	Objectif
Zéro accidents	Taux de gravité	1,75	0,99	Tg	zéro accident
	Taux de fréquence	72,6	46	Tf	
	Décès dus à des accidents du travail et à des problèmes de santé liés au travail	0	0	nomb.	



PROFIT

Croissance durable	EBITDA	30 075	28 809	keur	
	Résultat net	7 151	2 861	keur	
	Total du bilan	167 883	213 222	keur	
	Fonds propres corrigés	77 388	76 551	keur	
	Taux de solvabilité	46,10	35,90	%	
	Taux de liquidité	1,27	1,19		
	Chiffre d'affaires non consolidé	236 029	260 634	keur	
	Chiffre d'affaires consolidé	199 852	217 253	keur	
	Budget d'investissement par rapport au chiffre d'affaires consolidé	13,6	19,42	%	



PRIDE

Fidélisation des clients	Satisfaction des clients	4,2/5	4,2/5	> 4
	Net Promoter Score (NPS)	34	34	> 30
	TrustScore TrustPilot	4,4/5	4,3/5	> 4

Informations générales

Les normes européennes de reporting de durabilité (ESRS) obligent à une communication transparente sur les aspects suivants :

Thème	Explication et métriques	Page	Référence
BP-1 - Base générale pour l'élaboration de la déclaration de durabilité	Approche du rapport de durabilité À propos de ce rapport	104 125	ESRS 2 BP-1 GRI 2-1, 2-2, 2-3
BP-2 - Explications concernant des circonstances spécifiques	Pas d'application		ESRS 2 BP-2 GRI 2-4
GOV-1 Le rôle des organismes d'administration, de gestion et de contrôle	Notre structure organisationnelle	99	ESRS 2 GOV-1 GRI 2-9, 2-12
GOV-2 - Les informations fournies et les questions de durabilité adressées par les organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise	En cours de développement		ESRS 2 GOV-2 GRI 2-14
GOV-3 - L'intégration des performances liées au développement durable dans les programmes d'incitation	En cours de développement		ESRS 2 GOV-3 GRI 2-18
GOV-4 - La déclaration sur la diligence raisonnable en matière de développement durable	Nos politiques	34-35	ESRS 2 GOV-4
GOV-5 - La gestion des risques et contrôles internes en matière de rapport de développement durable	Les audits internes et le Management Review : des outils d'amélioration	101	ESRS 2 GOV-5
SBM-1 - Position sur le marché, stratégie, modèle(s) d'entreprise et chaîne de valeur	Vanheede Environment Group Notre stratégie Notre modèle d'entreprise	13-17 28-29 30-33	ESRS 2 SBM-1 GRI 2-6



SBM-2 - Intérêts et positions des parties prenantes	Approche du rapport de durabilité Nos trois forces directrices	106-107 27	ESRS 2 SBM-2 GRI 2-29
SBM-3 - Impacts, risques et opportunités significatifs et leur interaction avec les stratégies et le(s) modèle(s) d'entreprise	Approche du rapport de durabilité	106-109	ESRS 2 SBM-3
IRO-1 - Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels	Approche du rapport de durabilité	105-109	ESRS 2 IRO-1 GRI 2-25
IRO-2 - Révélation du contenu de la politique et des actions	Nos politiques Nos objectifs	34-35 36-39	ESRS 2 IRO-2 GRI 2-23
DP-C - Politique établie pour la gestion des enjeux de durabilité matérielle	Nos politiques	34-35	ESRS 2 DP-C GRI 2-24
DC-A - Actions et ressources relatives aux enjeux de durabilité matérielle	En cours de développement		ESRS 2 DC-A
DC-M - Critères relatifs aux enjeux de durabilité matérielle	Métriques	110-113	ESRS 2 DC-M
DC-T - Suivi de l'efficacité des politiques et des actions par le biais d'objectifs	Nos objectifs Les audits internes en tant qu'outil d'amélioration	36-39 101	ESRS 2 DC-T

Environnement

Dans ce rapport de durabilité, nous fournissons des informations sur les exigences obligatoires de l'**ESRS E1 (changement climatique)** et en raison de leur grande pertinence dans notre secteur d'activité, également sur l'**ESRS E5 (utilisation des ressources et économie circulaire)**. Au cours des exercices 2024-2025, nous fournirons des informations plus détaillées sur les autres sujets liés à l'environnement qui ont été définis dans notre analyse de double matérialité comme des impacts, risques et opportunités matériels.

Dans le domaine du changement climatique (ESRS E1), le reporting doit porter sur les points suivants :

Thème	Explication et métriques	Page	Référence
E1-1 - Plan de transition pour l'atténuation des changements climatiques	Réduire le changement climatique	48-53	ESRS E1-1
ESRS 2 SBM-3 - Impacts, risques et opportunités matériels et leur interaction avec les stratégies et les modèles d'entreprise			ESRS 2 SBM 3
ESRS 2 IRO-1 - Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels liés au climat			ESRS 2 IRO 1
E1-2 - Politiques liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique			ESRS E2-1
E1-3 - Actions et ressources liées aux politiques sur le changement climatique			ESRS E1-3
E1-4 - Objectifs liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	Nos objectifs	36-39	ESRS E1-4
E1-5 - Consommation et mix énergétique	Métriques > Énergie durable	111	ESRS E1-5 GRI 302-1
E1-5 - Intensité énergétique	Métriques > Énergie durable	111	ESRS E1-5 GRI 302-3
E1-6 - Émissions brutes de portée 1, 2, 3 et totales de GES	Métriques > Empreinte climatique	112	ESRS E1-6 GRI 305-1, 305-2, 305-3

E1-6 - Intensité GES	Métriques > Empreinte carbone	112	ESRS E1-6 GRI 305-4
E1-7 - Projets d'élimination et d'atténuation des GES financés par des crédits carbone	En cours de développement		ESRS E1-7
E1-8 - Tarification interne du carbone	En cours de développement		ESRS E1-8
E1-9 – Effets potentiels des risques physiques et de transition et des opportunités potentielles liées au climat	En cours de développement		ESRS E1-9

Au sein du thème de l'utilisation des ressources et de l'économie circulaire (ESRS E5), le reporting doit porter sur les points suivants :

Thème	Explication et métriques	Page	Référence
IRO-1 - B - Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités de l'utilisation des ressources matérielles et de l'économie circulaire	Approche du rapport de durabilité	105-109	ESRS 2 IRO 1
E5-1 - Politiques en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire	Utilisation des matériaux et économie circulaire Nos politiques	58-67 34-35	ESRS E5-1
E5-2 - Actions et ressources liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	Utilisation des matériaux et économie circulaire	58-67	ESRS E5-2
E5-3 - Objectifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	Nos objectifs	36-39	ESRS E5-3
E5-4 - Entrées de ressources	Métriques > Maximisation de la valorisation matière Utilisation des matériaux et économie circulaire	110 58-67	ESRS E5-4 GRI 301-1
E5-5 – Sorties de ressources	Métriques > Maximisation de la valorisation matière Utilisation des matériaux et économie circulaire	110 58-67	ESRS E5-5 GRI 306-1, 306-2, 306-3, 306-4, 306-5



Social

Dans ce rapport de durabilité, nous fournissons des informations sur l'**ESRS S1 (main-d'œuvre de l'entreprise)**. Au cours des exercices 2024-2025, nous fournirons des informations plus détaillées sur les autres sujets sociaux qui ont été définis dans notre analyse de double matérialité comme des impacts, risques et opportunités matériels.

Au sein du thème main-d'œuvre de l'entreprise (ESRS S1), le reporting doit porter sur les points suivants :

Thème	Explication et métriques	Page	Référence
S1-1- Politiques relatives à la main-d'œuvre de l'entreprise	<p>Le règlement de travail régit les conditions de travail de tous les travailleurs de la société, sans distinction d'âge, de sexe ou de nationalité. Il tient compte des dispositions légales, réglementaires ou paritaires en vigueur en Belgique. Il fait partie intégrante des contrats de travail indépendamment de la forme sous laquelle ils sont conclus.</p> <p>Dès l'engagement, l'employeur et le travailleur sont réputés connaître et accepter le présent règlement et s'engagent à en observer toutes les prescriptions.</p> <p>Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés en vertu des dispositions légales et réglementaires, ou à défaut par le conseil d'entreprise, ou à défaut, en application d'un accord conclu entre l'employeur et les représentants syndicaux ou selon l'usage.</p> <p>Notre culture, guidée par nos valeurs, est un fil conducteur pour tous nos employés, actuels ou potentiels.</p> <p>De plus, nos politiques régissent les relations et les conditions de travail.</p>	20 34-35	ESRS S1-1 Règlement de travail
S1-2 Processus d'interaction avec les travailleurs et leurs représentants	<p>Nos travailleurs sont essentiels au bon fonctionnement quotidien de notre entreprise. Nous souhaitons donc tenir compte de leurs idées, questions et préoccupations. Pour cela, ils peuvent toujours s'adresser de manière informelle à leur supérieur hiérarchique.</p> <p>La direction accorde également une grande attention aux intérêts des travailleurs. Le Conseil d'entreprise, le Comité pour la prévention et la protection au travail et la Délégation syndicale se réunissent régulièrement. Dans ces organes consultatifs, nos travailleurs sont représentés par des délégués qui entrent en dialogue avec les représentants de l'employeur nommés par la direction.</p>		ESRS S1-2

	<p>Le Conseil d'entreprise (CE) se réunit une fois par mois (sauf pendant les mois de juillet et d'août) et a pour objectif d'informer, de consulter, de dialoguer et de prendre des décisions sur des sujets importants concernant l'organisation et les travailleurs. Il aborde à la fois des thèmes économiques et financiers, ainsi que des thèmes sociaux. Le Conseil d'entreprise veille donc à une bonne collaboration et communication entre la direction et les travailleurs.</p> <p>Le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) se réunit une fois par mois (sauf pendant les mois de juillet et d'août) et est responsable de la promotion du bien-être des employés et de la sécurité sur le lieu de travail. Le Comité a un droit de participation et de consultation lors de décisions importantes concernant la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs. Il revient également au Comité d'informer les travailleurs sur des sujets importants liés à la sécurité, à la santé et au bien-être.</p> <p>La Délégation syndicale se réunit six fois par an pour discuter et décider (contrairement au CE et au CPPT) des questions ou problèmes locaux et/ou individuels.</p>		
S1-3 Processus visant à remédier aux effets négatifs et canaux permettant aux travailleurs de l'entreprise de faire part de leurs préoccupations	Vanheede dispose de personnes de confiance formellement désignées et formées, et a récemment mis en place une réglementation sur les lanceurs d'alerte.	79	ESRS S1-3
S1-4 Actions concernant les impacts matériels sur les travailleurs de l'entreprise, approches visant à atténuer les risques matériels et à saisir les opportunités matérielles liées à la préparation du travail ; efficacité de ces actions	Social	72-81	ESRS S1-4
S1-5 Objectifs liés à la gestion des impacts négatifs matériels, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités matériels	Nos objectifs	36-39	ESRS S1-5
S1-6 Caractéristiques des travailleurs de l'entreprise	Métriques > Employeur attractif	112	ESRS S1-6 GRI 2-7

S1-7 Caractéristiques des travailleurs non-salariés dans l'effectif propre de l'entreprise	En cours de développement		ESRS S1-7 GRI 2-8
S1-8 S1-8 Négociations collectives et dialogue social	La concertation syndicale se déroule par le biais du Conseil d'entreprise, du Comité pour la prévention et la protection au travail et de la Délégation syndicale. Lors de l'élaboration d'une CCT d'entreprise, les secrétaires externes régionaux des trois syndicats nationaux se réunissent.		ESRS S1-8 GRI 2-30
S1-9 - Indicateurs de diversité	Métriques > Employeur attractif Chez Vanheede, nous sommes convaincus que la diversité est une force et que l'inclusion est essentielle pour la réussite de notre entreprise. Notre engagement à cet égard se concrétise par une politique de diversité et d'inclusion qui engage mutuellement l'employé et l'employeur.	112 78-79	ESRS S1-9 GRI 405-1
S1-10 Rémunération équitable	Sauf disposition contraire, le salaire des ouvriers est payé à l'heure et les appointements des employés sont déterminés sur la base d'un forfait mensuel. Les salaires doivent être conformes aux salaires minimaux qui sont prévus par les conventions collectives de travail relatives aux conditions salariales et de travail, conclues au sein de la (sous)comité paritaire compétente du secteur dont ressortit l'entreprise pour l'ouvrier concerné ou, à défaut, par les conventions collectives de travail qui ont été conclues dans ce domaine par le Conseil national du Travail. L'employeur est tenu de mettre à la disposition de ses chauffeurs une feuille de prestation journalière. L'employeur et le travailleur sont tenus d'utiliser cette feuille de prestation journalière pour le calcul du salaire, ainsi que pour la détermination des indemnités. Les ouvriers utilisent quant à eux une carte de pointage ou tout autre système d'enregistrement des prestations.		ESRS S1-10 Règlement de travail
S1-13 Indicateurs de formation et de développement des compétences	Innovation dans notre politique de formation		ESRS S1-13 GRI 404-1

<p>S1-14 Indicateurs de la santé et de la sécurité</p>	<p>Métriques > Zéro accidents Ensemble pour mission zéro</p> <p>Les travailleurs doivent prêter l'attention nécessaire à leur sécurité personnelle et à celle de leurs collègues. Les travailleurs devront informer les membres du comité pour la prévention et la protection au travail, ou, à défaut, les membres de la délégation syndicale, ou, à défaut, l'employeur ou ses représentants, de tout danger qu'ils constatent à propos des marchandises, matériaux et matériel dont ils disposent. L'employeur est tenu d'examiner ces plaintes et de prendre les mesures nécessaires. En attendant qu'il soit statué sur ces plaintes, il est défendu au travailleur de se servir des matériaux ou du matériel jugés par lui défectueux ou de rester dans une situation dangereuse.</p> <p>L'employeur ou ses délégués sont tenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) d'observer les dispositions du Règlement Général pour la Protection du Travail en ce qui concerne la sécurité, l'hygiène et l'embellissement des lieux de travail, et plus spécialement de n'utiliser que des moyens individuels de protection qui répondent aux normes de sécurité et de les maintenir en bon état ; b) de respecter strictement les recommandations en matière de sécurité et d'hygiène faites par les organismes sectoriels particuliers chargés de la sécurité, de l'hygiène et de l'embellissement des lieux de travail ; c) de faire exécuter les travaux dans les conditions de sécurité et de salubrité nécessaires ; d) d'informer les travailleurs des mesures à prendre en matière de sécurité et d'hygiène, et notamment avant de leur faire exécuter des travaux qui présentent des dangers d'accidents et/ou de maladies professionnelles ; e) de prendre immédiatement les mesures susceptibles d'écartier les dangers imminents. 	<p>113 76-77</p>	<p>ESRS S1-14 GRI 403-1 Règlement de travail</p>
--	--	----------------------	--

Gouvernance

Au sein du thème « pratique professionnelle » (ESRS G1), le reporting doit porter sur les points suivants:

Thème	Explication et métriques	Page	Référence
ESRS 2 GOV-1 - Le rôle des organismes d'administration, de gestion et de contrôle	Notre structure organisationnelle	99	ESRS 2 GOV-1 GRI 2-9, 2-12
ESRS 2 IRO-1 - Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels	Approche du rapport de durabilité	105-109	ESRS 2 IRO-1 GRI 2-25
G1-1 Culture d'entreprise et politique d'entreprise	Notre culture et nos valeurs Nos politiques	20 34-35	ESRS G1-1
G1-2 Gestion des relations avec les fournisseurs	Non matériel		ESRS G1-2





À propos de ce rapport

Le présent rapport de durabilité traite de la société Vanheede Environment Group, dont le siège social est établi à rue du Ruisseau 25, 1080 Bruxelles. Notre but est de publier annuellement une édition mise à jour. La présente édition couvre l'année 2023. Les éditions précédentes du rapport de durabilité peuvent être consultées sur <https://www.vanheede.com/fb/entreprise-durable/>

Depuis 2014, nous suivons les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) pour l'élaboration de ce rapport de durabilité. En plus du cadre de référence international de la GRI pour les rapports de durabilité, nous évaluons également comment contribuer aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

S'appuyant sur cette expertise et soutenu par notre consultant slidingdoors, ce rapport de durabilité 2023 s'est également inspiré de la conception des normes européennes de reporting de durabilité (ESRS) dans le cadre de la directive européenne sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD), qui sera applicable à partir du 1er janvier 2025 pour Vanheede. Nous considérons cela comme le début d'un trajet commun vers un reporting plus complet et plus rigoureux au cours des prochaines années, dans le cadre de notre engagement pour la transparence et la création de valeur pour toutes nos parties prenantes.





Colophon

Édition :
VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP nv
 Dullaardstraat 11, 8940 Geluwe
 www.vanheede.com

Éditeur responsable
 Kim Delvoye :
 p.a. Dullaardstraat 11, 8940 Geluwe

Contact
 Kim Delvoye
 Marketing & Communication Manager
 Vous pouvez transmettre vos réactions concernant cette édition à
 kim.delvoye@vanheede.com

Remerciements particuliers à
 Audrey-Laure Verhost,
 Marketing & Communication Assistant

Photographie
 © Loïc Naessens Photography, Shutterstock

Expertise et accompagnement RSE
 © slidingdoors
 Greenfish part of Accenture
 Pantarein

Concept et réalisation
 © www.magelaan.be | Magelaan est



Impression
 Zquadra





**Ensemble,
nous réalisons
vos ambitions
en matière de
développement
durable**

**En route vers
une économie
circulaire,
de manière
durable**



VANHEEDE
ENVIRONMENT GROUP